CLUB ULTIMA
Literie
Articles de cuisine
Parures de fenêtre
BAS PRIX JOUR APRÈS JOUR
Lits et matelas
Tapisserie
Choix de cadeaux
N0279-721
4

La Presse
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMERIQUE

GREICHE & SCAFF
OPTOMÉTRISTES
336-4444
2 POUR 1
AU COMPLET MONTURES ET LENTILLES SUR NOS GRANDES MARQUES EXCLUSIVES

• MONTRÉAL, SAMEDI 21 JANVIER 1995 111e ANNÉE Nº 90 194 PAGES, 13 CAHIERS
Miami : 2 $
Îles-de-la-Madeleine : 2 $
1,50 $ Taxes en sus

Météo

Ciel nuageux, faible neige et venteux
max -1 / min -5
page G8

Opinion

Et si votre adolescent se suicidait...
page B3

Économie

Le Canada est-il vraiment un pays du tiers-monde?
page F1

Cinéma

Une nuit en pleine gueule...
page C1

Télévision

Star Trek: révolution sidérale
page D1

Index

Annonces classées	
- immobilier	E1 à E6
- marchandises	E6 et E7
- emplois	E7 à E12
- automobiles	F10 et F11
- propositions d'affaires	F4
Arts et spectacles	
- informations	cahiers C et D
- ciné-horaires	C4
- télé-horaires	D2
- télévision	D3
Bridge — Timbres	J8
Carrières-professions	cahiers I,J
Décès	C8
Économie	F1 à F9
Encans	C9
Êtes-vous observateur?	E1
Feuilleton	D20
Habitat	cahier K
Horoscope	D20
Jardiner	K8
Le monde	B12 et F12
Loteries	G12
Maisons d'enseig.	B8 à B12
Mots croisés	E4
«Mot mystère»	E2
Restaurants	D18
Vacances/voyage	cahier H
Vins	D19
Sports	
- Chasse et pêche	G8

Léonard créera un réseau de voies réservées dans la région de Montréal

Jacques Léonard

PIERRE GINGRAS

Le ministre des Transports veut mettre sur pied un vaste système de voies réservées dans la région de Montréal, notamment sur chacune des autoroutes qui desservent la métropole, un projet sérieux et important, a-t-il insisté, qui nécessiterait un investissement de 250 millions au cours des 15 prochaines années.

Léonard sollicite d'ailleurs la collaboration des autorités régionales pour mener à bien son projet dont la mise sur pied commencera cet été et qui devrait être terminé l'an prochain. D'ailleurs, le réseau de voies réservées doit faire partie du plan de transport qu'il entend rendre public en mars, a-t-il indiqué en conférence de presse.

Selon lui, ces voies spéciales seraient réservées aux autobus, aux taxis, aux véhicules avec plus d'un passager (co-voiturage) et aux camions. En guise d'exemple, il a précisé que la quatrième voie aménagée cet été lors de la réfection de l'autoroute 15 (autoroute des Laurentides) pourrait être réservée à cette fin en direction de Montréal.

Le ministre a insisté aussi sur la priorité de passage dont devrait profiter le camionnage qui est le nerf du développement économique de la région, comme cela existe dans certaines grandes villes américaines. Il a expliqué qu'à eux seuls, les camions occupaient une voie dans chaque direction de l'autoroute métropolitaine une partie de la journée. M. Léonard estime qu'un plan de transport bien géré pourrait réduire la circulation automobile sur la métropolitaine ce qui permettrait de laisser une voie pour le passage des camions. Il suffirait d'inciter les compagnies de transport à réduire les sorties durant les heures de pointe mais, en retour, les camions pourraient profiter de voies réservées à d'autres moments. Le ministre a fait valoir qu'une voie réservée pour les camions étaient aussi une priorité sur le pont Champlain.

Le ministre qui répondait aux questions des journalistes à l'issue

VOIR LÉONARD EN A 2

SPÉCIAL CANADIENS

Le Canadien entame sa saison ce soir à New York face aux Rangers. Pour souligner l'événement, La Presse offre son spécial Canadien. Le calendrier des matches disputés dans la Ligue nationale a été mis à jour et le calendrier des rencontres télévisées a été complété. Chacun des Glorieux vous est présenté. Nous vous conseillons de conserver ce cahier, il vous sera utile tout au cours de cette saison de 48 rencontres. En page cahier. Mathias Brunet raconte comment les joueurs du Canadien, en route pour New York hier après-midi, aiment bien jouer le rôle de négligés. Une route courte mais ardue...

À lire dans le cahier G

Argent blanchi: sept ans de prison à deux avocats

YVES BOISVERT

Deux avocats arrêtés l'été dernier dans la plus vaste affaire de blanchiment d'argent jamais mise au jour au Canada ont reconnu leur culpabilité et ont été condamnés à sept ans et demi de pénitencier, hier, au palais de justice de Montréal.

L'avocat Vincenzo Vecchio, 39 ans, de Laval, a reconnu avoir blanchi pour environ 25 millions de dollars d'argent «sale» (de la drogue, présume-t-on), et l'avocat Richard Judd, 43 ans, de Saint-Jérôme, a avoué en avoir blanchi pour quelque 33 millions.

La défense comme la Couronne ont recommandé une peine d'emprisonnement de sept ans et demi pour les deux avocats, qui ont aussi avoué avoir participé à un complot pour importer 558 kilos de cocaïne en Grande-Bretagne.

Me Claude Bélanger, de la Couronne fédérale, admet que compte tenu des sommes impliquées, la peine imposée aux deux avocats n'est pas particulièrement sévère.

«Ils jouaient un rôle important (dans l'organisation criminelle), parce qu'ils sont des avocats. Mais ils ne pratiqueront plus jamais le droit, probablement, et ils ont tout perdu. D'autre part, en plaidant coupable, ils évitent un procès extrêmement long et complexe à l'État; il faut en tenir compte», a expliqué Me Bélanger.

Judd et Vecchio, associés à l'avocat Giuseppe Lagana (qui attend son procès en prison dans cette affaire), sont des exécutants de la mafia sicilienne à Montréal, estime la Gendarmerie Royale du Canada, qui les a pris au piège l'an dernier.

Pendant des mois, la GRC a exploité un bureau de change rue Peel, dans le centre-ville de

VOIR AVOCATS EN A 2

DU GOLF À LA MI-JANVIER!

Le temps doux des derniers jours sème le désarroi chez les skieurs, mais il fait le bonheur des golfeurs impénitents. Une centaine d'entre eux ont d'ailleurs profité de cette occasion inespérée pour retourner sur les verts. Notre photographe a croqué hier cette scène automnale au club International 2000 à Saint-Bernard-de-Lacolle, près de la frontière américaine. Michel Gervais observe le coup de son compagnon Jacques Duquette pendant que Jacques Plouffe soulève le drapeau.

PHOTO PIERRE McCANN, *La Presse*

Guy Savard tire sa révérence à la Caisse de dépôt

VALÉRIE BEAUREGARD et RUDY LE COURS

Juste avant que le gouvernement péquiste ne fasse rouler sa tête, Guy Savard a remis sa démission de la présidence et de la direction de l'exploitation de la Caisse de dépôt et placement du Québec, jeudi soir. Il entend retourner dans le secteur privé.

Des sources proches de M. Savard affirment qu'il aurait accepté un emploi dans une entreprise du secteur financier. Il a décidé de quitter amicalement l'institution, sentant la pression monter vu l'adoption imminente du projet de Loi 52 modifiant la Loi constitutive de la Caisse.

Guy Savard

M. Savard a vite constaté que le projet de loi, qui prévoit l'abolition du poste de président et chef de l'exploitation, ne lui permet plus d'exercer ses fonctions dans le cadre où elles lui ont été confiées.

Le projet de loi 52 prévoit remplacer les fonctions de président du conseil et chef de la direction et de président et chef de l'exploitation par celui de directeur général. C'est le directeur général qui assurera la présidence du conseil une fois cette loi adoptée. Le gouvernement péquiste n'a pas encore annoncé qui allait porter ce titre.

Une loi adoptée en 1990 par le gouvernement de Robert Bourassa avait scindé le poste de président-directeur général de la Caisse, à la suite du départ de Jean Campeau, maintenant ministre des Finances du gouvernement Parizeau. M. Jean-Claude Delorme avait été nommé à la présidence du conseil et chef de la direction de la Caisse, tandis que M. Savard occupait le fauteuil de président et chef de l'exploitation depuis janvier 1991. Tous deux avaient été nommés pour une période de 10 ans.

Auparavant, M. Savard avait dirigé le bureau de Sherbrooke des comptables Raymond Chabot Martin Paré, tandis que M. Delorme était à la tête de Téléglobe Canada.

C'est un secret de polichinelle que MM. Savard et Delorme n'étaient pas en parfaite symbiose. Qui plus est, l'arrivée de M. Savard à la Caisse avait créé un malaise palpable puisque les pouvoirs et le mandat dont l'avait doté la loi créant son poste empiétaient sur les fonctions de cadres supérieurs en place. C'est

VOIR SAVARD EN A 2

Parizeau sera reçu «officiellement» à Paris mais n'aura pas la Légion d'honneur

LOUIS-BERNARD ROBITAILLE
collaboration spéciale

PARIS

Le fait principal demeure: malgré des délais très serrés pour l'organisation de ce genre de visite, malgré surtout le déclenchement de la campagne présidentielle française, le premier ministre Parizeau a bel et bien obtenu «sa» visite officielle à Paris. Avec les honneurs qui, sauf rarissimes exceptions, sont réservés aux chefs de gouvernement de pays... souverains. L'événement reste donc exceptionnel, sur le plan politique.

Mais, comme justement elle intervient à un assez mauvais moment de la vie publique française, et aussi en raison d'une évidente «prudence» des responsables français sur la question québécoise, cette visite n'aura pas — et de loin — l'éclat et l'impact de la visite du premier ministre Lévesque à l'automne de 1977. Elle se situe même nettement en-deça du traitement accordé en janvier 1989 à M. Robert Bourassa.

Alors qu'en théorie il s'agit d'un «sommet» franco-québécois tel que ceux qui avaient été prévus en 1977, M. Parizeau se contentera d'une rencontre de moins d'une heure avec le premier ministre Édouard Balladur (qui est candidat déclaré à l'Élysée depuis mercredi). En 1989, M. Bourassa avait vu une première fois le premier ministre pour une réunion de travail. Une seconde fois pour un dîner très solennel au Quai d'Orsay, avec échange de toasts officiels. Une troisième fois pour une rencontre en tête-à-tête suivie d'une conférence de presse conjointe. Il est vrai que le premier ministre de l'époque s'appelait Michel Rocard, l'une des trois ou quatre personnalités politiques françaises les plus engagées en faveur du Québec.

Avec Édouard Balladur, qui n'a jamais manifesté d'intérêt particulier ou personnel pour la question québécoise, M. Parizeau devra donc se contenter d'un bref entretien. Le dîner du Quai d'Orsay se fera en comité restreint avec le ministre des Affaires étrangères, Alain Juppé, et sans toasts officiels. En revanche,

VOIR PARIZEAU EN A 2

Demain dans *La Presse*

Santé

Gestion du réseau de santé

■ Le ministre de la Santé, Jean Rochon, fera bientôt connaître l'orientation qu'il entend donner à la gestion des établissements du réseau de la santé. Il a déjà indiqué qu'il sera question de soins à domicile, de soins ambulatoires, de chirurgie d'un jour, de centres pour cas lourds. Raymond Bernatchez s'intéresse à ce dossier et est déjà en mesure de nous donner des précisions sur ce qui s'en vient. À lire demain dans le cahier SANTÉ.

LUNDI DANS *LA PRESSE*

■ Les fonds mutuels représentent un véhicule de placement intéressant pour les investisseurs qui recherchent une diversification de leur portefeuille. Pour vous aidez dans votre sélection de fonds en cette période des REER, *La Presse* publie dans son édition de lundi l'évolution des cours des fonds mutuels en 1994. À ne pas manquer lundi dans le cahier Économie de *La Presse*.

Précisions

■ Dans l'article accompagnant le sondage SOM-La Presse-Radio-Québec publié en page A 10 de *La Presse* d'hier, il est question de l'âge de la retraite à 67 ans. Or, la question posée par SOM portait plutôt «sur l'âge auquel les Canadiens pourront toucher leurs pensions de vieillesse». Nous regrettons d'avoir créé cette confusion.

■ Contrairement à ce que nous écrivions dans l'édition d'hier, le docteur Yves Saint-Laurent est le président de la Société québécoise des chirurgiens-plasticiens, et non un simple membre. Toutes nos excuses.

Jeu: une enquête étendue

ÉRIC TROTTIER

■ La Sûreté du Québec ne mène pas qu'une simple enquête sur le fabricant de machines à sous Bally Gaming, de Las Vegas, mais sur les trois plus importants fournisseurs d'appareils de jeux du casino de Montréal.

À la suite de nouvelles révélations faites dans *La Presse* d'hier sur le fabricant de machines à sous Universal, la Régie des alcools, des courses et des jeux a demandé à la SQ de faire toute la lumière sur les trois plus importants manufacturiers des casinos de Montréal et Charlevoix.

Dès le début de la semaine, des enquêteurs de la SQ vont se rendre en Louisiane pour rencontrer les agents du FBI qui ont découvert que la firme Bally avait des liens avec le crime organisé. Ils vont également rencontrer les dirigeants de la Corporation du jeu et du développement économique de la Louisiane, qui vient d'écarter les deux multinationales du jeu de son futur casino de New Orleans.

«Nous allons réviser scrupuleusement tous les dossiers des fournisseurs des casinos québécois, a déclaré Me Nicole Filion, directrice des contrôles du jeu à la Régie. En attendant, Loto-Québec a été mise en garde au sujet de ses relations commerciales avec ces fournisseurs.»

Bally, qui tentait d'obtenir le contrat de fabrication des 500 machines à sous du nouveau casino de la Nouvelle-Orléans, a essuyé un rejet parce qu'elle se serait laissé infiltrer par des éléments du crime organisé et parce qu'elle a accordé un prêt de 20 millions à une entreprise contrôlée par la mafia italo-américaine, la société Worldwide Gaming de New Orleans. Trois dirigeants de cette compagnie et 14 autres personnes ont été accusés en mai dernier relativement à des affaires de racket. Ces 17 personnes entretiendraient des relations avec trois familles de la Mafia dont les Gambino et les Genovese de New York et les Marcello de New Orleans.

La quotidienne Tirage d'hier
à trois chiffres 887
à quatre chiffres 4017

ABONNEMENT 285-6911
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30
RÉDACTION 285-7070
PROMOTION 285-7100
COMPTABILITÉ
Grandes annonces 285-6892
Annonces classées 285-6900

ANNONCES CLASSÉES
lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30 285-7111
Décès, remerciements 285-6816
GRANDES ANNONCES
Détaillants 285-7202
National, Télé+ 285-7306
Vacances, Voyages 285-7265
Carrières et professions, nominations 285-7320

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *LA PRESSE* et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à *LA PRESSE* sont également réservés. « Envois de publication canadienne — Contrat de vente numéro 0531650 » Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.
RENSEIGNEMENTS 285-7272

CODE DU JOUR 03-6 SAMEDI 21 JANVIER 1995

Suite de la Une

LÉONARD

Léonard créera un réseau de voies réservées dans la région de Montréal

de sa conférence donnée devant 500 membres du chapitre québécois de l'Institut agréé des Transports au Canada, a expliqué en outre que ce système de voies réservées devrait être doté d'une signalisation adéquate, faire l'objet d'une surveillance policière et géré de façon à permettre aux automobilistes d'être avisés des accidents, par exemple, pour éviter l'encombrement.

Ce réseau s'inscrit dans une intégration globale des modes de transport dans la région, ce qui ne pourra que revitaliser Montréal, une situation qui sera profitable à l'ensemble du Québec. «Nous voulons décourager l'utilisation individuelle des automobiles en ville», a t-il dit. Nous sommes très préoccupés par la qualité de la vie au centre-ville, car cette vitalité est essentielle». Pour lui, cette intégration peut être synonyme d'économies. Il fait valoir que si le nombre des usagers des transports en commun à Montréal passait de 346 à 400 millions, on n'aurait pas besoin d'autobus supplémentaires. Mais tous les véhicules fonctionneraient alors à pleine capacité.

Le ministre des Transports a affirmé qu'aucune solution n'était écartée à l'heure actuelle dans l'élaboration du futur plan de transport: métro à Laval, trains de banlieue, le «train de Pierre Bourque» pour l'est de la ville et même un aéroglisseur Montréal-Repentigny, une solution qui pourrait être retenue si on en démontrait la rentabilité.

M. Léonard a toutefois manifesté certaines réserves au sujet des trains de banlieue en signalant que les investissements de 125 à 150 millions permettraient une augmentation de 12 000 voyageurs aux heures de pointe. À cela s'ajoute le déficit d'exploitation dont le partage n'est pas établi. Si bien qu'il en coûterait relativement cher pour transporter les «nouveaux» voyageurs, dit le ministre, beaucoup plus que le métro et l'autobus.»

Par ailleurs, le plan du réseau routier spécial que devront dorénavant emprunter les camions au Québec devrait être terminé au début de l'été. Cet automne, les camions seront tenus sous peine d'amende d'utiliser certaines routes déterminées par le ministère des Transports. Les camions seront donc dirigés vers les autoroutes et les routes principales mais ils ne pourront circuler sur les routes secondaires que pour y faire une livraison. □

AVOCATS

Argent blanchi: sept ans de prison à deux avocats

Montréal, pour piéger des gros bonnets du crime organisé.

Les agents du «Centre International Monétaire de Montréal» ont vite gagné la confiance de certains criminels, grâce à leur grande discrétion. Quand Judd et Vecchio arrivaient au bureau de change avec des sacs et des valises remplis de centaines de milliers de dollars en petites coupures, on ne leur posait jamais de question. Voulaient-ils des traites bancaires en dollars américains? Pas de problème! Souvent, l'argent était expédié dans des banques étrangères.

La confiance était telle que les trafiquants de drogue ont embarqué ces agents-doubles de la GRC dans un complot d'importation de cocaïne.

Le jour de leur arrestation, le 30 août 1994, les deux avocats venaient de transporter 600 000 $ au CIMM pour financer le transport de la cocaïne par les deux agents doubles de la GRC.

Judd et Vecchio ont été arrêtés le même jour que 39 autres personnes au Canada, dans ce qui fut un des plus spectaculaires coups de filet de la GRC contre le crime organisé.

Hier, devant le juge Jean-Pierre Bonin, de la Cour du Québec, quatre autres personnes ont avoué leur culpabilité à l'accusation de complot pour importer 558 kilos de cocaïne en Grande-Bretagne.

Norman Rosenblum, 42 ans, de Vancouver, a été condamné à 13 ans d'emprisonnement. David Rouleau, 30 ans, d'Ascot Corner, en Estrie, a écopé 8 ans. Pierre Rodrigue, 33 ans, de Fleurimont, a été condamné à 6 ans d'emprisonnement. Jean Lamarche, 42 ans, a lui aussi écopé 6 ans de pénitencier.

Il reste plus de 30 accusés dans cette affaire. Le 30 janvier, la Couronne déposera un acte d'accusation privilégié, ce qui permettra de sauter l'étape de l'enquête préliminaire. Le procès, qui aura lieu devant jury, durera plusieurs mois, prévoit-on. Des montagnes de documents et une quantité impressionnante de bobines d'enregistrements de conversations devront être passés au peigne fin. □

Vincenzo Vecchio

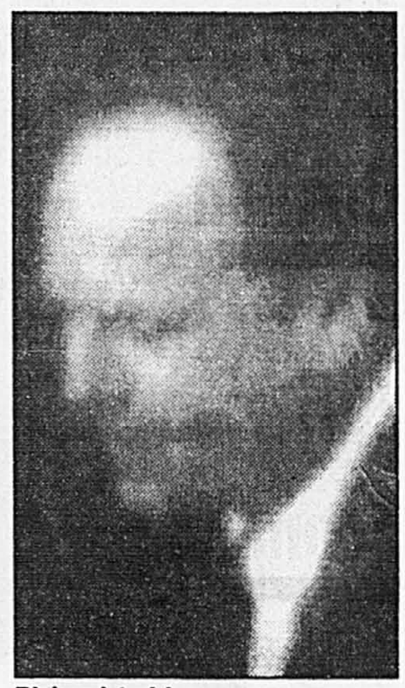

Richard Judd

SAVARD

Guy Savard tire sa révérence à la Caisse de dépôt

ainsi que quelques mois après son arrivée, démissionnait M. Daniel Paillé, aujourd'hui ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie.

Alors chef de l'opposition, M. Jacques Parizeau avait promis de modifier à nouveau la loi constitutive de la Caisse pour éliminer le poste de chef de l'exploitation qu'occupe M. Savard. Sitôt élu, sitôt fait: M. Savard n'a pas eu besoin qu'on lui fasse un dessin.

Aux yeux du gouvernement Parizeau, la Caisse de dépôt revêt la même importance névralgique que celle accordée par M. Bourassa à Hydro-Québec, l'autre grand héritage de la Révolution tranquille. D'où l'importance cruciale de la doter d'une direction en harmonie avec les vues du gouvernement.

Ce n'est d'ailleurs pas la première fois que M. Parizeau fait rouler des têtes à la Caisse de dépôt, ayant déjà obtenu celle de feu Marcel Cazavan en 1980. Il avait été remplacé par M. Campeau jusqu'alors sous-ministre de M. Parizeau.

Cette semaine encore, le gouvernement nommait un autre des siens, l'ex-ministre Rodrigue Biron, au conseil d'administration de la Caisse pour un mandat de trois ans.

Au cours de la présente année, la Caisse aura maille à partir à titre de mainteneur de marchés des obligations du Québec, dont l'écart avec les titres du Canada ne cesse de s'élargir depuis l'automne. Il lui sera fort difficile en effet d'obtenir un rendement optimal alors que son portefeuille est surpondéré en obligations du Québec.

Indemnité de départ

Le décret qui régit le contrat d'emploi de M. Savard précise qu'il a droit à une indemnité de départ d'un an, quelle que soit la portion du contrat non utilisée. M. Savard quittera ses fonctions le 30 janvier.

Son indemnité de départ équivaut à une année de rémunération soit un montant de près de 220 000 $ qui se décompose comme suit: un traitement de 145 550 $ et un boni de fonction équivalant à la moitié de son traitement, soit 72 775 $. M. Savard avait touché la même rémunération en 1993. En 1992, son salaire s'élevait à 144 109 $.

Dans sa lettre adressée à M. Delorme, M. Savard déclare: «Je suis reconnaissant d'avoir eu le privilège de servir mes concitoyens au sein d'une institution qui joue un rôle si crucial sur les scènes économique et financière du Québec.»

M. Savard poursuit: «Notre institution est désormais dotée d'une gestion du risque novatrice, d'une capacité de recherche, d'outils technologiques et d'un réseau international, tous essentiels à la réussite dans ce monde financier en constante évolution. Je suis convaincu que la Caisse est mieux équipée que jamais pour relever les défis inhérents à sa vocation.» □

PARIZEAU

Parizeau sera reçu «officiellement» à Paris mais n'aura pas la Légion d'honneur

l'état de santé présent du président Mitterrand a permis de rajouter in extremis un déjeuner «restreint» à l'Élysée jeudi midi. Mais il n'est pas fait mention d'un quelconque entretien avec le président, comme cela s'était fait en 1989 pour M. Bourassa, juste avant le repas. De bonne source, on a même appris que cet entretien, initialement prévu le mercredi à 17 heures, avait été supprimé du programme à la dernière minute, à la demande expresse de l'ambassade du Canada, qui ne souhaitait pas que M. Parizeau ait un traitement plus favorable que celui de M. Chrétien lors de sa visite en décembre dernier (M. Mitterrand, manifestement souffrant, avait brièvement reçu le premier ministre canadien, mais il n'y avait pas eu de déjeuner...).

Sur le fond, la visite de M. Lévesque en 1977 avait constitué à la fois un formidable précédent et provoqué un mini-séisme. C'est le président de la République d'alors, Giscard d'Estaing en personne, qui avait prononcé le fameux discours où il était dit que «la France accompagnerait le Québec le long du chemin qu'il aurait choisi». Et le gouvernement français avait exprès multiplié les symboles politiques les plus frappants, allant jusqu'à proposer à M. Lévesque de prononcer un discours dans l'hémicycle du Parlement: seules les protestations énergiques de l'ambassade du Canada avaient dissuadé Paris de mettre son projet à exécution.

Cette fois-ci, l'ensemble de la visite se déroulera dans le cadre très strict des usages diplomatiques et des précédents établis de longue date. Comme les journalistes ne verront ni n'entendront ni M. Mitterranmd, ni MM. Balladur et Juppé, tout encouragement public à la souveraineté est par avance exclu du scénario.

Une exception majeure à cette règle: le passage mardi du premier ministre québécois à l'Assemblée nationale à l'invitation de son président Philippe Séguin, gaulliste de poids devenu le principal «activiste» de la souveraineté du Québec dans les milieux politiques français. À contre-courant des autres hôtes de M. Parizeau, M. Séguin a décidé de réitérer les gestes symboliques de 1977. M. Parizeau, comme M. Lévesque à l'époque, pénétrera par «la porte Napoléon», à l'avant de l'Assemblée, une entrée qui n'est rigoureusement jamais utilisée. M. Parizeau s'adressera à quelque 300 invités — dont au grand maximum cinquante députés et sénateurs —, et il y aura un discours, probablement très «engagé» du président de l'Assemblée. Il semble que ce soit le seul passage de cette visite que l'ambassade du Canada attend avec une certaine fébrilité, même si en tant que tel le président de l'Assemblée n'engage en rien le gouvernement français par ses déclarations. Mais si M. Séguin dépassait nettement le cadre d'un encouragement vague au nationalisme québécois, on pourrait assister à une «mise au point» publique de l'ambassadeur Benoit Bouchard. Mais rien de bien terrible en perspective. «Quand on pense, affirme un haut fonctionnaire canadien, que Québec a fait des pressions énormes pour que le discours de M. Parizeau soit prononcé devant l'hémicycle!» Il paraît tout à fait improbable que le gouvernement Balladur aurait laissé M. Philippe Séguin piloter un projet pareil, si jamais il en avait eu l'idée. Mais en l'occurrence, le calendrier a naturellement supprimé le problème: la session parlementaire a pris fin mercredi.

Parmi les «gestes» — symboliques et sans conséquence — que pouvait faire le gouvernement français, il y avait la remise de la Légion d'honneur. Côté Québec et côté Canada, on pense que cette hypothèse a été envisagée. Mais, depuis la fuite, délibérée, maladroite, ou même «malveillante», qui a eu lieu à Québec à ce sujet, on estime de part et d'autre que le gouvernement français a été «vexé», et que cette Légion d'honneur n'est plus à l'ordre du jour. En tout cas pour ce voyage.

Chrétien sonde à Montevideo un marché potentiel de 200 millions de consommateurs

Presse Canadienne

MONTEVIDEO, Uruguay

■ Accueilli par une poignée de Canadiens agitant des drapeaux, le premier ministre Jean Chrétien est arrivé hier à Montevideo, quartier général d'un marché en pleine expansion de 200 millions de consommateurs et deuxième étape de sa tournée de promotion commerciale.

Mercosur, un marché commun qui comprend le cône sud de l'Amérique du Sud, est en effet basé à Montevideo et ses membres sont l'Uruguay, le Brésil, l'Argentine et le Paraguay.

Le bloc serait le prochain à adhérer à l'Accord de libre-échange nord-américain après le Chili, qui est censé en devenir membre en 1996.

Mais M. Chrétien a soutenu que Mercosur n'est pas prêt pour l'Aléna.

«Ils m'ont dit qu'ils souhaitent procéder à l'intégration de Mercosur d'abord et je suis d'accord avec ça», a déclaré M. Chrétien après avoir rencontré le président sortant de l'Uruguay, Luis Alberto Lacalle, et le président-élu Julio Maria Sanguinetti.

«Je crois que ça va être plus long pour Mercosur que pour le Chili.»

Mercosur a été créé en 1991, mais les tarifs externes communs ne sont entrés en vigueur que cette année.

Avant ses réunions d'hier, M. Chrétien avait semblé plus optimiste, disant qu'il cherchait à trouver «le mécanisme le plus approprié pour que Mercosur et l'Aléna s'unissent aussi vite que possible».

Il a ajouté qu'il aimerait bien voir Mercosur au sein de l'Aléna mais qu'il n'était pas sûr s'il fallait que cela se fasse en bloc ou un pays à la fois.

Au cours du reste de son voyage de 11 jours, M. Chrétien visitera l'Argentine, le Chili, le Brésil et le Costa Rica dans le but d'établir de nouveaux liens commerciaux. Près de 200 gens d'affaires se joindront à M. Chrétien lorsque ce dernier visitera l'Argentine, le Brésil et le Chili.

POLITIQUE de PRIX Garantie SANS CONDITIONS
CHAQUE JOUR/L'ANNÉE LONGUE Nous sommes convaincus que nos prix sont les plus bas! Si vous trouvez la même marchandise ailleurs à plus bas prix, nous respecterons non seulement ce prix mais nous vous accorderons un rabais additionnel de 10%!
NOS PRIX SONT IMBATTABLES
COMPAREZ VOUS SEREZ CONVAINCU!
LE SUPERCENTRE DE LA MODE MAISON
LINEN CHEST
les promenades de la CATHÉDRALE ROCKLAND
282-9525
341-7810

La Presse

L'ex-président du Board of Trade en fuite

Robert Harrison est soupçonné d'une tentative de fraude de 16 millions

LUCIE CÔTÉ

■ Soupçonné d'une tentative de fraude de 16 millions, l'ex-président du *Montreal Board of Trade*, Robert Harrison, qui était sommé de comparaître au Palais de justice le 11 janvier dernier, est présentement en fuite.

En fait, Harrison, âgé de 51 ans, a quitté le pays le 29 novembre, le jour même où sa sommation à comparaître a été remise à sa femme. Harrison a communiqué avec elle par télécopieur pour lui demander de venir chercher sa voiture, retrouvée à Messena, dans l'État de New York, près de Cornwall.

Les policiers de la section des fraudes du Service de police de la CUM ont retracé le suspect à Miami le 3 décembre, puis en Amérique du Sud, dans les Guyanes, le 19 décembre.

En 1984, Harrison avait déjà fui ainsi le Canada, au beau milieu de son enquête préliminaire pour fraude. Il s'était alors réfugié au Paraguay. Il avait fini par revenir plaider coupable, en septembre 1985, à des accusations de fraude et de complot. Il avait été condamné à trois mois d'emprisonnement et à 50 000 $ d'amende. Il avait dû de plus effectuer 200 heures de travaux communautaires.

Une nouvelle de date de comparution, le 24 février, a été fixée pour l'ex-conseiller financier de l'ancien ministre libéral Bryce Mackasey, également ancien associé du cabinet de comptables Touche, Ross & Associates.

S'il omet de se présenter encore une fois, le SPCUM émettra un mandat d'arrêt à la grandeur du pays et, si cela ne suffit pas, il demandera l'aide d'Interpol pour obtenir l'émission d'un mandat d'arrêt international, a signalé hier le lieutenant Émile Bisaillon, de la section des fraudes.

Harrison et son coaccusé, Jeffrey Mayes, font tous deux face à 18 chefs d'accusation et risquent une peine maximale de 10 ans d'emprisonnement.

Société en commandite

Les deux suspects avaient réussi à intéresser Norman Wray, propriétaire d'un petite entreprise cotée en bourse, New total Group, à une compagnie bidon, Pouvoir électrique mondial Investissements K (Pemik), située au 261, rue Sacrement, dans le Vieux-Montréal. Cette société immobilière, créée en 1976 et présidée par Peter Kuczer, s'est placée récemment sous la protection de la Loi de la faillite.

Le projet, une société en commandite, Hydr-Eau, qui voulait vendre 12 projets hydro-électriques dans six pays, a failli marcher. Il était sur le point d'être accepté par la Commission des valeurs mobilières. Il ne manquait plus qu'un seul document. Les suspects auraient alors commis l'erreur qui leur a été fatale ; ils ont fourni le faux document si rapidement que la méfiance de l'homme d'affaires a été éveillée.

Robert Harrison, en 1984.

Il a alors contacté directement les vraies compagnies mêlées à leur insu au projet et appris que toute l'histoire était une vaste fraude. Il a donc porté plainte à la police.

Si la fraude avait fonctionné, le plaignant, Norman Wray, aurait acquis Pemik et 8,8 millions d'actions à 50 cents l'unité auraient été émises sur le marché de la Bourse.

En mai 1993, relativement à cette affaire de fraude, les policiers ont perquisitionné aux bureaux de Peter Kuczer, l'ancien patron de Harrison et Mayes. Mais aucune accusation n'a été portée contre Kuczer, président de la compagnie Hydro P-1, propriétaire de petits barrages privés qui fournissent de l'électricité à Hydro-Québec.

Néanmoins, les policiers ont saisi près de 40 documents, dont une lettre qui expliquait que Jeffrey Mayes et Robert Harrison travaillaient à contrat avec Peter Kuczer. Les deux accusés avaient d'ailleurs eux-mêmes mentionné ce fait à Norman Wray. De plus, une copie d'une lettre de Peter Kuczer datée du 8 mars 1993 et adressée à Norman Wray, le prie de cesser de mentionner son nom ou celui des autres hommes impliqués dans cette affaire, peut-on lire dans le dossier du mandat de perquisition accordé à l'époque.

Parmi les documents figure aussi de la correspondance échangée entre l'homme d'affaires qui a failli se faire escroquer et des compagnies comme Gestion Camlyn de Jeffrey Mayes, Argyll Corporation de Robert Harrison et Pemik, toutes logées au 261, rue Saint-Sacrement. En fait, Argyll est une vraie compagnie de Stamford, au Connecticut, mais dont le nom a été utilisé frauduleusement.

Enfin, les policiers ont saisi des étampes, notamment de la Chase Manhattan Bank et de la First American Bank, qui ont servi à la tentative de fraude.

Provigo retire les produits Natrel

GILLES PAQUIN

■ Provigo a décidé hier de retirer tous les produits laitiers Natrel d'une centaine de supermarchés Maxi, Héritage et Provigo de Montréal, Québec, Trois-Rivières et Sherbrooke.

Cette mesure préventive a été adoptée après réception d'un nouvel appel de menace de la part d'un individu qui prétendait avoir contaminé certains de ces produits.

Les produits Natrel visés portent les marques Québon, Purdélice, Ultra'crème, Ultra'mage, Glacier, Yoplait et Cascade. Ils avaient déjà été retirés, mercredi, de huit marchés Provigo et 15 dépanneurs Provi-Soir de Laval.

La semaine dernière, Provigo avait également retiré ces mêmes produits des magasins Maxi du Cap-de-la-Madeleine et de Charlebourg ainsi que d'un marché Héritage de Saint-Romuald.

Une porte-parole de Natrel a souligné que Santé Canada poursuivait l'analyse des produits retirés des magasins. Tous ceux qui ont été examinés sont sains et aucun cas d'intoxication n'a été signalé.

« Bien que ces résultats soient encourageants, tous les produits en cause seront détruits. Natrel entend réapprovisionner ces magasins sous peu », a déclaré la directrice des relations publiques de Natrel, Diane Jubinville.

Selon elle, Natrel a essuyé des pertes d'environ 110 000 $ lors des deux premières opérations de retrait de ses produits de 26 magasins. La note sera passablement plus élevée avec l'ajout d'une centaine de nouveaux supermarchés.

Un autre appel anonyme, visant cette fois la marque Sealtest, avait par ailleurs entraîné jeudi le retrait de tous ces produits d'un Provigo de Lévis.

PHOTO MICHEL GRAVEL, *La Presse*

Toboggan... en béton

L'équipe d'étudiants en génie civil de l'Université de Stuttgart (Allemagne), championne à la grande course nordique de toboggan en béton à Edmonton, l'année dernière, est revenue au Canada cette année pour participer à la nouvelle édition de la course, qui se termine aujourd'hui au centre de ski de la Côte boisée, à Terrebonne. De gauche à droite : Anette Hemminger, Michael Reick, Hannes Spieth, Christian Dellinger et André Haute. Un des objectifs de la compétition : fabriquer le meilleur toboggan... en béton !

La police de la CUM forme une super escouade contre les crimes à caractère sexuel

ÉRIC TROTTIER

■ Depuis une semaine, la police de la CUM est en train de former une super escouade d'enquêteurs spécialisés dans les affaires d'agressions sexuelles.

Ces spécialistes se familiariseront avec le profil des agresseurs, tout en acquérant certaines notions de psychologie afin de mieux faire face au traumatisme vécu par les victimes. Ils vont également pouvoir compter sur des méthodes d'enquête novatrices : par exemple, le quartier général de la police s'apprête à aménager une « salle de jeu » destinée à faire oublier aux enfants agressés qu'ils se trouvent en présence de policiers... dans un poste de police !

« Nous voulons être à la fine pointe de ce qui se fait dans le domaine, a déclaré cette semaine à *La Presse* l'inspecteur Jean Ostiguy, commandant-adjoint à la division des crimes majeurs de la CUM et responsable de la nouvelle brigade. En formant des spécialistes, en leur donnant tous les outils possibles, nous allons offrir un meilleur service aux victimes et notre taux de solution des agressions devrait augmenter. »

Il se commet entre trois et quatre viols par jour sur le territoire de la CUM, pour un total de 1400 par année. Les policiers arrivent généralement à retrouver un peu plus du tiers des agresseurs.

Depuis dix jours, près de 70 candidats, pour la plupart des sergents-détectives et des agents de la section « Police-Jeunesse », subissent une série de tests en vue de déterminer lesquels parmi eux formeront l'équipe de 28 spécialistes qui devront, à partir du 17 avril, résoudre les enquêtes d'agressions sexuelles graves.

« Ce type de brigade existe ailleurs, mais je crois bien que c'est la première fois qu'on met autant d'énergie dans la formation », explique l'inspecteur Ostiguy, qui sera entouré des lieutenants-détectives Yvan Gauvreau (anciennement de la section des vols qualifiés) et Michel Fréchette (qui vient du poste 25, au centre-ville)

Formation

La formation que suivent les policiers consiste à leur inculquer certaines notions pour comprendre le comportement des agresseurs... et ce que vivent les victimes.

« Un enquêteur d'agression sexuelle doit se montrer très perspicace, avoir beaucoup de tact. Parce que ce sont toujours des crimes délicats, particulièrement quand les enfants en sont victimes », raconte un des 70 candidats.

« Ce n'est pas comme faire une enquête sur des règlements de comptes, ajoute un autre. Dans le cas des agressions sexuelles, les victimes sont toutes innocentes ; on doit garder nos distances, rester assez froid. C'est difficile par moments... »

« Pour moi, l'agression sexuelle est le crime le plus crapuleux qui soit, enchaîne un troisième policier. Parce que la victime doit vivre avec ça toute sa vie. Mais l'enquêteur doit demeurer objectif ; il faut éviter d'accuser inutilement un innocent, parce que ça aussi, ça peut détruire une vie... »

Il cite en exemple cette histoire d'une adolescente qui se présente un jour à la police pour porter plainte contre son père. Celui-ci l'abuse depuis l'âge de dix ans, affirme-t-elle. Bien qu'elle ne s'était confié à personne jusque-là, elle raconte toute une série de détails bien précis.

Mais le policier a un doute, en raisons de deux ou trois contradictions. Sans que la victime ne s'en rende compte, il l'interroge plus à fond. Après trois heures, persuadé que la « victime » lui a monté un bateau, il lui annonce qu'il ne la croit pas. La jeune femme repart en pleurant.

« Un an plus tard, raconte le policier, elle m'a rappelé pour s'excuser de m'avoir menti. J'étais drôlement soulagé de ne pas avoir accusé le père pour rien... et de ne pas avoir embarqué les yeux fermés dans son histoire ! »

Comme on peut le constater, les 70 candidats qui ont postulé pour les 28 postes disponibles à la nouvelle escouade sont extrêmement motivés.

Le 12 janvier, ils ont subi un premier examen écrit visant à mesurer leur expertise d'enquête. Les policiers devaient alors analyser une enquête d'agression sexuelle mal faite et découvrir certaines failles.

Par la suite, ils ont visionné sur vidéo une scène de crime, un appartement, des traces de sang dans la cuisine. Ils devaient alors trouver les indices qui les aiderait à régler cette affaire et émettre des hypothèses.

Ensuite, ils ont étudié la déclaration faite à la police par une jeune femme victime d'agression sexuelle. La déclaration était incomplète et les policiers devaient énoncer les questions supplémentaires qu'ils lui auraient posées.

Les 70 candidats connaîtront leurs résultats d'ici une semaine. Par la suite, les 45 meilleurs poursuivront leur formation, le 6 février, par un test psychométrique.

En mars, les candidats devront subir une entrevue. Et, finalement, du 3 au 15 avril, ils suivront un programme de perfectionnement.

Au terme de cette formation, il restera 28 policiers : l'escouade des agressions sexuelles sera alors prête à entrer en fonction. La nouvelle équipe travaillera à partir des locaux de la police à la Place Versailles, dans l'est de Montréal.

L'EXPRESS DU MATIN

MINI-ÉMEUTE DANS UNE POLYVALENTE DE LONGUEUIL

■ Une mini-émeute a éclaté à l'école polyvalente Jacques-Rousseau, hier à Longueuil, lorsque les étudiants se sont mis à lancer des oranges, des pommes et des sandwichs dans la cafétéria. « Ce qui a commencé comme une séance de défoulement a dégénéré en bagarre », a dit le lieutenant Michel Sauriol, de la police de Longueuil. Sept étudiants ont été arrêtés. Plusieurs personnes ont été battues ; au moins un étudiant a subi des coupures à la tête. La police a aussi interrogé une jeune fille à l'hôpital ; cette dernière affirme avoir reçu des coups de bâton dans le dos. Des citoyens ont alerté la police vers midi trente et signalé qu'un homme et une femme se faisaient battre devant l'école. Deux policiers se sont tout de suite rendus sur les lieux. À leur arrivée, les 1000 élèves sortaient de l'école, a dit M. Sauriol. Une centaine d'entre eux se sont mis à lancer toutes sortes d'objets aux policiers. Ceux-ci ont dû demander des renforts. Il a fallu environ une demi-heure à une douzaine de policiers pour maîtriser la situation. Les sept étudiants arrêtés, tous des mineurs, devront répondre à des accusations d'avoir troublé la paix et d'avoir commis des voies de fait contre les policiers. Aucun policier n'a été blessé.

CAMIONS SOUS SURVEILLANCE

■ La police de la Communauté urbaine de Montréal a décidé de surveiller les camions de déneigement, lors de la prochaine tempête, afin d'éviter qu'ils ne fassent de nouvelles victimes. Tous les ans, des piétons sont blessés ou tués par des camions de déneigement, indique un communiqué. De surcroît, des camionneurs provoquent des dommages matériels. Il y a eu aussi des cas de délits de fuite. Les policiers vont surveiller certaines intersections cibles et voir à l'application du code de sécurité routière de façon rigoureuse. Lorsque les camionneurs seront en attente de chargement, les policiers vérifieront les camions et leurs conducteurs.

MÉTHANE À POINTE-CLAIRE

■ Le coroner Cyrille Delage demande que des experts analysent le sol d'un secteur de Pointe-Claire, afin de détecter la présence possible de gaz méthane. Telle est la principale recommandation de M. Delage, dans son rapport d'enquête complété à la suite du décès de John Dundwoodi, survenu le 7 mai 1993, lors d'une explosion suivie d'un incendie. « Même s'il s'avère difficile d'établir la cause réelle de l'explosion survenue au 98-A Lakeshore Road, le coroner conclut que la possibilité de retrouver dans le sol la présence de gaz méthane est plutôt restreinte, indique un communiqué. Mais c'est en pensant à tous les propriétaires des résidences voisines que le coroner demande au ministère de l'Environnement ou à la municipalité de procéder aux expertises nécessaires. »

ÉCOLIÈRES ACCUSÉES

■ Trois nouvelles écolières de 13 ans environ ont été accusées, hier, de voies de fait causant des lésions à la suite de la raclée infligée, lundi, à une élève de la Poly-Jeunesse, boulevard Sainte-Rose, à Laval. Tout comme les quatre autres jeudi, elles ont pu reprendre leur liberté après avoir été traduites devant un juge de la Cour du Québec, chambre de la jeunesse. *La Presse* a appris que la police de Laval songe à demander au ministère public de porter des accusations à l'endroit de deux adultes proches de la victime qui auraient posé certains gestes à l'école, le lendemain de l'agression.

EX-POLICIER CONDAMNÉ

■ Le juge Bruno Cyr, de la Cour du Québec, a condamné, hier, un ex-policier de Laval à une amende de 600 $ plus les frais pour avoir conduit son automobile alors qu'il avait été facultées affaiblies par l'alcool. Lorsque Richard Daigneault, qui a déjà été boxeur professionnel, a été intercepté par des anciens collègues de travail, il avait déjà été mis à la porte de la police dans une toute autre histoire. Il a contesté son congédiement et attend la décision de l'arbitre.

Notre album sort aujourd'hui. Et vous l'avez déjà.

Vous le trouverez dans La Presse d'aujourd'hui.

McDonald's

Des médecins veulent la disparition de deux hôpitaux universitaires

MARTHA GAGNON

■ Les présidents du Conseil des médecins de quatre hôpitaux de Montréal demandent au ministre de la Santé d'appliquer la recommandation de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal qui vise à diminuer le nombre d'hôpitaux universitaires de six à quatre.

Une proposition qui n'a jamais fait l'unanimité dans le milieu et consiste en deux regroupements: l'Hôtel-Dieu avec l'hôpital Notre-Dame et Saint-Luc avec Maisonneuve-Rosemont. Quant aux hôpitaux Sacré-Coeur et Sainte-Justine, ils conservent leur autonomie et leur statut universitaire.

L'Hôtel-Dieu a rejeté avec vigueur cette proposition qui lui ferait perdre plusieurs avantages et qu'il considère comme une menace à sa survie.

Les présidents du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens des hôpitaux Notre-Dame, Maisonneuve-Rosemont, Sacré-Coeur et Sainte-Justine ont décidé hier de faire front commun pour tenter de convaincre la population et le ministre Rochon de la justesse de leurs arguments.

«Dans ce débat houleux, ce n'est pas tous les hôpitaux qui sont en désaccord, expliquait hier le Dr Gilles Jobin, président du Conseil des médecins de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont. S'il n'y a pas d'unanimité, il y a tout de même un large consensus autour de la proposition de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal. Il faut le dire pour qu'on cesse enfin de croire que nous sommes tous en chicane.»

Les autres représentants des médecins sont les docteurs Richard Martin, de l'hôpital Sacré-Coeur, Jean Charest, de l'hôpital Sainte-Justine, et François Lamoureux, de l'hôpital Notre-Dame. Ce dernier s'est particulièrement fait remarquer ces derniers jours en faisant des déclarations fracassantes à l'effet que Notre-Dame devait conserver son titre de *Vaisseau amiral* et devenir le super-hôpital du centre-ville.

À la veille d'une décision ministérielle, les hôpitaux mènent un sprint final pour défendre leurs intérêts. La réaction des quatre présidents survient au moment où des rumeurs laissent croire que le ministre Rochon pourrait opter pour une autre proposition.

Celle-ci consisterait à regrouper les hôpitaux Notre-Dame, Hôtel-Dieu et Saint-Luc pour former un consortium au centre-ville. Quant aux hôpitaux Maisonneuve-Rosemont et Sacré-Coeur, ils formeraient l'autre regroupement.

Cette proposition, qui émane d'un sous-comité de la Faculté de médecine, n'a jamais été approuvée par cette dernière. On se demande s'il s'agit d'un ballon d'essai ou si la proposition est bel et bien sur la table du ministre Rochon.

Les docteurs Jobin et Lamoureux estiment qu'une telle proposition représente le statu quo. Dans une lettre envoyée à tous les médias, les quatre présidents affirment que la Faculté de médecine détient la «seule vraie solution au problème» dans le contexte économique actuel.

Selon cette proposition, l'enseignement universitaire serait principalement concentrée dans les hôpitaux Maisonneuve-Rosemont et Notre-Dame qui deviendrait les deux pôles d'attraction. Dans leur lettre, les médecins rappellent que les étudiants en médecine, qui sont de moins en moins nombreux, sont dispersés dans six hôpitaux, alors qu'une concentration s'impose pour offrir une meilleure formation.

La proposition de la Faculté de médecine émane du rapport de la firme CGO. Le Dr Jobin souligne que les quatre hôpitaux, qui font aujourd'hui front commun, ont voté en faveur de cette proposition à la fin de l'été dernier. L'arrivée d'un nouveau ministre de la Santé a toutefois relancé le débat.

Il y a peu de temps, le doyen de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal, Serge Carrière, annonçait qu'il se retirait de son poste mais que sa décision n'était pas liée au débat actuel.

Le regroupement des hôpitaux universitaires est un sujet épineux dont les conséquences seront très importantes pour l'avenir du système de santé. Les hôpitaux sont aux prises avec des compressions budgétaires énormes qui les obligent à faire des choix déchirants. Pour le gouvernement, il s'agit d'une décision cruciale.

Le public sera consulté sur les coupures dans les soins de santé

MARTHA GAGNON

■ La Régie de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre s'apprête à tenir des audiences publiques sur les compressions budgétaires, au cours desquelles on étudiera la possibilité de fermer un ou des hôpitaux généraux pour les transformer en centres de soins pour malades chroniques.

La régie prévoit des compressions de près de 100 millions de dollars pour l'année 1995-96, dont plus de 65 millions pour les hôpitaux. «Dans ce contexte, il faut se demander s'il ne serait pas préférable de fermer un établissement au lieu de répartir les compressions à l'ensemble des hôpitaux. Il vaut peut-être mieux fermer un hôpital que de fermer des lits et réduire les services à la population», a expliqué le directeur, Marcel Villeneuve, au cours d'une entrevue. La semaine dernière, 600 lits étaient fermés dans les différents établissements.

M. Villeneuve se garde bien, pour l'instant, d'identifier les hôpitaux dont la vocation pourrait être changée. «Nous ne sommes pas rendus à cette étape. Il faut d'abord consulter le milieu et s'entendre sur la stratégie à adopter.»

Il a souvent été question de fermer l'hôpital Sainte-Jeanne d'Arc mais jamais personne n'a osé. On ne parle évidemment pas de fermer un hôpital universitaire mais un hôpital plus petit.

Mme Pauline Marois envisage des compressions de 1,4 milliard sur trois ans dans le domaine de la santé et des services sociaux.

La Régie veut tenir des audiences publiques en février où elle invitera les directions, les syndicats et les organismes intéressés à discuter des compressions budgétaires et de la façon dont elles doivent être appliquées. «On a envoyé à tous les directeurs généraux une *simulation* de ce que pourraient être les prochaines compressions pour lancer le débat», dit M. Villeneuve.

En juin, la Fédération des CLSC se disait favorable à la fermeture d'hôpitaux et encourageait le gouvernement du Québec à prendre ce virage pour réallouer les sommes ainsi économisées vers d'autres ressources, comme par exemple le maintien à domicile.

Le directeur de l'hôpital Notre-Dame, David Levine, a répété à plusieurs reprises au cours des derniers mois qu'il faudrait éventuellement transformer un hôpital général en hôpital pour soins prolongés. Lors du dernier congrès de l'Association des directeurs généraux, il a expliqué que des hôpitaux universitaires, comme Notre-Dame, dont la vocation est le traitement et non l'hébergement, doivent garder plusieurs malades chroniques, faute de places ailleurs.

M. Villeneuve explique que les hôpitaux doivent aussi entreprendre des changements pour privilégier la chirurgie d'un jour et les services externes. «On pourrait ainsi diminuer le nombre de lits tout en maintenant les services.» Selon lui, des études démontrent que «de 20 à 40 p. cent des jours d'hospitalisation, ainsi que la durée de séjour, ne sont pas appropriés. Les hôpitaux doivent donc apprendre à faire les choses autrement.»

La Régie de la santé de Montréal-Centre n'a jamais donné son appui au projet de construction d'un hôpital à Rivière-des-Prairies. M. Villeneuve continue encore aujourd'hui d'affirmer que l'on n'a pas les moyens financiers de réaliser un tel projet. «La population peut utiliser les services des hôpitaux Maisonneuve-Rosemont et Santa-Cabrini.»

La présidente du Conseil du Trésor, Mme Pauline Marois, envisage, comme on le sait, d'imposer des compressions de 1,4 milliard sur trois ans dans le domaine de la santé et des services sociaux. Les coupures pourraient être de 400 millions pour 1995-96.

Les taxis en appel

■ La Ligue de taxis de Montréal a obtenu hier la permission d'interjeter appel d'un jugement de la Cour supérieure qui soutient que les chauffeurs de taxi ne peuvent arrêter leur voiture dans des zones interdites, même si c'est seulement pour faire descendre ou monter un client. En première instance, deux chauffeurs de taxi, qui avaient reçu chacun une contravention de 40$ pour avoir contrevenu à un règlement de la Ville de Montréal, en s'arrêtant devant l'hôtel Reine Elizabeth, le 25 mai 1993, avaient été acquittés parce qu'ils se trouvaient dans une voie réservée aux autobus et aux taxis. La Ville avait fait appel de cette décision et le juge Pierre Béliveau, de la Cour supérieure, l'a infirmée, en disant qu'il n'appartient pas aux tribunaux de juger du choix politique d'une municipalité, même s'il cause des inconvénients aux chauffeurs de taxi. Le règlement dit clairement que de tels arrêts sont interdits et les deux chauffeurs, ou plutôt le propriétaire de la voiture dans un cas et la compagnie dans l'autre, ont été condamnés à payer

OFFREZ-VOUS L'EUROPE COMME UN BONHEUR SANS NUAGES

AIR CANADA VOUS OFFRE PLUS DE VOLS À PRIX ABORDABLES POUR L'EUROPE QUE VOUS NE LE PENSEZ

Aucune autre compagnie aérienne au pays ne vous offre autant de vols pour autant de villes en Europe qu'Air Canada. Si vous avez un goût d'évasion, profitez de ces tarifs spéciaux pour choisir votre prochaine destination de vacances. Réservez donc dès maintenant votre siège pour le mois de février et mars.

MONTRÉAL ALLER-RETOUR À:

LONDRES À PARTIR DE 498$ — DU 28 JANVIER AU 31 MARS
ZURICH À PARTIR DE 668$ — DU 11 FEVRIER AU 8 MARS
*PARIS À PARTIR DE 598$ — DU 11 FEVRIER AU 31 MARS
BERLIN À PARTIR DE 678$ — DU 11 FEVRIER AU 1er MARS
FRANCFORT À PARTIR DE 618$ — DU 11 FEVRIER AU 1er MARS
VIENNE À PARTIR DE 718$ — DU 11 FEVRIER AU 8 MARS
*LYON À PARTIR DE 648$ — DU 11 FEVRIER AU 31 MARS
*NICE À PARTIR DE 728$ — DU 11 FEVRIER AU 31 MARS

*Les tarifs varient selon la date de départ.
Le nombre de sièges est limité et le vol peut être complet. Séjour minimal et maximal et d'autres conditions s'appliquent.
Appelez votre agent de voyages ou Air Canada au 393-3333 pour plus de détails.

AIR CANADA
Pour le monde

Nouvel an. Nouveau style. Prix attrayant !

Toyota Camry 1995 (de base)
LOUEZ À PARTIR DE 297$/MOIS 48 MOIS
*Location 48 mois, 100 000 km inclus. Premier paiement et dépôt de sécurité exigés (375 $) Comptant 1 500 $ ou échange. Taxes, transport et préparation en sus.
20 VOITURES DE COURTOISIE
PIÈCES ET SERVICE OUVERTS JUSQU'À 3 H LE MATIN
ST-LÉONARD TOYOTA
7665, boul. Lacordaire (coin boul. Métropolitain)
Tél.: 252-1373

Portatifs
Le plus grand CHOIX à Montréal

Nous pourrions vous parler de nos boutiques:
• du choix des grandes marques
• de nos comptoirs de service
• de nos prix affichés avec infos
• de nos vendeurs accueillants et dévoués...
MAIS VENEZ DONC LE CONSTATER PAR VOUS-MÊMES!

EPSON ActionNote 500 COULEUR
486SLC2 50 Mhz • 4 Mo/260Mo
Ecran couleur passive 8,2
Trackman + mallette
+ Windows
Rég.: 2 699$
SPÉCIAL INVENTAIRE 2 099 $

Aussi en magasin:
COMPAQ
Aero Sub Mono 4/84 Mo... 1599 $
Aero Sub Mono 4/170 Mo... 1899 $
Contura 400 4/250 Mo coul... 3399 $
EPSON ActionNote
486-33 Mhz 4/120 Mo... 1699 $
DX2-50 Mhz... 2199 $
IBM
ThinkPad 350 - 4/250 Mo coul... 2695 $
NEC
425 - 120 Mo Mono
Versa DX2-50 Mhz, 4/250 coul... 3799 $
Versa 200 4/200 mono... 1999 $
Versa 200 4/200 coul... 2288 $
Panasonic
Multimedia CD-rom
DX50 couleur... 6999 $
SAMSUNG
Note DX50-4/260 Mo
Couleur active... 4695 $

SPÉCIAL INVENTAIRE
QUADERNO
Le plus petit à ce prix!
386sx 20 Mhz • 4 Mo/60 Mo
Ecran monochrome 7" VGA
Trackball intégré + malette
Windows + Works
+ Lotus Organizer
Système intégré d'enregistrement
Rég.: 1699 $ 1 199 $

Dumoulin informatique
MONTRÉAL • 8251 St-Hubert 385-1777
LAVAL • 1533 Autoroute 440 ouest 688-1001
LONGUEUIL • 2203 chemin de Chambly 468-5651
03-PRS-44-21/01/95

Le nouveau directeur de la SQ devra « livrer la police de l'an 2000 », dit le ministre Ménard

ROLLANDE PARENT
de la Presse Canadienne

■ Le 18e directeur général de la Sûreté du Québec (SQ), Serge Barbeau, a reçu le mandat, hier, du ministre de la Sécurité publique, Serge Ménard, de moderniser ce corps policier composé de 5500 personnes.

« À l'aube de l'an 2000, la Sûreté du Québec doit changer. Elle est prête et capable de le faire », a affirmé le ministre Ménard quelques minutes après avoir investi dans ses fonctions le nouveau patron de la SQ.

« M. Barbeau a les qualités nécessaires pour diriger en ces temps difficiles et exigeants », a-t-il soutenu devant un auditoire composé de quelque 300 policiers et du même nombre de représentants d'organismes publics et privés venus assister à la passation des pouvoirs jusqu'à récemment détenus par le directeur sortant Robert Lavigne.

Le ministre a indiqué qu'il fallait en finir avec l'intolérance, le sexisme, le racisme et les préjugés de toutes sortes.

« La société est plus exigeante. Elle exige de ses policiers de l'efficacité et des actions professionnelles nuancées et mesurées qui respectent l'intégrité, la justice, l'égalité de tous et la transparence et qu'ils recourent à la force de façon mesurée et graduelle et en dernier ressort », a déclaré M. Ménard.

Il a souligné que la nomination de M. Barbeau au poste de directeur général avait suscité beaucoup d'espoir dans les communautés autochtones et les communautés culturelles.

Outre les changements d'attitude recherchés, le ministre estime que les policiers devront être de mieux en mieux formés pour être en mesure de faire la lutte aux criminels qui ne connaissent pas de frontières et qui, à l'aide de leurs énormes capitaux, se dotent d'équipements sophistiqués susceptibles de les mettre à l'abri des forces policières.

« Les exigences légales pour arriver à ce que soient poursuivis et condamnés les criminiels sont également de plus en plus complexes et nécessitent des connaissances en droit de plus en plus raffinées », a-t-il signalé.

En terminant, le ministre Ménard a dit au directeur Barbeau qu'il disposait de cinq ans pour « livrer la police de l'an 2000 » à la fin de son mandat, en l'an 2000.

PHOTO ARMAND TROTTIER, *La Presse*

Le 18e directeur général de la Sûreté du Québec (SQ), Serge Barbeau, a prêté serment hier. On l'aperçoit ici alors qu'il est accueilli par le ministre de la Sécurité publique, Serge Ménard.

Dans son allocution, le nouveau leader de la SQ, âgé de 46 ans, a signalé que sa petite enfance passée dans le quartier Notre-Dame-de-Grâce où ses copains étaient Juifs, Grecs et parlaient anglais lui ont permis d'acquérir « une ouverture face à la diversité ».

Il a promis de baser son action sur trois grands principes : partenariat, transparence et innovation.

Le partage des responsabilités entre les différents services de police, « qualifié de nébuleux » a-t-il dit, pose un défi important et nécessite un travail en partenariat, a reconnu M. Barbeau.

Il s'est ensuite engagé à s'inspirer des initiatives même les plus modestes pour améliorer les services à la population.

M. Barbeau entend mériter la confiance des citoyens en faisant preuve de transparence quand viendra le temps de déterminer les orientations, arrêter des décisions et passer à l'action. Il veut se mettre à l'écoute des attentes des citoyens en matière de sécurité publique.

Il a finalement rendu hommage à M. Robert Lavigne qui après 32 ans à la SQ, dont cinq en qualité de directeur général, a démissionné le 23 novembre 1994.

Lavigne

Ce dernier a dit avoir réalisé ses principaux objectifs en matière de lutte à la drogue et au crime organisé, de sécurité routière, de programmes communautaires et de mécanismes de consultation.

« Je laisse la SQ sur des assises solides avec des ressources humaines bien formées, des outils de travail plus performants, des ordinateurs, des systèmes de gestion, du matériel moderne pour l'écoute électronique et la prise d'empreintes digitales et un nouveau réseau de télécommunications », a-t-il dit.

Il a tenu à remercier le prédécesseur du ministre Ménard, soit M. Claude Ryan, pour avoir amendé la Loi de police afin de lui permettre de demeurer directeur général pendant deux autres années, une fois terminé son mandat de cinq ans.

M. Lavigne a à peine terminé la première année de ce deuxième mandat.

Un gardien de prison harcelait trois journalistes de RC

RAYMOND GERVAIS

■ Un surveillant du Centre de prévention Parthenais à Montréal, Gaétan Lapalme, 45 ans, a reconnu sa culpabilité hier à trois accusations de harcèlement criminel à l'endroit de trois journalistes féminins de Radio-Canada.

Les événements reprochés à Lapalme se sont produits au cours des mois de février à avril 1994 et consistaient en des lettres de harcèlement adressées aux journalistes Michèle Viroly, Solveig Miller et Marie-Claude Lavallée de la télévision d'État. Selon la preuve présentée hier devant le juge Denis Laliberté de la Cour municipal de Montréal, Lapalme, qui reçoit présentement des soins psychiatriques à l'Hôpital Notre-Dame, a écrit un total de 34 lettres dans lesquelles il harcelait ses victimes.

À la suite de ces lettres, Lapalme a été arrêté le 27 avril 1994 et a été accusé de trois chefs d'harcèlement criminel.

Constatant son état psychologique anormal, la Cour lui a immédiatement imposé des conditions visant à le tenir éloigner des trois journalistes. Depuis le mois d'avril dernier, M. Lapalme a respecté ses engagements envers la Cour et hier, au moment où sa cause revenait sur le rôle pour la forme, ce dernier s'est reconnu coupable par anticipation des accusations reprochées.

L'accusé a été condamné à garder la paix et à maintenir une bonne conduite durant un an.

Le juge Laliberté lui a de plus imposé trois autres conditions, soit de ne pas tenter de communiquer de quelque manière que ce soit avec les journalistes Michèle Viroly, Solveig Miller et Marie-Claude Lavallée ; de ne pas pénétrer dans un périmètre borné par les rues Delorimier, Sherbrooke, Saint-Hubert et Saint-Antoine et de poursuivre ses traitements psychiatriques à l'hôpital selon les exigences de son médecin traitant. Ces restrictions permettront entre autre aux trois plaignantes de maintenir un accès sécuritaire à l'édifice de Radio-Canada situé boulevard René-Lévesque, d'avoir accès aux restaurants du coin ainsi qu'au métro.

Les trois plaignantes se sont montrées satisfaites des conditions imposées à Lapalme.

Pierre Foglia

Les parapluies de La Tuque

Vous vous souvenez samedi dernier, c'était les Tropiques. Plus 18. J'ai pris mon café dehors, sur les marches. Les chats se couraillaient dans les lilas. Un vélo est passé. J'y serais bien allé aussi, mais figurez-vous que samedi je commençais un petit reportage sur le tourisme d'hiver au Québec...

C'est ce qui s'appelle manquer d'à-propos.

Vous savez ces millions de Français qui viennent ici faire du traîneau à chiens et de la motoneige, c'est un peu mon sujet. J'avais rendez-vous avec huit touristes français qui avaient payé plus de 2000 $ pour une semaine de neige et de grands espaces glacés...

Il pleuvait à boire debout quand ils sont arrivés à l'auberge, samedi soir.

C'est ce qui s'appelle manquer de timing.

Des Parisiens et des Normands de la région d'Évreux. Des jeunes. Des moins de trente ans. Quatre agriculteurs, un agent d'assurance, un poissonnier, un banquier, un vendeur d'annonces télé. Se connaissent depuis l'école. Des chasseurs. Des trippeux de motos. C'est d'ailleurs le premier mot qui les a accrochés dans la brochure du ministère du Tourisme du Québec : motoneige. Et aussi chiens de traîneau, et « nuit sous la tente ».

Par fax, ils ont contacté 25 producteurs d'aventure québécois (c'est l'appelation officielle paraît-il). Ils ont reçu 25 réponses. Les prix s'équivalant, les itinéraires aussi, ils ont choisi une petite boîte de La Tuque, Passeport Aventure, à cause du ton du fax, plus personnel, moins « industriel »...

— Plus cool tu vois ?

Je vois d'autant mieux que Passeport Aventure c'est Michel Garceau, un ami. Très peu « industriel » en effet. Un trippeux de bois, de canot, de rivières. Les jeunes Français ne pouvaient mieux choisir.

Ils sont donc arrivés le samedi soir à l'auberge Le Bôme à Grandes-Piles, tout près de Grand-Mère. On leur a montré leurs chambres joliment vieillottes, puis on leur a servi des moules, des pâtes et du veau. Ils ne s'imaginaient pas ma cabane au Canada comme ça.

Ils se sont endormis en écoutant la pluie tambouriner sur le toit. Ils s'imaginaient l'hiver québécois autrement.

Le dimanche matin il pleuvait encore. Il pleuvait à écoeurer les essuie-glaces du minibus qui les emmenait faire du traîneau à chiens.

Et pourquoi pas du pédalo ?

* * *

Passé le pont de Rivière-Matawin, on entre au pays des chiens, dans la réserve faunique du Saint-Maurice. 145km de pistes interdites aux motoneiges et aux skieurs. On trouve le chenil de la pourvoirie Mekinak après des kilomètres de mauvais chemin. On débouche soudain dans une clairière où jappent 60 huskies aux yeux de ce bleu délavé qui leur donne un air de tueur, alors qu'ils sont gentils comme tout. 60 huskies qui supplient, qui pleurent, qui se dressent sur leurs pattes au bout de leur chaîne. Ils savent. Ils ont vu les touristes arriver. Les mushers (les maîtres-chiens) passent déjà dans les rangs, laissant tomber un harnais devant la cabane de ceux qui seront attelés. 60 huskies supplient au bout de leur chaîne : moi, moi, moi.

Populaire le traîneau à chiens ? À croire certains, ce serait l'attraction majeure du tourisme d'hiver au Québec. Whaô, restons calmes. D'abord c'est cher, 160 $ par personne pour une expédition d'une journée. Et puis ce ne sera jamais une activité de masse, simple question de logistique. Oubliez ça les autobus de 40. Huit touristes ce matin-là, c'était déjà plus que ne pouvait en accueillir la pourvoirie Mekinac, pourtant une des plus grosses au Québec. Calculez : un musher et 12 chiens par touriste, cela fait 96 chiens. Il a fallu en faire venir d'ailleurs...

Ils sont partis sous la pluie. Meutes glapissantes, dominées par les cris rauques des mushers qui commandaient aux chiens de tête.

Ils sont revenus à la fin de l'après-midi, sous la pluie. Sans un cri. Sans un jappement. Fourbus. Les chiens comme les touristes, vaincus par la slutch.

* * *

Lundi matin, 9 heures. Il pleut toujours. Les huit Français débarquent au garage Gélinas, à Grand-Mère. Au comptoir l'employé bougonne :

— Je comprends que vous avez réservé des motoneiges, mais vous avez vu le temps ? Il y a un pied d'eau sur la rivière. Je vais voir avec la patronne...

La patronne a considéré le chèque de 5000 $. Ça part mal la semaine de refuser 5000 $ le lundi matin. Allez hop, qu'on équipe ces garçons-là.

Branle-bas de combat dans le garage. Chaque Français doit vérifier sa machine avec un mécanicien avant de signer son contrat. Le mécano, qui n'en est pas à son premier Français, a observé que les Français qui débarquent sont un peu dur d'oreille, alors il articule et détachant les syllabes :

— Est flam-bant neu celui-là...

— Pardon ?

Qu'est-ce que je vous disais. C'est dans l'avion. Y viennent les oreilles jammées à cause de la pressurisation de la cabine.

— Je disais : yé neu. Flam-bant neu. Z'aurez pas de trouble. Mais sur celle-là, par exemple, y'a pas de reculons.

— Pardon ?

— De re-cu-lons. Ni de flashers d'ailleurs. Y'a pas de flashers sur les motoneiges...

Ce que le mécano n'a pas compris, lui, c'est qu'il a affaire à des maniaques motos et autos., aussi vroum-vroum que lui, sinon plus. Le mécano continue de faire la leçon à des débutants. Les Français endurent poliment, mais entre eux laissent échapper la vapeur :

— Faut être zen, hein ! Faut être zen. !

Les motoneiges sont embarquées sur des remorques. Il faut aller prendre la piste vers la route de St-Tite. Je les ai laissés un peu avant midi dans la cour d'un restaurant, au milieu de nulle part. Sur la route voisine, les camions soulevaient des gerbes de boue. Il tombait un crachin de fin d'automne.

Ils sont arrivés vers 20 h 30, à La Tuque où je les attendais. Ils sont arrivés juste comme j'allais alerter la police provinciale.

Ils s'étaient embourbés dans des ruisseaux sortis de leur lit, ils avaient spinné sur des pistes de gravelle, raboté des montagnes, réparé des bris mécaniques, contourné des barrages de castors, mangé des boulettes d'orignal (chut, c'est interdit) dans un relais où ils se sont fait dire qu'ils étaient un peu fous...

Ils étaient trempés, crevés, affamés. Et heureux. Absolument, complètement heureux. Pour ne pas dire fous comme la marde.

— Génial ! Des kilomètres et des kilomètres sans voir personne...

Tu parles qu'ils ont vu personne. T'as vu le temps qu'il faisait ?

AUJOURD'HUI POUR DEMAIN VOS FONDS MUTUELS

Votre REER manque de souplesse ?

Offrez-lui le Fonds Fidelity Répartition d'Actifs Canadiens

À une époque où tout change vite, investir en vue de la retraite exige une stratégie à long terme équilibrée et souple. Voilà pourquoi Fidelity Investments®, la plus importante entreprise privée de fonds d'investissements au monde, vous propose le Fonds Fidelity Répartition d'Actifs Canadiens.

Sa souplesse permet de profiter des conditions changeantes du marché, et donne un portefeuille équilibré et structuré autour des trois principales catégories de titres : actions, obligations et instruments du marché monétaire.

Dirigé par trois des meilleurs gestionnaires internationaux de Fidelity, le fonds permet de maximiser la portion à contenu étranger de votre REER et offre les avantages de la diversification dans un portefeuille unique et habilement géré.

Le Fonds Fidelity Répartition d'Actifs Canadiens, le potentiel de croissance des actions, associé à la stabilité des obligations et des titres du marché monétaire.

Un bon conseil n'a pas de prix !

Pour en savoir davantage sur les fonds d'investissements Fidelity, communiquez avec votre conseiller en placements, ou appelez Fidelity au 1 800 668-6118, poste 4.

Fidelity Investments® Canada

Le prospectus simplifié contient des renseignements importants sur les fonds communs de placement Fidelity, y compris des détails sur les options d'achat et les frais de souscription et de transfert applicables. Veuillez en demander un exemplaire à votre conseiller financier et le lire attentivement avant de souscrire. La valeur nette de l'actif et le rendement de vos placements varieront de temps à autre selon la situation des marchés. Les fonds de placement Fidelity ne sont vendus que par l'entremise des conseillers financiers.

«C'est moins coûteux d'engager des policiers à contrat»

— *Jean Marc-Aurèle*

Le président de la Fraternité des policiers de Laval songe à un grief

ANDRÉ CÉDILOT et BRUNO BISSON

■ **Deux policiers retraités de la CUM, dont un ancien conseiller de l'opposition, ont été embauchés par la Ville de Laval au coût de 200 000 $ pour une période de trois ans afin de mettre sur pied un programme de prévention de la criminalité.**

Ces deux consultants, MM. Tony Carocchia et Pierre-Yves Pothier, auront pour tâche d'établir des liens permanents entre le service de police de Laval et différents organismes socio-communautaires, ce qui complétera le travail des policiers déjà en place.

«Notre personnel est sans doute capable de faire le travail, mais c'est moins coûteux d'engager des policiers à contrat que des officiers syndiqués», a expliqué le directeur Jean Marc-Aurèle, étonné de ce que *La Presse* s'intéresse à ce projet issu du Sommet de la personne tenu à Laval, en 1992.

Ces deux nominations ont fait bondir le président de la Fraternité des policiers de Laval, André Nadon, qui a appris la nouvelle par *La Presse*. Sa première réaction a été de brandir la convention collective qui empêche, selon lui, l'engagement de policiers à contrat. «J'en parle à nos avocats, et on va sûrement faire un grief», a-t-il dit.

Une fois revenu de sa surprise, M. Nadon s'est informé auprès des policiers oeuvrant dans les deux mini-postes de police de Saint-François et Laval-Ouest (on les appelle des Centres de services en sécurité publique), dont c'est précisément la mission de développer des contacts avec les citoyens et les groupes communautaires à des fins de prévention.

M. Jean Marc-Aurèle, directeur du service de police de Laval.

Aucun d'entre eux, à ses dires, n'était au courant du mandat exact de MM. Carocchia et Pothier. «Si on veut créer une table de prévention en sécurité publique, les premiers consultés devraient être les préventionnistes du service. À ce que je sache, aucun n'a encore été mis à contribution», a-t-il indiqué, se promettant bien de faire d'autres commentaires une fois qu'il en saura davantage sur ce projet.

Le service de police de Laval est déjà considéré comme l'un des plus efficaces en matière de prévention du crime.

Selon le directeur Marc-Aurèle, M. Carocchia, qui a été conseiller en prévention du crime pendant dix ans à la police de la CUM, s'affaire depuis quatre mois à développer la forme que pourrait prendre la future table de concertation. Celle-ci, a-t-il précisé, pourrait regrouper une vingtaine de représentants d'organismes locaux, tels que la Cité de la Santé, la Chambre de commerce, la Société d'assurance automobile, etc.

Ces bénévoles, toujours d'après le directeur Marc-Aurèle, deviendraient en quelque sorte «les gens de confiance» des policiers spécialisés en prévention du crime à Laval. Au coeur des décisions, ils contribueraient à trouver de nouveaux outils de lutte contre le crime et à mobiliser l'ensemble des citoyens et des organismes communautaires. Au besoin, ils aideraient à trouver le financement nécessaire aux projets mis en branle.

M. Carrochia, qui fait affaire sous le nom de Carrafina, a été embauché le 1er septembre. Il touche des honoraires de 60 000 $ par année. Son contrat est d'une durée de trois ans. Selon le directeur Marc-Aurèle, les premiers résultats de sa recherche seront connus le mois prochain.

Depuis un mois, M. Carocchia est secondé par son ancien collègue de la police de la CUM, Pierre-Yves Pothier, qui a été conseiller municipal dans l'opposition à Laval jusqu'en 1993; il est maintenant retiré de la politique. Son travail à la police consiste à intéresser les organismes communautaires à la création de la nouvelle table de concertation.

«À cause de son implication socio-politique, il peut nous ouvrir les portes de plusieurs organismes, la CODEL et la Chambre de commerce, par exemple», souligne M. Marc-Aurèle.

LA NEIGE A FONDU!

NOS PRIX AUSSI

JUSQU'À 50% SOLDE

SUR VÊTEMENTS - ENSEMBLES DE SKI
BOTTES DE MARCHE - ETC...

DÉBUTANT le samedi 21 janvier
jusqu'au samedi 28 janvier
dans nos 2 magasins

ALTITUDE
SPORTS PLEIN AIR

MONTRÉAL 1701, ST-DENIS • 845-9145 RIVE-SUD 3879, BOUL. TASCHEREAU • 656-0088

NOUS POUVONS AMÉLIORER LE RENDEMENT DE VOTRE REER

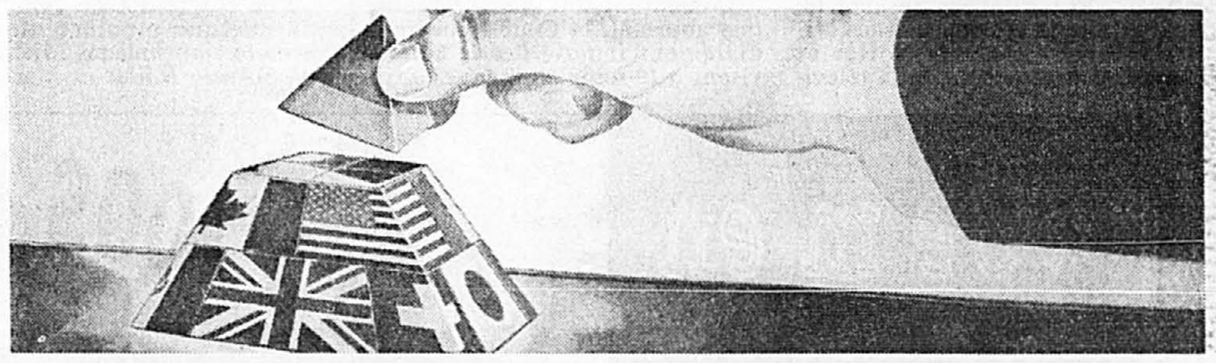

PLANIFICATION DE LA RETRAITE
UN REÇU D'IMPÔT ET BEAUCOUP PLUS...

«Mon but est de m'assurer que vous détenez un régime de retraite bien diversifié afin de protéger et faire fructifier vos avoirs.»
Marie Côté, conseillère du Trust Royal

À chaque année, plusieurs personnes versent des cotisations à leur REER pour réduire leur revenu imposable. Il est maintenant temps d'évaluer ces cotisations REER dans le cadre de votre régime de retraite global.

Voici comment nous pouvons vous aider.

Nos conseillers financiers chevronnés vous aident à assurer votre avenir en vous fournissant des conseils en matière de placements REER qui correspondent à votre situation financière actuelle et vos objectifs personnels. Ensemble, nous pouvons déterminer la composition adéquate de votre portefeuille en matière de CPG et de fonds communs de placement canadiens et internationaux.

La diversification est la règle d'or des REER. Vous pouvez tirer pleinement avantage de la **croissance internationale des marchés** grâce à un REER du Trust Royal.

Nous tenons compte de vos soldes CPG REER et de fonds communs de placement lors de l'établissement de la limite de contenu étranger fixée à 20 %.

À mesure qu'il étudie l'évolution et l'orientation des marchés, **le Trust Royal vous écrira trimestriellement** afin de rajuster ses recommandations* et vous expliquer la raison des changements apportés. De plus, si vous désirez rajuster votre REER, nous vous y aiderons également.

Lorsque vous passerez au Trust Royal aujourd'hui, vous y trouverez des professionnels dignes de confiance. La planification de la retraite constitue l'une des nombreuses facettes de notre expertise.

COMPOSEZ LE 1 800 387-1610
OU PASSEZ À VOTRE SUCCURSALE DU TRUST ROYAL

TRUST ROYAL
UN MEMBRE DU GROUPE BANQUE ROYALE

Les fonds communs de placement du Trust Royal sont vendus par les Fonds d'investissement Royal Inc., une filiale de la Banque Royale du Canada et de la Compagnie Trust Royal et ne sont pas assurés par la Société d'assurance-dépôts du Canada, la Régie de l'assurance-dépôts du Québec ou par une autre assurance-dépôts, ni par la Banque Royale ou le Trust Royal. Des renseignements importants relatifs aux fonds communs de placement sont consignés dans le prospectus simplifié que vous devriez lire attentivement avant de prendre une décision de placement; des copies de ce prospectus peuvent être obtenues à n'importe quelle succursale du Trust Royal. Les valeurs liquidatives et les rendements peuvent fluctuer.

* Les recommandations REER du Trust Royal sont fournies par les Fonds d'investissement Royal Inc.

UN MONDE FINANCIER À VOTRE PORTÉE

Un autre problème à la SPCA

■ La bisbille se poursuit à la SPCA. Le syndicat des employés a porté plainte à la police de la Communauté urbaine de Montréal contre un membre du conseil d'administration, qui aurait brusquement saisi la tête d'une employée pour l'obliger à le regarder.

Par ailleurs, la SPCA a vu son contrat avec la Ville de Laval prendre fin, cette semaine. Laval rejoint les rangs de plusieurs autres villes, dont Côte Saint-Luc, Lachine, Pierrefonds, Saint-Laurent et Saint-Léonard, qui préfèrent dorénavant faire affaire avec d'autres sociétés pour s'occuper des animaux abandonnés sur leur territoire.

La SPCA, une société à but non lucratif formée il y a 125 ans, traverse des moments difficiles. Avant Noël, son président a été destitué, en raison d'une controverse sur son «pedigree».

Dans un communiqué, hier, le syndicat affirme que des membres du conseil d'administration s'ingèrent de façon indue dans la gestion quotidienne de l'établissement.

Selon le communiqué, un nouveau membre du conseil d'administration aurait crié des ordres à certains employés, cette semaine. «Mal lui en prit, le chef d'équipe lui a rappelé que cela ne relevait pas de ses responsabilités de diriger le travail des employés. La jeune femme s'est alors faite apostropher par cet administrateur, qui lui a saisi brusquement la tête pour l'obliger à le regarder.» La jeune femme a appelé les policiers.

«Trop, c'est trop. Ce geste a fait déborder le vase, déclare le président du syndicat, Steven Monfette. En tant que société humanitaire, la SPCA devrait savoir non seulement bien traiter les animaux, mais aussi les humains.»

La perte de plusieurs contrats municipaux en quelques mois illustre encore une fois l'incapacité de certains administrateurs «à cerner les problèmes» et à relancer la SPCA.

CONGÉ DES TAXES

2 DERNIERS JOURS

Voici venu le congé des taxes de Mobilia! Économisez sur des prix déjà réduits et hâtez-vous, vous n'avez plus que 2 jours pour profiter de ce congé des taxes jusqu'au 22 janvier.

Sans TPS!

Sans TVQ!

2185081 - 121

mobilia

NE S'APPLIQUE PAS SUR LES ACHATS ANTÉRIEURS NI À CEUX FAITS À LA GALERIE BERNHARDT.

LAVAL Centre Décor 440 Coin Labelle et 440 O. (514) 687-1447
POINTE-CLAIRE 183 A. boul. Hymus Coin St-Jean (514) 695-2701
MONTRÉAL (Centre-ville) 625, Président Kennedey Coin Union (514) 848 0923
BROSSARD Centre Perspective Décor 8025, boul. Taschereau O. (514) 462 1264
ST LÉONARD 6855 rue Jean Talon E entre les Galeries d'Anjou et boul. Langelier (514) 253 1070
Galerie Bernhardt Mobilia Laval Centre Décor 440 coin boul. Labelle et aut. 440 687 1447

Premier toit

Crédit d'impôt à l'achat d'une première propriété.

Jusqu'à 4000$ sur une résidence neuve

ou jusqu'à 3000$ sur les travaux de rénovation d'une résidence existante

Conscient de l'importance de faciliter l'accession à la propriété et de soutenir l'industrie de la construction et de la rénovation résidentielles, le gouvernement du Québec a instauré, pour une période d'un an, le crédit d'impôt PREMIER TOIT.

PREMIER TOIT offre un crédit d'impôt à toute personne qui accède pour la première fois à la propriété résidentielle et qui acquiert, après le 20 décembre 1994 et avant le 1er janvier 1996, une résidence neuve ou une résidence existante qui nécessite des travaux de rénovation d'au moins 10 000 $.

Renseignements:
Pour en savoir davantage, vous pouvez vous adresser à la Société d'habitation du Québec aux numéros suivants:

643-7676 (Région de Québec)

1800 463-4315 (Extérieur de Québec, sans frais)

ou à l'un des bureaux du ministère du Revenu du Québec, ou de Communication Québec.

Québec

Halte-là! Halte-là! Halte-là!
LES GLORIEUX SONT LÀ!

LIVRAISON
364-4444
PFK
POULET FRIT KENTUCKY

1
2 pour 1
À l'achat d'un repas de 2 morceaux de poulet avec frites, obtenez le 2e GRATUITEMENT. (En succursale seulement)
Échangeable aux succursales PFK participantes. Offre valide jusqu'au 19 février 1995, uniquement sur présentation de ce bon. Ne peut être utilisé conjointement avec une autre offre promotionnelle. Taxes en sus. Ce bon n'a aucune valeur monétaire.
PFK POULET FRIT KENTUCKY

19
5$ seulement!
Pour un repas de 4 morceaux de poulet avec frites, salade, sauce et pain. (6,30 $ sur livraison)
Échangeable aux succursales PFK participantes. Offre valide jusqu'au 19 février 1995, uniquement sur présentation de ce bon. Ne peut être utilisé conjointement avec une autre offre promotionnelle. Taxes en sus. Ce bon n'a aucune valeur monétaire.
PFK POULET FRIT KENTUCKY

AB504
2 litres de Pepsi gratuit!
Commandez le spécial "des Glorieux" : 12 morceaux de poulet, frites format moyen, 3 salades 250 ml, sauce 250 ml pour 19,99 $ seulement. (22,49 $ sur livraison)
Échangeable aux succursales PFK participantes. Offre valide jusqu'au 19 février 1995, uniquement sur présentation de ce bon. Ne peut être utilisé conjointement avec une autre offre promotionnelle. Taxes en sus. Ce bon n'a aucune valeur monétaire.
PFK POULET FRIT KENTUCKY

Un accord à l'usine GM de Flint

AFP et PC

FLINT

■ Les responsables du syndicat des ouvriers de l'automobile (UAW) ont annoncé hier soir être parvenus à un accord avec la direction de General Motors pour mettre fin à la grève lancée il y a deux jours et qui avait entraîné l'arrêt de neuf sites.

Ils se sont toutefois refusé à évoquer dans l'immédiat les détails de cet accord, qui doit être soumis au vote de l'une des cellules syndicales, dimanche.

Trois cents ouvriers devaient toutefois reprendre le travail avant la ratification de l'accord, afin d'éviter des fermetures supplémentaires de chaînes de montage, faute de pièces détachées, a indiqué l'un des responsables syndicaux.

La grève, lancée mercredi dans l'usine de pièces détachées AC Delco East, à Flint (Michigan), avait fini par affecter neuf sites de montage, mettant quelque 30 900 ouvriers au chômage technique hier.

Les grévistes protestaient contre une augmentation de la charge de travail pour faire face à une forte demande et réclamaient des embauches.

L'usine de GM au Michigan emploie 6800 personnes. On y fabrique notamment des bougies, des filtres à air, à essence et à huile, des éléments des systèmes de carburation ainsi que des pièces essentielles à l'assemblage des voitures au Canada.

L'arrêt de travail à l'usine de Flint a obligé General Motors à procéder hier à la cessation temporaire de ses activités à trois de ses quatre usines d'assemblage au Canada, dont celle de Boisbriand où l'on fabrique les modèles Camaro et Firebird.

Les quelque 3000 travailleurs de l'usine ont été retournés chez-eux à 11 h hier matin.

À Oshawa, en Ontario, GM a dû éliminer les quarts de travail de nuit à ses deux usines d'assemblage où sont fabriqués les modèles Monte Carlo et Lumina. Les installations de Flint approvisionnent ces deux usines en filtres à air.

L'usine d'assemblage des camionnettes de GM, située également à Oshawa, n'avait pas été touchée.

Comme l'arrêt de production des usines de GM au Canada était causé par des facteurs étrangers à leur volonté, les travailleurs canadiens auront droit à des programmes de compensation équivalant presque à leur rémunération habituelle.

Joint hier par la Presse Canadienne, le porte-parole de GM, Marc Osborne, a indiqué qu'il ne lui était pas possible à ce moment-ci de chiffrer les coûts que ces arrêts de production engendrent pour sa compagnie.

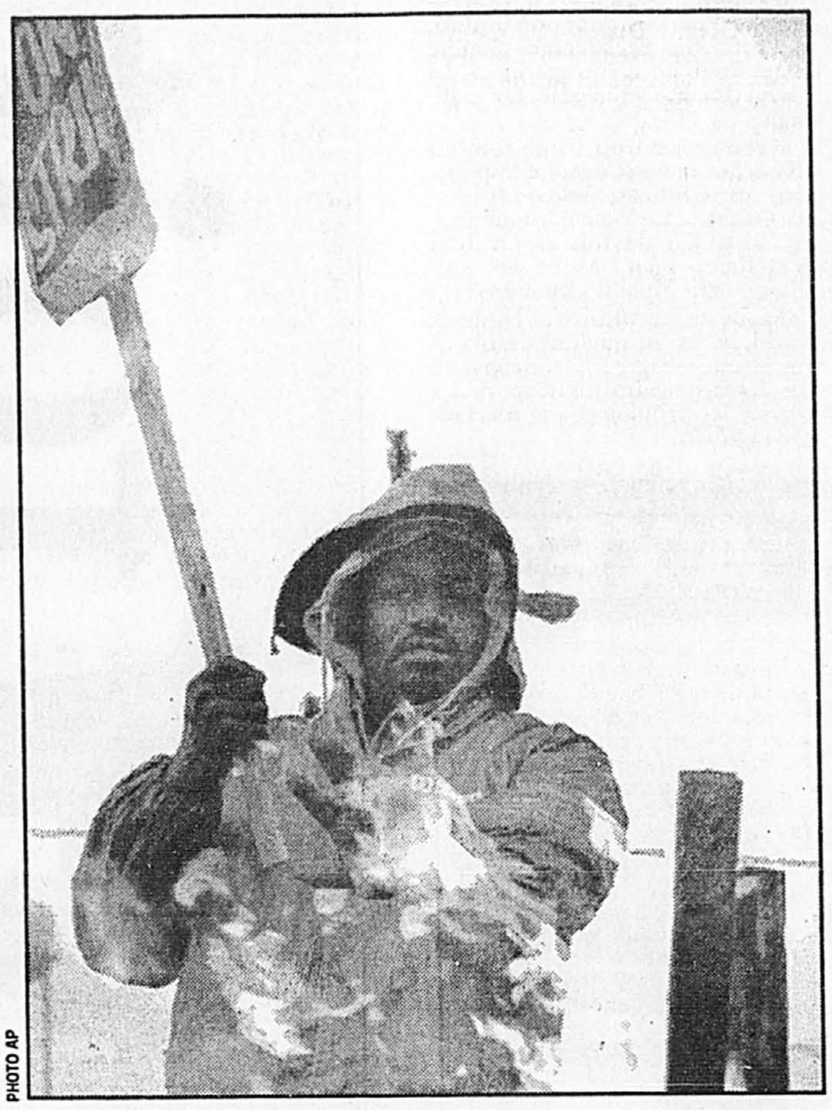

PHOTO AP

L'accord intervenu hier soir sera soumis au vote de l'une des cellules syndicales, dimanche.

Postes: Montréal dit oui à l'entente de principe

Presse Canadienne

■ L'entente de principe intervenue le 23 décembre entre la Société canadienne des postes et le syndicat représentant les quelque 45 000 travailleurs affectés à la collecte, au traitement et à la livraison du courrier vient de recueillir un accueil favorable à la section locale de Montréal, la deuxième en importance au pays.

À l'issue de deux séances de vote tenues jeudi, l'entente a été approuvée dans une proportion de 87,9 pour cent. Le taux de participation au vote a cependant été faible, à peine un peu plus de 50 pour cent.

Sur les 2221 syndiqués qui ont voté, 1952 ont approuvé l'entente, 267 ont voté contre et deux bulletins ont été annulés.

En fin de semaine, le même exercice se déroulera à Toronto où les 8500 postiers et facteurs forment le plus important groupe au pays.

La semaine prochaine, un vote semblable se tiendra à Vancouver, Calgary, Ottawa, notamment.

Il est prévu qu'au 29 janvier le vote sera complété dans les 215 sections locales existantes au pays. Les résultats globaux seront rendus publics ce jour-là ou le lendemain..

Selon les informations obtenues, l'entente de principe intervenue entre la Société canadienne des postes et le Syndicat canadien des postiers comporte pour les deux premières années du contrat de travail le versement de montants forfaitaires pour les différentes catégories de travailleurs. Pour les employés réguliers à temps plein, ce montant est de 700$ par année.

En outre, pour les six derniers mois de la convention collective, l'entente prévoit une augmentation de salaire de 0,35$ l'heure pour toutes les catégories d'employés.

La présente convention collective expire le 31 janvier 1995.

L'entente de principe à l'étude présentement est intervenue entre la Société canadienne des postes et le Syndicat des postiers qui, depuis un vote survenu en 1989, représente également les facteurs qui étaient jusque là représentés par l'Union des facteurs.

Récemment, l'Union des facteurs du Canada a lancé une vaste campagne de maraudage dans le but de devenir le groupe avec lequel la Société canadienne des postes devra dorénavant négocier. Les porte-parole de ce groupe de facteurs ont invité leurs sympathisants à rejeter l'entente à l'étude.

Voyez votre concessionnaire s'il vous manque encore des détails.

Ce ne sont pas tous les plans de location qui comprennent ces frais.

Paiements basés sur la Saturn SL 1995 avec radio am/fm stéréo, deux sacs gonflables, banquette arrière divisée rabattable, essuie-glace à balayage intermittent. Incluant: transport (400$), préparation, frais d'acquisition (350$). Excluant: immatriculation, assurance, taxes. Premier paiement: 199$, versement initial: 2108$, dépôt de garantie remboursable: 300$ et taxes exigibles à la signature du contrat. Kilométrage limité à 24 000 km par année; 5¢ du kilomètre excédentaire. Coût net de la location: 11 037$. Option d'achat: 7100$. Autres options et versements initiaux disponibles. *PDSF. Les concessionnaires sont libres de fixer un autre prix.

Et profitez-en pour découvrir une personne qui aime faire les choses tout autrement.

La seule chose dans une Saturn qui gonfle à vue d'œil.

Plusieurs offres de location ne vous parlent même pas de ces frais.

Nous n'avons rien à cacher.

Autrement dit: le montant financé à l'échéance du contrat de location.

12 395 $*

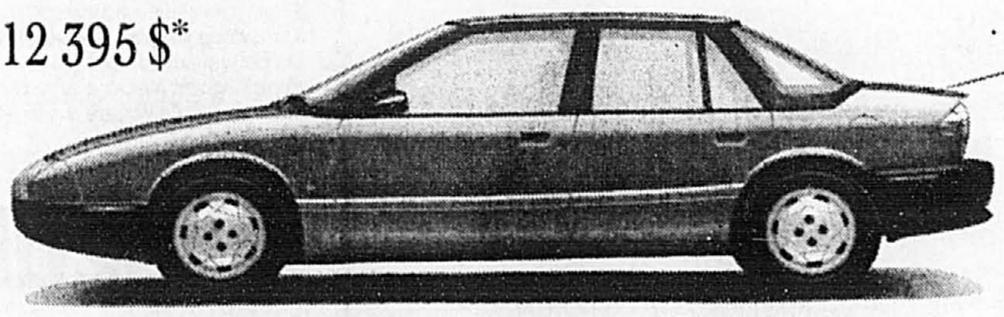

Elle est encore plus belle en personne.

SL: 199 $/mois, location de 36 mois.

Ceci n'est pas un symbole ordinaire, c'est la marque de notre engagement à toujours faire mieux.

On n'a pas besoin de rouler sur l'or pour rouler en tout confort.

SATURN

Pour faire tout autrement.

BOURASSA SATURN SAAB ISUZU, Laval, 385-9191
LAPRAIRIE SATURN ISUZU, La Prairie, 659-8994
GRAVEL SATURN SAAB ISUZU, Montréal, 861-2000
MONDIAL SATURN SAAB ISUZU, Montréal, 385-7222
GRENIER SATURN SAAB ISUZU, Terrebonne, 964-1374
SATURN SAAB ISUZU DE BLAINVILLE, Blainville, 437-6317
DÉCARIE SATURN SAAB ISUZU, Montréal, 483-5555
HOCHELAGA SATURN ISUZU, Montréal, 251-1552
WEST-ISLAND SATURN SAAB ISUZU, Roxboro, 684-3161
SATURN ISUZU SOREL-TRACY, Tracy, 746-1227

Les mineurs dénoncent la CSST et l'AMQ

CAMILLE BEAULIEU
collaboration spéciale

ROUYN-NORANDA

■ Abasourdis par la série noire qui a fauché huit travailleurs dans les mines d'Abitibi depuis le début de l'été dernier, les mineurs ont exprimé leur ras-le-bol, hier à Rouyn-Noranda, et réclamé d'immédiates mesures pour rétablir la sécurité dans les mines.

«Le temps n'est plus aux rapports ou aux commissions d'enquête, c'est le temps de passer à l'action», a résumé M. Arnold Dugas, directeur québécois des Métallos, le syndicat qui regroupe 4000 des 6000 mineurs québécois.

Après de longues discussion avec 40 délégués des neuf mines abitibiennes affiliées à son syndicat, M. Dugas a dénoncé la rareté et l'impuissance des inspecteurs de la CSST dans ce milieu de travail (quatre inspecteurs pour 30 mines) et même une certaine collusion avec la partie patronale: l'Association minière du Québec (AMQ).

L'accident mortel qui a fait déborder la mesure est survenu le 7 janvier dernier, quand Olivier Gauvin a été écrasé par un bloc de roche qui s'est détaché du toit d'une galerie de la mine Casa Berardi à une cinquantaine de kilomètres au nord de La Sarre.

L'actuelle série noire a débuté par la mort de Réjean Bray, à la mine Veza le 15 juin dernier. Entretemps d'autres accidents mortels sont survenus aux mines Richmont, Donalda, Louvicourt, Chimo, Sigma, et à nouveau à la mine Casa Berardi.

Les mineurs pointent du doigt la mine Casa Berardi, où deux autres accidents majeurs se seraient produits ces derniers jours: un mineur aurait été frappé par un chariot élévateur, un autre aurait été électrocuté jeudi après-midi. Il y a deux ans le toit de cette même mine s'était brusquement effondré, 43 000 mètres cubes d'argile, d'eau et de boue, avaient envahi les galeries. La coulée d'un mètre et demi de hauteur dévalant la rampe d'accès n'a heureusement fait aucune victime, survenant à l'heure des changements d'équipes de travail.

Le métier de mineur est l'un des plus dangereux: 700 Québécois ont perdu la vie dans des mines et des carrières depuis 75 ans. Ce secteur vient au deuxième rang au Québec pour la fréquence des décès et l'âge moyen des victimes n'est que de 34 ans.

Le syndicat des métallos réclame un plus grand nombre d'inspecteurs de la CSST et des inspecteurs dotés de pouvoirs accrus, pouvant effectuer des inspections impromptues en milieu de travail.

Il demande aussi des programmes obligatoires de formation pour ses travailleurs. Actuellement, selon M. Dugas, deux mines seulement offrent le programme de formation mis récemment sur pied par le ministère de l'Éducation et la commission scolaire de Val d'Or.

On peut aussi prévoir que les métallos effectueront des représentations politiques pour mettre une sourdine à la collusion CSST-AMQ que leur directeur dénonçait tout particulièrement hier: «Il y a beaucoup de pressions pour faire accepter des conditions souvent insécuritaires, soit par l'AMQ, soit par d'autres. On trouve ça inacceptable. On n'a pas de preuves concrètes au niveau des inspecteurs, mais on sent qu'ils ont de la pression.»

Être aux prises avec la mafia n'est pas une excuse à la malpropreté

RAYMOND GERVAIS

■ En plus d'avoir maille à partir avec la mafia, qui tente par tous les moyens de déloger le propriétaire arabe d'une pizzeria située en plein quartier italien de Montréal, voilà que ce restaurateur écope une amende de 750 $ après avoir été reconnu coupable de malpropreté et de ne pas avoir eu de savon liquide ni de serviettes dans la cuisine.

Nazem Al-Rekabi, propriétaire de la pizzéria **Pizza 1+1**, située au 9004, boulevard Maurice-Duplessis, n'est pas au bout de ses peines.

Le 30 juin 1994, deux inspecteurs du Service de l'environnement de la Communauté urbaine de Montréal, division des aliments, se sont présentés au restaurant et ont constaté que le plancher de l'aire de préparation était sale et qu'il y avait une accumulation de détritus d'aliments. Les murs étaient noircis, tachés de gras et de restes d'aliments. Le malaxeur était poussiéreux et couvert de coulisses de gras. L'intérieur des portes du comptoir réfrigéré était graisseux, les tablettes du réfrigérateur étaient sales et il y avait des aliments séchés. Les ustensiles étaient sales et souillés d'aliments séchés. La hotte de ventilation était poussiéreuse et des gouttelettes de graisse s'en détachaient.

En défense, le restaurateur a expliqué à la Cour que la mafia s'en était prise à lui pour le déloger de son commerce. La mafia ne semblant pas priser qu'un arabe s'établisse dans un quartier italien et y ouvre une pizzeria.

M. Al-Rekabi a affirmé à la Cour que des coups de feu ont été tirés dans son commerce alors que sa femme et son fils s'y trouvaient; qu'un incendie y a été allumé volontairement; que la vitrine a été fracassée et que son livreur a reçu des menaces.

«À la suite de ces événements, plus personne ne désire travailler pour moi. J'implore la clémence du tribunal et je refuse de fermer boutique et de me placer sous l'assistance-sociale», a déclaré le restaurateur.

Avant de rendre sa sentence, le juge Gérard Duguay lui a expliqué que ces événements malheureux ne l'empêchait pas de mettre du savon dans le distributeur mécanique et des serviettes près du lavabo et que c'était une question de santé publique que de maintenir un restaurant propre.

Une récente vérification a démontré que la situation est corrigée à 80 p. cent.

Par ailleurs, la **Pâtisserie C.J. Regent Enr.**, située au 68 ouest, rue de La Gauchetière, a été condamnée à un total de 3000 $ d'amendes après avoir été reconnu coupable d'avoir, à trois reprises, conservé des aliments à des températures potentiellement dangereuses pour la santé et de les avoir offerts en vente.

Les infractions reprochées remontent au 9 avril, au 18 mai et au 26 mai 1994.

Parmi les aliments dont la température interne était de 28, 24 et 23 degrés, il y avait des brioches au poulet, au boeuf, au porc, des pâtés au poulet et des tartelettes aux oeufs. Ces produits auraient dû être conservés à des températures inférieures à 4 degrés ou supérieures à 60 degrés pour éviter la formation de bactéries.

L'Epicerie orientale and Dépanneur Saawan Enr., située au 819 ouest, rue Liège, à Montréal, devra verser 2350 $ d'amendes au greffe de la Cour municipale a près avoir été reconnu coupable hier de malpropreté, de ne pas avoir eu de savon liquide, ni de serviettes ou de séchoir au lavabo, de ne pas avoir eu d'eau chaude, d'avoir eu un plafond non conforme (la peinture s'écaillait», d'avoir eu des aliments déposés directement sur le sol et d'avoir eu des aliments dans des sacs de plastique ne comportant aucune inscription sur l'emballage.

Ces infractions remontent au 26 mai 1994 et, lorsque les inspecteurs se sont présentés récemment au commerce afin de vérifier si la situation était corrigée, les propriétaires leur en ont interdit l'accès.

Le **Restaurant La Pinata et Buffet Princesse**, située au 6452 est, rue Jean-Talon, a écopé 1400 $ après avoir été reconnu coupable de malpropreté, d'avoir eu une benne à déchets malpropre à l'extérieur et un contenant à graisse et à huile usées tachés, graisseux et poussiéreux.

Les infractions remontent au 23 août 1994 et le rapport des inspecteurs de la CUM se rapportant à la malpropreté qui a été déposé à la Cour s'étale sur trois pages et est particulièrement accablant pour le restaurant.

Le document précise entre autres que tous les murs étaient sales, que l'intérieur du four de la cuisinière à gaz était recouvert d'une couche d'aliments carbonisés tandis que les fours à convection étaient tachés de coulisses de liquide séché. Il y avait de plus une accumulation d'aliments carbonisés sur la surface des poêles à gaz. Les parois extérieures de tous les autres appareils à cuisson étaient recouvertes d'une couche de graisse.

Parmi les ustensiles propres, il y en avait d'autres qui étaient graisseux et tachés d'aliments. La chambre froide et la chambre à congélation étaient dans le même état. Le lave-vaisselle était encrassé de particules d'aliments. Dans les bars, il y avait des insectes vivants.

L'**Épicerie Rana**, située au 657, chemin Côte Vertu, à Saint-Laurent, a écopé 900 $ d'amendes après avoir reconnu sa culpabilité à une accusation de malpropreté remontant au 3 août 1994.

En défense, le propriétaire a expliqué à la Cour que c'est l'exterminateur qui lui avait dit de ne pas nettoyer avant quelques jours pour pas enlever le produit chimique... Le juge Duguay n'a pas retenu l'argument, d'autant plus que la femme de l'accusé a ajouté que son mari avait mal aux jambes et qu'il ne pouvait pas faire le ménage.

Une autre épicerie, le **Marché Lanca**, situé au 5920, rue Victoria, a écopé 400 $ pour ne pas avoir eu d'eau chaude sous pression, ni de savon, ni de serviettes au lavabo de la salle de toilette. L'infraction date du 7 juin 1994.

La **Pâtisserie l'Irréductible**, située au 8501, boulevard Saint-Michel, a été condamnée à 350 $ après avoir offert en vente des aliments potentiellement dangereux pour la santé. Ces aliments étaient conservés à des températures inadéquates, favorisant le développement de bactéries.

L'infraction remonte au 22 juin 1994 et la situation est maintenant corrigée.

Finalement, un **Provi-Soir**, situé au 5107, chemin Queen Mary, a écopé 300 $ après avoir été reconnu coupable ne n'avoir pas protégé des aliments de la manipulation du public.

L'infraction a été commise le 25 juillet dernier et la situation est maintenant corrigée.

Les gants et souliers incriminants d'O. J.

d'après AP et Reuter

LOS ANGELES

■ Huit employés de Bloomingdale's sont prêts à déposer sous serment qu'O.J. Simpson a acheté des gants identiques à un gant taché de sang trouvé après que son ex-épouse eut été assassinée, a déclaré hier un procureur de l'accusation.

Le procureur de district adjoint Cheri Lewis a aussi affirmé que M. Simpson possédait une paire de souliers Bruno Magli qui auraient pu laisser les empreintes de sang trouvées sur les lieux du crime, à l'extérieur de la maison de ville de Nicole Brown Simpson.

Le magasin Bloomingdale's de New York vend environ dix modèles de cette marque de souliers très chers.

L'avocat de la défense Carl Douglas a insisté sur le fait qu'«il n'y a pas de paires de souliers qui soient en possession de M. Simpson... qui auraient pu laisser des empreintes pareilles à celles trouvées sur les lieux du crime».

Le juge de la Cour supérieure Lance Ito a accepté la requête de Me Douglas visant à interdire aux témoins de Bloomingdale's de déposer avant que les enquêteurs de la défense ne les aient interviewés.

Les exposés d'ouverture du procès sont censés débuter lundi.

La défense s'est plainte amèrement au sujet de nouveaux ajouts à la liste de témoins potentiels de l'accusation.

Me Douglas a signalé que les procureurs avaient annoncé 207 témoins, sachant qu'en fait la plupart ne déposeraient pas. La longue liste, a-t-il dit, a obligé la défense à vérifier «chaque piste, chaque mauvaise piste, chaque mauvaise indication, chaque témoin menteur, chaque voyant qui aurait pu téléphoner au bureau du procureur de district».

Il a ajouté que les procureurs de l'accusation ont maintenant fourni les noms de 35 à 40 témoins qui seront certainement appelés à la barre.

M. Ito a aussi accédé à une requête de la défense de retarder le témoignage d'un chauffeur de limousine qui a déclaré avoir vu M. Simpson frapper Nicole Simpson vers la fin des années 1980, ainsi que celui d'un individu qui a raconté aux procureurs que, vers le milieu des années 1980, M. Simpson avait défoncé sa Mercedez-Benz.

M. Simpson est accusé d'avoir assassiné, le 12 juin, Nicole Simpson et l'ami de celle-ci, Ronald Goldman.

Un gant taché de sang a été trouvé près de leurs cadavres et celui qui faisait apparemment la paire a été découvert quelques heures plus tard à la résidence de M. Simpson par Mark Fuhrman, un détective qui, selon la défense, serait un raciste qui a lui-même placé le gant à cet endroit pour incriminer M. Simpson.

Au sujet de M. Fuhrman, M. Ito a décidé que la défense pourrait évoquer de présumés propos racistes tenus par le témoin clé pour attaquer sa crédibilité.

M. Fuhrman aurait déclaré à Mme Kathleen Bell, qui témoignera pour la défense, que «si ce n'était que de moi, je mettrais tous les nègres dans un tas et j'y mettrais le feu».

M. Fuhrman nie avoir même déjà rencontré Mme Bell.

LASER ACTION arrive!

Franchises disponibles. Opportunité unique de démarrer votre propre entreprise

Nouveau concept de jeu de poursuite laser (vestes et pistolets laser)

Totalement sécuritaire! Concept unique remportant un succès monstre aux États-Unis. Un jeu pour toute la famille, ligues, tournois, etc.

Possibilités de revenus allant jusqu'à 600 $ l'heure!

— Expérience unique (arène de jeu ultra-futuriste)

— Vestes et fusils reliés à un ordinateur (feuille de pointage personnalisée)

Nous désirons ouvrir un tel centre de jeu dans votre région, et sommes à la recherche d'un associé sérieux (franchise).

Investissement requis: 80 000 $, concept clés-en-mains. Nous vous garantissons que vous allez chercher votre investissement en moins de deux ans!

Investisseurs sérieux seulement. Pour recevoir informations envoyez-nous vos coordonnées et une courte lettre mentionnant votre expérience en affaires (ou votre travail).

PAR FAX SEULEMENT AU
(819) 225-4687

S2196689

SALON DES ARMES

DIMANCHE
22 janvier
de 9 h à 15 h

Armes antiques et modernes, militaria, épées, cartouches, etc. Achat, vente ou échange.

PLACE DESAULNIERS
1023, boul. Taschereau, Longueuil
Organisé par l'Association des Collectionneurs d'Armes du Bas-Canada
Adm. 5 $
Rens.: (514) 445-5801
Prochaine exposition:
12 mars 1995

S2190713

Dr Denis Bisson omnipraticien

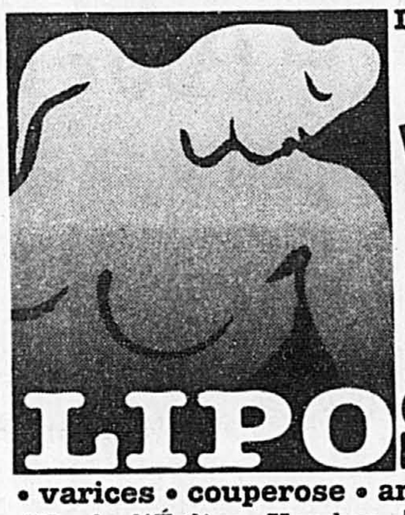

Clinique Médicale D'Esthétique

LIPOSUCCION

• varices • couperose • amaigrissement • rides •
55, de l'Église, Verdun de l'Église 761-3788
264, rue Principale, St-Sauveur-des-Monts 227-1288

Devenez un auteur à succès

Vous avez envie d'écrire? L'École de rédaction vous offre un cours par correspondance qui vous montrera comment écrire de façon professionnelle et faire publier vos textes.

Apprenez à rédiger des articles, nouvelles, romans ou scénarios qui se vendront. Votre tuteur ou tutrice privé vous aidera à écrire des textes clairs, frais et vendables. En fait si, à la fin du cours, vous n'avez pas récupéré vos frais grâce à vos ventes, **NOUS VOUS REMBOURSERONS** jusqu'au dernier sou!

Écrivez-nous dès aujourd'hui pour obtenir gratuitement notre brochure explicative.

Appelez le 1-800-267-1543
ou par télécopieur le 1-613-749-9551

Nom _____
Adresse _____
Ville / Prov. _____
Code postal _____

L'ÉCOLE DE RÉDACTION
38, ave. McArthur
Bureau 344
Ottawa, Ontario K1L 6R2

Le cours est déductible d'impôt et exempt de TPS

par T golf

Maintenant ouvert

Jouez au golf intérieur sur les plus beaux parcours du monde.

Double Eagle 2000

Le plus récent sur le marché

Pour renseignements:
990-FORE
400, boul. Saulnier
(près de la 440)
Vimont, Laval

La direction du par T golf Côte-de-Liesse vous invite à son nouvel emplacement.

- Leçons de golf
- Boutique de golf bientôt ouverte
- * 19e trou (satellite)

Rabais pour les membres du Club des retraités de Laval.

2190723-121

S2190723

In Memoriam

Raymond Crête
c.s.c.
1917-1994

Un **hommage** spécial lui sera rendu lors du **Conventum des Ancien(nes)** qui aura lieu le **samedi 1er avril** prochain.
Pour plus d'information ou pour réservation, veuillez appeler au **739-3371, poste 247.**

- L'Association des Anciens et Anciennes du Collège Notre-Dame

NOTRE BANQUE DIT NON!
Nous devons dire OUI
à n'importe quel prix!

TAPIS DE PERSE

Une grande sélection de tapis sera vendue par

ENCAN PUBLIC

Cette grande sélection comprend des Isfahan, Tabriz, Kashan, Nain, Bakhtiar, Kerman, Heriz, Qum, Balouch, Gabbeh et autres tapis de Perse de qualité, en laine et soie, faits à la main, dans toutes les teintes et dimensions.

Nous sommes réputés pour la satisfaction de notre clientèle et notre service exceptionnel.

Satisfaction garantie à 100% avec possibilité d'échange à vie.

Un Isfahan exclusif signé Sirafian, mesurant environ 6'9'' x 9'8'', sera mis aux enchères.

STATIONNEMENT GRATUIT
PAS DE PRIME DE 10%
DATE: SAMEDI 21 JANVIER ET DIMANCHE 22 JANVIER
INSPECTION: 13 h ENCAN: 14 h

ENDROIT: HÔTEL EUROPA
1240, rue Drummond, Montréal
866-6492

VISA MasterCard Hadj Rahim & Sons - (905) 771-9480 Chèque personnel

S2189231

Liquidation !

Centre de liquidation

Dès aujourd'hui et jusqu'au dimanche 19 février !

Vaste sélection de chaussures habillées et tout-aller, et de bottes pour elle et lui. Profitez d'économies avantageuses sur des vêtements plein air, des sacs à main et des accessoires en cuir.

Plus rabais supplémentaires sur la marchandise actuellement réduite.

30 %-70 %
de rabais
sur nos prix de détail courants

Seulement au
Centre de liquidation Bally.

POINTS DE VENTE
BALLY

Centre de Liquidation, Place Montréal Trust
1500 av McGill College, Montréal, QC H3A 3J5
(514) 499-9766

Tous les modèles et couleurs sont offerts en quantité limitée.
Magasinez tôt et souvent pour bénéficier d'un meilleur choix.
Nous acceptons Visa, MasterCard et American Express.

FAILLITE • FAILLITE •

Nouvel arrivage 50 éviers de cuisine marque Caron

2 000 000 $ DE MARCHANDISE

Tout pour la salle de bain

- Douches monocoques - Lavabos sur pied, encastrés ou suspendus - Toilettes silencieuses ou standard
- Plus de 300 robinets - Accessoires en laiton massif
- Plus de 150 baignoires, à tourbillon, thérapeutiques ou standard - Luminaires à halogène

MARQUES DE PRESTIGE:
Selles - Aquabrass - Chavonnet - American Standard et autres
EN PLUS: CHAUFFE-TERRASSES
Ex.: Prix cour. 1 200 $ Prix de solde 550 $
Beaucoup d'autres articles de plomberie en solde.

de 65 à 75% de réduction

2116354-702

TRANSIT 928-1616 LIQUIDATEUR

Samedi et dimanche de 9h à 18h.
576, boul. Guimond, Longueuil

Le groupe d'intervention de la SPCUM étend ses activités à Laval

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ C'est le groupe d'intervention de la police de la CUM qui sera appelé à l'avenir à intervenir à Laval lors de coups durs.

Lors d'une entrevue exclusive, hier, avec le président de la Fraternité des policiers de Laval, André Nadon, *La Presse* a appris que trois agents de la police lavalloise se joindront bientôt au groupe d'intervention tactique de la police de la CUM.

L'idée d'envoyer trois agents travailler à la police de la CUM ne vient pas du syndicat, mais plutôt de la direction de la police lavalloise. Il y a eu discussion et, au nom de la Fraternité, M. Nadon a accepté l'initiative des deux directeurs de police concernés.

Même si M. Nadon refuse de s'aventurer sur le sujet, cette entente de collaboration entre le directeur de la police de Laval, Jean Marc-Aurèle, et son collègue de la CUM, Jacques Duchesneau, fait son bonheur car, depuis la célèbre affaire de Chambly, il ne porte pas tellement dans son coeur la Sûreté du Québec. M. Nadon est le premier vice-président de la Fédération des policiers du Québec qui a vivement dénoncé l'attitude de la police provinciale dans ce dossier.

Actuellement, c'est le groupe tactique de la SQ qui serait appelé à intervenir dans l'île Jésus. « Dans le rapport Malouf, reprend M. Nadon, il était recommandé de faire passer de cinq à six par quart de travail le nombre de spécialistes membres du SWAT de la police de la CUM. Le sixième agent va venir de la police de Laval. »

Ce rapport Malouf a été rédigé à la demande du coroner, après que Marcellus François eut été

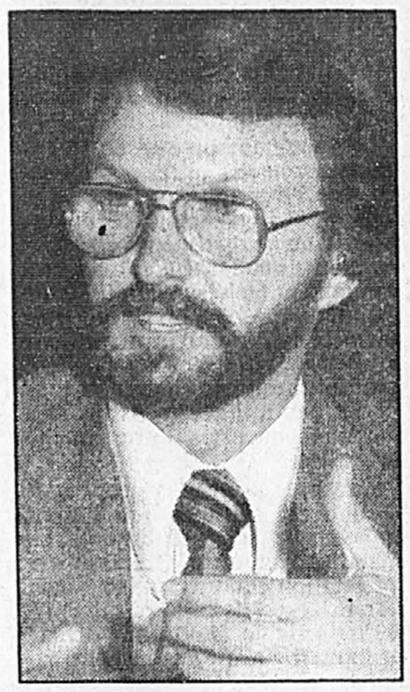

André Nadon estime que l'expérience acquise sera précieuse lorsque viendra le temps de mettre sur pied un groupe d'intervention tactique à Laval.

tué par un projectile d'arme à feu provenant d'un policier de la CUM. À ce moment-là, le directeur Duchesneau n'avait pas jugé souhaitable de hausser de cinq à six le nombre de membres pour les équipes du SWAT.

Pour M. Nadon, la création d'un groupe tactique à Laval est une chose très importante. « Nos gars seront formés par la police de la CUM, qui est la meilleure école à l'heure actuelle. Et quand il y aura une situation d'urgence ici, c'est le SWAT de Montréal qui va venir avec l'un de nos gars dans le groupe. Le syndicat veut aussi qu'il y ait un sergent qui aille oeuvrer dans le groupe tactique de Montréal. Plus tard, ce sergent et les trois agents pourront être de précieux intervenants lorsque viendra le temps de mettre sur pied un groupe d'intervention tactique à Laval », a-t-il expliqué.

Les agents lavallois qui seront choisis pour devenir membres de ce groupe d'élite devront répondre aux critères de la police de la CUM.

Haut-gradé de Laval à la CUM

Depuis lundi, le directeur du module renseignements et enquêtes de la police de Laval, Ronald Montpetit, travaille dans les bureaux des escouades spécialisées de la police de la CUM.

Il s'agit là d'un autre échange de service entre MM. Duchesneau et Marc-Aurèle.

Bientôt, un officier de direction de la police de la CUM viendra faire un stage à Laval.

Pour le président André Nadon, il s'agit là d'une excellente initiatve, car M. Montpetit va aller acquérir à la CUM une nouvelle expertise qu'il emploiera par la suite dans les enquêtes judiciaires de Laval.

Ce n'est un secret pour personne que, dans le passé, les enquêtes judiciaires de la Sûreté de Laval ont connu des ratés. Le taux de solution augmente cependant depuis deux ans et l'expérience que M. Montpetit prendra à la CUM, où le nombre d'enquêtes est beaucoup plus élevé, sera bénéfique.

Par ailleurs, c'est dans quelques semaines que commencera à Laval la guerre aux motards criminalisés, avec la collaboration étroite de la SQ. Tous les patrouilleurs de la police lavalloise seront informés de l'importance que prennent ces individus dans l'île Jésus et sur le rôle qu'ils devront jouer pour aider à les traduire devant les tribunaux.

Un policier de Montréal tente d'empêcher ses collègues de Laval de prendre les empreintes de son fils

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ Un détective de la police de la Communauté urbaine de Montréal a voulu empêcher des policiers de Laval de procéder à la prise des empreintes digitales de son fils mineur, soupçonné d'avoir volé un Jeep Cherokee.

Cet adolescent de 16 ans n'en est pas à ses premiers démêlés avec la police de Laval.

En novembre dernier, il a été arrêté en possession d'une imitation d'arme, devant une école où il n'est pas étudiant. Il a été accusé d'agression armée.

L'été dernier, il a été arrêté une autre fois et il a accusé un policier de l'avoir molesté. L'agent a été accusé de voies de fait simple.

Son père a porté plainte devant la Commission de la déontologie policière contre cet agent et son compagnon de travail.

Mercredi, l'adolescent aurait volé avec un ami un véhicule pris en chasse par des policiers boulevard Labelle. Lorsque la Jeep a été interceptée, il était passager. Les policiers auraient trouvé sur lui une pièce prise sur le véhicule volé. C'est lui qui aurait eu aussi en sa possession le tournevis qui a servi au vol.

Une fois au poste, il a été interrogé et son père a été averti de son arrestation.

Ce dernier a menacé de traduire les policiers impliqués dans ce dossier devant la commission de déontologie. Il ne voulait pas que les empreintes de son fils soient prélevées.

Un procureur de la Couronne a été contacté et il a conseillé aux policiers lavallois de procéder et de ne pas s'occuper des représentations du père.

« Il s'agit d'un dossier bien monté par les policiers de Laval », a souligné Me Alain Pilote, procureur de la poursuite, qui s'est opposé à ce que l'adolescent soit remis en liberté.

La raison de cette objection est qu'il a dérogé à deux conditions imposées antérieurement pour sa remise en liberté : avoir une bonne conduite et garder la paix.

Une partouze n'est pas un viol

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ Une histoire plutôt cocasse a pris fin hier, au palais de justice de Laval, quand un homme de 37 ans a été condamné à une amende de 250$ pour complot dans le but de faire entreprendre une fausse enquête policière pour venir au secours d'une amie de 38 ans qui avait déserté son foyer depuis deux jours.

La preuve a démontré que la femme voulait faire croire qu'elle avait été enlevée par quatre hommes qui l'avaient violée avant de l'attacher et de prendre la fuite. Elle a agi de la sorte parce qu'au lieu d'aller faire une tournée dans la limousine allongée que lui avait payée son concubin, elle avait décidé de se payer une aventure dans un motel. Prise de remords et ne voulant pas que son conjoint apprenne ce qui était arrivé, elle a monté cette histoire avec la collaboration d'un ami.

Le 14 avril dernier, quatre hommes sortant d'un bar de danseuses nues du boulevard Labelle, à Laval, ont aperçu une femme bâillonnée et attachée dans le terrain de stationnement.

Ils lui ont porté secours et, au même moment, deux policiers sont arrivés. Elle a allégué avoir été abandonnée là après avoir été violée.

La femme a été conduite de toute urgence à la Cité de la Santé pour y subir des examens.

Mais, interrogée par les policiers de Laval, elle s'est mise à table. Elle a avoué qu'elle avait fait une mise en scène avec un ami parce qu'elle avait quitté le domicile conjugal depuis deux jours.

Avant d'accepter de déposer des accusations, le bureau du substitut du procureur général au palais de justice de Laval a demandé une préenquête. Finalement, il a été décidé de procéder.

La femme a reconnu sa culpabilité à une accusation d'avoir fait entreprendre une fausse enquête policière et a été condamnée à payer une amende de 250$, plus les frais.

Selon ce qui a été permis d'apprendre dans les couloirs du palais de justice, hier, l'homme a aidé la femme parce qu'il a le béguin pour elle. On ne sait toutefois pas si c'est avec lui qu'elle a passé le week-end.

Pour certains, la paix n'a pas de prix.

Jetez un coup d'œil sur les pièces de monnaie que vous utilisez tous les jours. Vous trouverez probablement une pièce de un dollar en l'honneur des Casques bleus canadiens. Le dollar du Maintien de la paix de 1995 est produit par la Monnaie royale canadienne, qui fabrique les pièces de monnaie courante du Canada, afin de souligner le 50e anniversaire de la fondation de l'O.N.U. Il montre le seul monument au monde dédié au maintien de la paix : *La Réconciliation*, à Ottawa.

Lorsque vous utilisez ce dollar, vous partagez, avec tous les Canadiens, la fierté de vivre dans un pays qui contribue au maintien de la paix dans le monde. Et la fierté d'apporter l'espoir aux enfants du monde.

Pour nous, elle est monnaie courante.

Le dollar du Maintien de la paix de 1995. Utilisez-le. Partagez la fierté.

Monnaie royale canadienne — Royal Canadian Mint

Commanditaire du 50e anniversaire de l'O.N.U. au Canada.

Pour de plus amples renseignements au sujet des produits de la série « Souvenir et Paix » de la Monnaie royale canadienne, composez le 1 800 267-1871.

*© Ministère de la Défense nationale, The Harman Sculpture Foundry Limited, Commission de la capitale nationale, 1992. Les photos ont été gracieusement fournies par les Forces armées canadiennes.

CARTE VERTE AMÉRICAINE

Le Département d'État des États-Unis organise un programme de loterie de visas. 55,000 visas d'immigration (Cartes Vertes) seront distribués de façon aléatoire. Les gens peuvent faire une demande à la place d'un ami ou d'un parent. Le programme est ouvert aux personnes nées ou mariées à quelqu'un né dans tous les pays **sauf** les suivants :

Canada, Chine (ouvert à Hong Kong), Colombie, République Dominicaine, El Salvador, Grande-Bretagne (ouvert à l'Irlande du Nord), Inde, Jamaïque, Mexique, Philippines, Corée du Sud, Taiwan et Vietnam.

La période de demande est d'un mois seulement

POUR FAIRE UNE DEMANDE APPELEZ PSC

(604) 685-7899 **(514) 874-0665** (416) 365-0722

1200 McGill College, bureau 1100, Montréal H3B 4G7

Frais d'application : 155$ / 200$

■ PRÊTS ÉTUDIANTS DISPONIBLES SUR PLACE ■

ORDINATEURS ■ ORDINATEURS 2190620-C31-2

CLUB PC ENTREPÔT

(VOISIN DU CARREFOUR LAVAL)

EN AFFAIRES DEPUIS 1983

5 000 PIEDS CARRÉS D'ENTREPÔT

486 SX2-50 MHZ VLB:	939 $
486 SLC 2-66 MHZ VLB:	939 $
486 DX-33 MHZ VLB:	969 $
486 DX2-50 MHZ VLB:	979 $
486 DX2-66 MHZ VLB:	1 079 $
486 DX2-80 MHZ VLB:	1 149 $
486 DX4-100 MHZ VLB:	1 399 $
PENTIUM TM 60 MHZ VLB:	1 589 $
PENTIUM TM 90 MHZ (GREEN) VLB PCI:	2 149 $

FABRIQUÉS AU QUÉBEC

TOUS NOS ORDINATEURS COMPRENNENT : • 4 MO MÉMOIRE VIVE • DISQUE DUR 540 MO CLAVIER BILINGUE • 128 KO CACHÉ • LECTEUR 1,44 MO • CONTRÔLEUR IDE AVEC PORTS 2S/1P/1J • GARANTIE 2 ANS PIÈCES ET MAIN-D'OEUVRE

MONITEUR ET CARTE VIDÉO À PARTIR DE 360 $

OPTIONS : SERVICE SUR PLACE

GARANTIE 3 ANS PIÈCES ET MAIN D'OEUVRE

ORDINATEURS CERTIFIÉS NOVELL

MISE À JOUR DE VOTRE ORDINATEUR EN 486 DX 2-66 MHz pour 449 $ OU EN 486 DX 4-100 MHz pour 699 $

NOTEBOOK COMPAQ 486 COULEUR PASSIF	2 549 $
NOTEBOOK NEC VERSA 486 COUL. PASSIF	2 189 $
NOTEBOOK CLUB PC 486 DX2-66 MHZ	2 039 $
NOTEBOOK COMPAQ 486 CONTURA AERO	1 499 $
486 DX2-66 MHZ (GREEN) VLB MULTIMÉDIA	1 880 $
EPSON ACTION 1500 (LASER)	789 $
CANON BJ 100 (A BULLES)	315 $
CD-FOM ET CARTE DE SON 16 BITS	259 $
MODEM (INTERNE) 28800 BAUDS	199 $

LOGICIELS ET CD FRANÇAIS EN MAGASIN

IBM COMPAQ

OUVERT DÈS 9 HEURES

1881, RUE GUTENBERG, LAVAL 682-6466

AUTOROUTE DES LAURENTIDES NORD (15), SORTIE 10, 1re RUE À DROITE.

■ PRÊTS ÉTUDIANTS DISPONIBLES SUR PLACE ■

APPEL DE SOUMISSIONS

LA BOURSE ATKINSON EN POLITIQUE PUBLIQUE

À L'ATTENTION DES JOURNALISTES CANADIENS

Offerte pour la huitième année consécutive, la Bourse Atkinson en politique publique est conçue pour perpétuer la tradition du journalisme libéral au Canada, dont le regretté Joseph E. Atkinson fut le premier défenseur. Elle est décernée à un journaliste travaillant à temps plein pour un projet de recherche sur une question d'intérêt public qui s'échelonne sur une année et dont les résultats seront publiés sous forme d'articles de journal. L'auteur est libre ensuite d'écrire un livre.

La montant de la bourse est de 65 000 $; l'établissement d'un budget pour couvrir les dépenses de recherche à concurrence de 25 000 $ sera également considéré. L'année de recherche débutera le 1er septembre 1995.

Des formulaires de demande seront disponibles après le 23 janvier 1994. La date de clôture pour recevoir les soumissions est le 24 mars 1995.

Parrainée par The Atkinson Charitable Foundation, The Toronto Star et la famille Beland Honderich.

POUR OBTENIR DES FORMULAIRES DE DEMANDE:

Adele Jushka, secrétaire,
Comité de la Bourse Atkinson
1, rue Yonge, 6e étage,
Toronto (Ontario)
M5E 1P9
Demandes au téléphone:
(416) 869-4034

Ménard accepte d'assouplir les critères d'embauche pour ouvrir la police aux membres des minorités

LUCIE CÔTÉ

■ Lors d'une rencontre avec les représentants de SOS Racisme, le ministre de la Sécurité publique, Serge Ménard, a accepté hier d'assouplir les critères d'embauche des corps policiers pour permettre à davantage de membres des minorités ethniques d'être admis.

Le président de l'organisme, Gaby Luonga Kombé, a indiqué qu'à Toronto, par exemple, les immigrants reçus peuvent devenir policiers, alors que ce n'est pas le cas ici, où les recrues doivent déjà avoir la citoyenneté canadienne.

SOS Racisme réclame aussi une campagne de publicité pour convaincre les jeunes des minorités ethniques de faire carrière dans la police et une réévaluation du test psycho-professionnel.

« Il ne faut pas qu'il y ait une discrimination assez subtile dans ce test pour exclure une partie de la population. Il faudrait qu'il soit adapté à la réalité des nouveaux arrivants », a-t-il suggéré.

En décembre dernier, les demandes de SOS Racisme avaient été très mal reçues par le directeur du Service de police de la CUM, Jacques Duchesneau, qui refusait d'abaisser les critères d'embauche pour éviter de créer deux groupes policiers.

PHOTO LUC-SIMON PERRAULT, *La Presse*

Le ministre de la Sécurité publique Serge Ménard a écouté hier à Montréal les doléances des représentants de SOS Racisme concernant l'embauche des policiers issus des groupes ethniques.

Mais il s'agissait là d'un malentendu, assure Gaby Kombé. « Nous voulons seulement assouplir les critères. »

Le président de SOS Racisme était ravi de la rencontre de près d'une heure qui s'est déroulée hier au bureau du ministre, même si Serge Ménard n'a pas avancé de date pour la réalisation de ses engagements. « Je trouve qu'il fait preuve d'une très bonne ouverture d'esprit », a-t-il déclaré.

M. Kombé a souligné que le nombre de représentants des minorités visibles à la SQ et au SPCUM reste faible comparé aux prévisions de l'étude de la Commission des droits de la personne menée il y a six ans.

« L'étude prévoyait 250 policiers à la SQ issus des minorités. Il n'y en a même pas 100. Il faudrait au moins atteindre ce chiffre. Seulement six recrues sur 150 sont issues des minorités. Il faudrait monter à 50 et il faut travailler davantage pour y arriver », a affirmé Gaby Kombé.

Serge Ménard, fort occupé hier — il a aussi assisté en après-midi à la prestation de serment du nouveau directeur de la SQ, Serge Barbeau — a par ailleurs affirmé que la présence policière n'était pas nécessaire dans les écoles pour lutter contre la violence liée aux gangs.

Le ministre Ménard faisait alors allusion à l'agression dont a été victime Michèle Gervais, cette élève de 14 ans de l'école Poly-Jeunesse, battue lundi par des camarades. Sept adolescentes, accusées de voies de fait causant des lésions, ont déjà comparu relativement à cette affaire.

La Cour d'appel acquitte un Montréalais qui a tiré un coup de fusil pour effrayer un voleur

«Il y a des moments où l'on ne peut pas attendre la police», écrit le juge Rothman

YVES BOISVERT

■ À l'heure où le débat sur le contrôle des armes à feu fait rage, la Cour d'appel du Québec, dans une décision qui va contre un certain courant d'opinion, vient d'acquitter un Montréalais de 49 ans qui a tiré un coup de fusil à travers la fenêtre de sa cuisine pour faire peur à un voleur.

M. Anton Horvat avait été cambriolé le 26 mars 1991, dans son appartement du quartier Côte-des-Neiges. Un voleur s'était introduit par effraction et l'avait dépouillé de 2 500 $ de bijoux, pièces de monnaie et divers objets de valeur.

Trois jours plus tard, le 29 mars 1991, aux alentours de minuit, comme il se rend à la salle de bain, M. Horvat aperçoit un homme sur le balcon arrière, par la fenêtre de sa cuisine. Il semble essayer d'entrer par effraction.

« Je me suis dit : Oh ! Non ! Pas encore ! » a déclaré M. Horvat à un juge, quelques mois plus tard.

M. Horvat n'a pas l'intention de se faire voler une deuxième fois en trois jours. Il va dans sa chambre, où il cache un fusil. Il retourne dans la cuisine et tire un coup dans la fenêtre, vers le ciel, de façon à « faire peur » au voleur. L'inconnu disparaît aussitôt. Personne n'a été blessé.

Soulagé, M. Horvat va replacer son arme dans sa boîte, et les munitions dans un autre endroit. Il appelle la police pour dire ce qui vient de se passer... Et les policiers l'arrêtent.

L'homme a été accusé d'utilisation négligente d'une arme à feu. Le 20 juillet 1992, l'ex-juge André Daviault, de la Cour du Québec, le déclare coupable.

Le juge Daviault ne met aucunement en doute la version de l'accusé. Mais il estime qu'il n'a pas pris toutes les précautions nécessaires avant de tirer son coup d'avertissement.

« Il sait fort bien que des plombs, ça retombe un moment donné, ça ne reste pas suspendu dans les airs », avait dit le juge, selon qui M. Horvat aurait dû appeler les policiers avant de tirer, pas après.

« Nous sommes, comme l'a dit la Couronne, à la fin du XXe siècle, dans la ville de Montréal et les gens ne peuvent agir comme l'accusé a agi. Ça ne peut pas se faire et ça reste dangereux. Il faut absolument que les gens comprennent qu'ils ne peuvent pas se faire justice à eux-mêmes », avait dit le juge Daviault.

Les juges Melvin Rothman, Michel Proulx et Marie Deschamps, dans une décision unanime, viennent de casser cette condamnation et prononcer l'acquittement de M. Horvat.

Le test

Le test pour l'accusation de négligence dans l'utilisation d'une arme à feu est celui de l'arrêt Allan Gosset, de la Cour suprême : est-ce que la conduite de l'accusé montrait un « écart marqué » par rapport à la conduite qu'on peut attendre d'une personne raisonnablement prudente ?

Le juge Rothman, en appliquant ce test, ne peut se convaincre que l'accusé a agi négligemment. Il dit qu'il fallait considérer le fait que l'accusé avait été victime d'un vol trois jours avant l'événement et qu'il était fort nerveux.

L'accusé ne savait pas si l'inconnu était armé. Mais il est normal de craindre des blessures de quelqu'un qui tente de s'introduire dans un appartement pendant que les occupants sont présents, écrit le juge Rothman.

Il est vrai que les plombs retombent, mais les possibilités de blesser quelqu'un de cette façon, même en ville, sont très faibles, estime le juge de la Cour d'appel. Plus faibles en tout cas que les risques d'une nouvelle entrée par effraction dans son appartement familial. M. Horvat demeurait au troisième et dernier étage de son bloc, et en tirant vers le haut, il ne risquait de blesser personne.

Certes, il n'est pas conseillé d'agir ainsi, écrit le juge Rothman, et, en règle générale, il est de loin préférable d'appeler la police immédiatement. Mais cela ne veut pas dire que l'utilisation d'une arme à feu n'est jamais justifiée ou qu'elle est nécessairement « négligente », nuance le juge Rothman.

« Il y a des moments où l'on ne peut pas attendre la police, et des décisions rapides doivent être prises », écrit-il.

Dans ce cas, l'accusé n'a pas pointé l'arme vers l'intrus, n'a pas voulu blesser qui que ce soit, était sous la pression d'une menace imminente et a pris suffisamment de précautions aux yeux de la Cour d'appel.

Le juge Proulx ajoute qu'à ses yeux, l'analyse des faits démontre que l'accusé avait « une excuse légitime » pour utiliser son arme à feu, et que dans de tels cas, on n'a même pas à se demander si son utilisation était ou non négligente et l'acquittement s'impose.

Vous serez transportés!

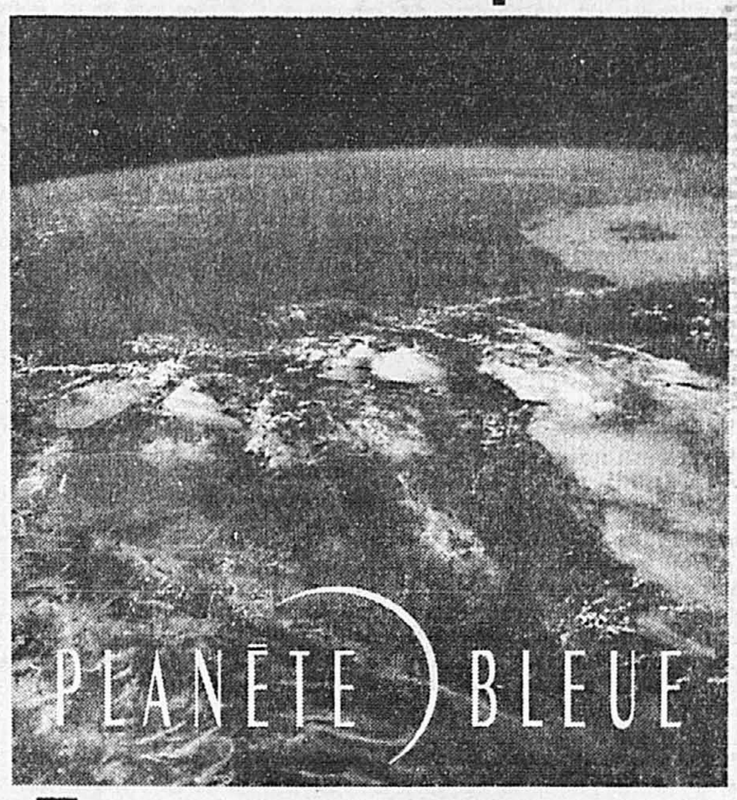

Admirez la Terre à bord d'une navette spatiale! Voyez-la de loin, pour en contempler toute la splendeur, et examinez-la de près, pour découvrir les impacts qu'ont les forces naturelles et la présence humaine sur la vie terrestre. Laissez-vous toucher par ce grand portrait de notre planète. Vous serez transportés!

Au même programme :
VIVRE AU SOMMET

Également à l'affiche, le programme double :
IMAGINE 3D et
À VOL D'OISEAU.

SPÉCIAL FIN DE SOIRÉE
Présentation de L'Odyssée, spectacle son et laser, en plus de Vivre au Sommet et Imagine 3D.

Consultez l'horaire cinéma.

RENSEIGNEMENTS: (514) 496-IMAX
EN VENTE CHEZ ADMISSION 790-1245

PLACE D'ARMES
Au Vieux-Port de Montréal, angle de la Commune et Saint-Laurent, sur le quai King-Edward.

IMAX®
LES IMAGES QUI VOUS TOUCHENT.

LE VIEUX-PORT DE MONTRÉAL Canada La Presse CKVL 850 CKOI 96,9 FM

L'argent va déboulер!

Dès lundi matin à «Salut Bonjour», l'instantanée Télé Dollars revient!
Encore de l'argent, toujours des autos...
Et du nouveau: avec 2 boules rouges, vous doublez votre lot!
C'est en plein le temps d'acheter un billet...

loto-québec

Les étudiants favorables à un rôle accru des provinces dans l'enseignement postsecondaire

Presse Canadienne

OTTAWA

■ De façon générale, les étudiants sont d'accord pour que le gouvernement fédéral réduise sa participation financière à l'éducation postsecondaire et qu'en revanche, les provinces assument un rôle accru dans ce domaine.

C'est ce qui ressort d'un sondage COMPAS commandé par le ministère du Développement des ressources humaines, dont la Presse Canadienne a obtenu copie.

Ainsi, 23 pour cent des étudiants sont très favorables à ce que les provinces assument une plus large partie du financement des collèges et universités; 49 pour cent sont quelque peu favorables à cette idée. Une minorité de 9 pour cent est très défavorable à cette idée.

Au Québec, environ 38 pour cent des étudiants sont «très favorables» à un rôle accru des provinces au chapitre du financement des institutions postsecondaires.

Ce sentiment est d'ailleurs répandu en Altantique, en Ontario et dans l'Ouest, note-t-on.

Dans l'ensemble, les étudiants interviewés sont réceptifs à de nouveaux modes de financement des collèges et universités, explique COMPAS, quoique l'échantillonnage du sondage soit très faible.

«Étant donné que la majorité des appuis est modeste, il serait faux de prétendre que les étudiants accepteraient une réduction globale des fonds consacrés à l'éducation postsecondaire.»

La dette

Par contre, ajoute-t-on, les étudiants estiment dans une proportion de 91 pour cent que la situation de la dette est sérieuse. Environ 65 pour cent l'a qualifie de «très sérieuse».

Puisque les étudiants ont des convictions très fortes à l'égard de l'ampleur de la dette, les sondeurs en concluent que ceux-ci seraient très réceptifs à de nouveaux modes de financement de l'éducation postsecondaire.

Environ 77 pour cent des étudiants estiment qu'il faudrait insister davantage sur des stages d'apprentissage en milieu de travail, qui déboucheraient sur un emploi. L'enseignement devrait être complémentaire.

Dans son livre vert, le ministre du Développement des ressources humaines, Lloyd Axworthy, propose que le gouvernement fédéral réduise ses paiements de transfert aux provinces et qu'il verse des primes directement aux étudiants au lieu de financer les universités. On créerait aussi un fonds destiné à l'administration d'un nouveau programme de prêts étudiants basé sur la capacité de rembourser des étudiants.

Nouveau type de prêts

Les résultats du sondage montrent que 76 pour cent des étudiants favorisent ce nouveau type de prêts.

COMPAS a mené 268 entrevues dans quatre universités et quatre collèges et cégeps.

La fidélité des données est assurée dans une proportion de 6,1 pour cent, 19 fois sur 20.

Les représentantes des garderies croient dans la volonté de Québec de «faire un grand ménage»

Presse Canadienne

■ Des représentantes des garderies sont sorties satisfaites, mais pas à 100 pour cent, de leur rencontre avec l'Office des services de garde et le ministère de la Sécurité du revenu, concernant les ratés d'un programme d'aide aux parents.

Le «Programme d'exonération et d'aide financière pour un enfant en service de garde» avait été modifié au mois de mai par le gouvernement et avait aussi été doté d'un nouveau système informatique, en septembre dernier.

Maints problèmes administratifs et informatiques sont survenus, dans plusieurs milliers de dossiers de parents: délais dans les avis aux parents, erreurs de calcul, retards dans le versement des sommes aux garderies qui desservent des parents qui bénéficient du programme d'exonération, etc.

Les regroupements de garderies n'ont pas tardé à se plaindre à l'Office des services de garde.

Des réponses

Hier, une autre rencontre a eu lieu à Montréal pour tenter de régler le litige. Concertaction interrégionale des garderies du Québec, deux regroupements d'agences de services de garde en milieu familial, l'Association des services de garde en milieu scolaire et l'Association du personnel de direction des services de garde ont obtenu certaines réponses de la présidente de l'Office des services de garde, Mme Nicole Marcotte, et de la sous-ministre de la Sécurité du revenu, Mme Nicole Malo.

«On est satisfaites, mais pas à 100 pour cent», résumait Mme Camille Gauvreau, directrice du regroupement des garderies du Montréal métropolitain, qui est membre de Concertaction interrégionale.

Les représentantes des garderies ont confiance dans la volonté de Mmes Malo et Marcotte de «faire un grand ménage» dans le programme et de veiller à ce que les problèmes rencontrés ne se répètent plus.

C'est concernant les possibilités de dédommagement des parents que les garanties complètes n'ont pas été obtenues.

Les garderies demandent que les parents qui ont été victimes des erreurs de calcul ou qui n'ont pas reçu une somme à laquelle ils avaient droit, par exemple, soient compensés par le ministère.

«C'est une dette envers les parents. Ça a causé des dommages», s'exclamait Mme Gauvreau, au cours d'un entretien téléphonique.

À ses yeux, le ministère doit compenser les parents lésés ou privés de montants d'argent rétroactivement.

Ces «dommages» n'ont pas été évalués précisément. Mmes Marcotte et Malo se feront messagères des garderies, portant leurs demandes de compensation à la ministre Pauline Marois.

«La balle est dans le camp de madame Marois», concluait Mme Gauvreau.

Place à la relève au Congrès-jeunesse sur le tourisme et l'hôtellerie

JACQUES BENOIT

■ «On veut dire qu'il y a de la place pour nous, et qu'on est là», explique M. Jean-François Tourigny, étudiant en techniques de gestion hôtelière et coordonnateur de la 13e édition du Congrès-Jeunesse international sur le tourisme et l'hôtellerie, qui se tiendra à l'hôtel du Parc, les 27, 28 et 29 janvier.

Sous le thème «place à la relève», l'événement accueillera quelque 250 congressistes étudiants, surtout du Québec et de l'Ontario, mais également du Nord-Est des États-Unis, avec au surplus une délégation de la province chinoise de Filin.

Annuel, ce congrès permet aux étudiants d'échanger leurs vues sur l'évolution du secteur, mais aussi de prendre le pouls de l'industrie hôtelière et touristique, grâce aux conférenciers invités, explique M. Tourigny.

Vient au premier plan, pour cette 13e édition, le Casino de Montréal («Les gens sont très intéressés») sur lequel sa directrice du marketing, Mme Isabelle Hudon, fera le point après une année d'exploitation, alors que MM. Louis Martel, directeur des ressources humaines, et Pierre Dubois, coordonnateur de la formation des employés, traiteront entre autres du recrutement et de la formation du personnel.

Parmi les autres sujets dont il sera question: la candidature de Québec pour les Jeux d'hiver 2002, les restaurants à thème — «une nouveauté», dit le coordonnateur du congrès —, la situation actuelle de l'hôtellerie, le marché des stations de sports d'hiver du Québec, le tourisme d'aventure, etc.

Ce sont les élèves de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec qui organisent cette année le congrès, comme ils l'avaient déjà fait en 1992.

La princesse des Pays-Bas en visite au Canada au printemps

Presse Canadienne

OTTAWA

■ La princesse Margriet, des Pays-Bas, effectuera une visite officielle à Ottawa, au printemps, pour marquer le cinquantième anniversaire de la libération de ce pays par les soldats canadiens.

La princesse visitera la capitale canadienne où sa famille a trouvé refuge, au cours de la Deuxième Guerre mondiale, en raison de l'occupation allemande.

La visite de la princesse coïncidera avec le Festival des tulipes, qui se tiendra du 17 au 22 mai.

La princesse doit également se rendre à Toronto et Montréal.

La princesse Margriet, fille de la princesse Juliana, devenue par la suite reine, est née le 19 janvier 1943 à Ottawa.

Français

FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE — Université de Montréal, Faculté de l'éducation permanente

STRATÉGIES DE RÉDACTION DE RAPPORT

Activité de perfectionnement en rédaction à l'intention des gestionnaires, cadres et professionnels qui désirent faire du rapport un outil stratégique.

par Robert Larose, Ph.D. Linguistique

Le jeudi 16 et le vendredi 17 mars, 9 h à 17 h
1,4 UFC _ 415 $ (TPS et TVQ en sus)

Réduction de 15% accordée pour inscription 15 jours ouvrables avant la tenue de l'activité

LES ÉCRITS DU RELATIONNISTE : LE COMMUNIQUÉ, L'ALLOCUTION ET LE RAPPORT ANNUEL

Améliorer ses communications avec les médias et les différents publics de l'entreprise.

par Daniel Larouche, associé principal
Bazin Larouche Sormany Vigneault

Les jeudi 23 et vendredi 24 mars, 9 h à 17 h
1,4 UFC _ 415 $ (TPS et TVQ en sus)

Renseignements : (514) 343-6990 ou 1 800 363-8876
Tarifs réduits pour les membres SRQ, PCM, AMM, AIPC Montréal
Une seule réduction s'applique

LA COMMUNICATION DE L'EXPÉRIENCE

Anglais

FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE — Université de Montréal, Faculté de l'éducation permanente

PARLER AFFAIRES EN ANGLAIS

Améliorez vos compétences en anglais et adaptez votre discours au monde des affaires.

Les lundis 6, 13, 20, 27 mars,
3, 10, 24 avril, 1er mai
9 h à 12 h

2,1 UFC _ 395 $ (TPS et TVQ en sus)

Réduction de 15% accordée pour inscription 15 jours ouvrables avant la tenue de l'activité

LA CORRESPONDANCE DES AFFAIRES EN ANGLAIS

Pour se familiariser avec l'utilisation de la terminologie et des formules administratives courantes en anglais.

Les mardis 7, 14, 21, 28 mars,
4, 11, 18, 25 avril
9 h à 12 h

2,1 UFC _ 395 $ (TPS et TVQ en sus)

Renseignements : (514) 343-6990 ou 1 800 363-8876
Un test de classement assure l'homogénéité des groupes.

LA COMMUNICATION DE L'EXPÉRIENCE

Formation

FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE — Université de Montréal, Faculté de l'éducation permanente

CONCEVOIR UNE ACTIVITÉ DE FORMATION

Connaître et appliquer une méthode structurée pour concevoir une activité de formation.
S'adresse aux non-initiés.

par Daniel Baril, Ph.D. Éducation,
président du Cabinet conseil Ergon inc.

Les jeudi 9 et vendredi 10 mars, 9 h à 17 h
1,4 UFC _ 575 $ (TPS et TVQ en sus)

Réduction de 15% accordée pour inscription 15 jours ouvrables avant la tenue de l'activité

ANIMER UNE ACTIVITÉ DE FORMATION

Permettre aux formateurs de développer ou d'enrichir leurs techniques d'animation pour intervenir plus efficacement.

par Daniel Baril, Ph.D. Éducation,
président du Cabinet conseil Ergon inc.

Les jeudi 6 et vendredi 7 avril, 9 h à 17 h
1,4 UFC _ 575 $ (TPS et TVQ en sus)

Renseignements : (514) 343-6990 ou 1 800 363-8876

LA COMMUNICATION DE L'EXPÉRIENCE

Français

FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE — Université de Montréal, Faculté de l'éducation permanente

ACTUALISATION DES CONNAISSANCES GRAMMATICALES

L'ABC de la rédaction : la grammaire, le vocabulaire, les anglicismes. Un atelier de formation qui fournit les techniques essentielles à une plume efficace.

Les mardis 4, 11, 18, 25 avril,
2, 9, 16, 23 mai
9 h à 12 h
2,1 UFC _ 395 $ (TPS et TVQ en sus)

Réduction de 15% accordée pour inscription 15 jours ouvrables avant la tenue de l'activité

LA RÉDACTION PROFESSIONNELLE I ET II

La logique et le plan de rédaction, les formules usuelles, la synthèse des idées.

Niveau I : 9 h à 12 h
Le mardi 4 avril et les mercredis 12, 19, 26 avril, 3, 10, 17, 24 mai

Niveau II : 9 h à 12 h
Le mardi 4 avril et les jeudis 13, 20, 27 avril, 4, 11, 18, 25 mai
2,1 UFC _ 395 $ (TPS et TVQ en sus)

Renseignements : (514) 343-6990 ou 1 800 363-8876
Un test de classement assure l'homogénéité des groupes

LA COMMUNICATION DE L'EXPÉRIENCE

Relations publiques

FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE — Université de Montréal, Faculté de l'éducation permanente

ORGANISER UN ÉVÉNEMENT

Choisir l'événement, évaluer les exigences, prévoir les retombées et coordonner la réalisation.
Pour non-initiés.

par Sylvie Laflamme, vice-présidente, Promocom,
organisation d'événements spéciaux.

Les jeudi 16 février, 9 h à 17 h et vendredi 17 février, 9 h à 12 h
1 UFC _ 415 $ (TPS et TVQ en sus)

Réduction de 15% accordée pour inscription 15 jours ouvrables avant la tenue de l'activité

CONCEVOIR UNE PUBLICATION

Coordonner la planification et la production d'outils promotionnels. Mieux comprendre la terminologie et les techniques graphiques actuelles. S'adresse à une clientèle non-initiée.

par Robert Paré, chef de division des communications,
Ville de Montréal.

Le vendredi 24 février, 9 h à 17 h
0,7 UFC _ 295 $ (TPS et TVQ en sus)

Renseignements : (514) 343-6990 ou 1 800 363-8876
Tarifs réduits pour les membres SRQ, PCM, AMM, AIPC Montréal
Une seule réduction s'applique

LA COMMUNICATION DE L'EXPÉRIENCE

Ressources humaines

FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE — Université de Montréal, Faculté de l'éducation permanente

FORMER, ENCADRER ET DIRIGER UNE ÉQUIPE

La dynamique intra et interéquipe, les éléments clés favorisant le rendement de l'ensemble des membres.

par Gérard Ouimet, Ph.D., professeur adjoint
psychologie organisationnelle, HEC

Les mercredi 15 et jeudi 16 février, 9 h à 17 h
1,4 UFC _ 575 $ (TPS et TVQ en sus)

Réduction de 15% accordée pour inscription 15 jours ouvrables avant la tenue de l'activité

MOTIVER ET MOBILISER UNE ÉQUIPE

Apprendre à maîtriser les outils qui permettent d'encourager la performance et la créativité d'une équipe de travail.

par Anne-Marie Piette, M. Ps.
consultante en formation et développement organisationnel

Les mercredi 15 mars, 9 h à 17 h et jeudi 16 mars, 9 h à 12 h
1 UFC _ 415 $ (TPS et TVQ en sus)

Renseignements : (514) 343-6990 ou 1 800 363-8876

LA COMMUNICATION DE L'EXPÉRIENCE

Dernière semaine!!.

mariette clermont

45e ANNIVERSAIRE

SOLDE ANNIVERSAIRE JUSQU'À 40% DE RABAIS

45 ANS L'ÂGE DES PETITES FOLIES!!!
Jusqu'à 40% de rabais sur presque tout.

6255, rue St-Hubert, Montréal 273-7711
2020, rue University, Montréal 845-7296
2300, boul. Le Corbusier, Laval 382-6870

mariette clermont

Aussi beau que vous l'imaginez, moins cher que vous ne le croyez.

Les initiations dégradantes minent la discipline militaire

DENIS ARCAND

■ Pourquoi de loyaux soldats de Sa Majesté estiment-ils utile de manger des excréments dans de vieilles espadrilles en faisant des push-ups, flambant nus, avec chacun un collègue sur le dos qui fait semblant de le sodomiser?

Voilà la question que pourrait se poser quiconque a vu les images diffusées mercredi et jeudi aux nouvelles télévisées. Elles sont tirées d'un vidéo amateur tourné il y a deux ans lors d'une cérémonie d'initiation à la base de Petawawa. On y voit des soldats du controversé Régiment aéroporté canadien, lors d'une sorte de garden party de l'enfer, en train de se faire mutuellement toutes sortes de choses qui provoqueraient à tout le moins quelques froncements de sourcils dans la plupart des fêtes champêtres: consommation d'excréments, messieurs faisant pipi sur d'autres messieurs, autres messieurs vomissant avec enthousiasme et une recrue — le seul Noir du groupe — promené en laisse comme un chien, avec au dos l'inscription «*I love KKK*» (J'aime le Klu Klux Klan).

Pourquoi ces pratiques?

Le lieutenant-colonel Karol Wenek, psychologue spécialisé dans les questions militaires, a également vu ces images à la télé.

«J'imagine que, ce matin, tous les militaires canadiens en uniforme qui ont dû prendre les transports en commun pour aller au boulot étaient embarrassés», a-t-il déclaré.

«Peu importe comment on envisage la chose, ça paraît mal...»

Quoi qu'il en soit, M. Wenek a accepté — sans aucunement tenter de justifier cette dernière frasque du Régiment aéroporté — d'expliquer le pourquoi de ces pratiques. Notamment, pourquoi de nombreuses armées du monde les interdisent.

«L'environnement peut percevoir un besoin le préparer les troupes à des niveaux de stress très élevés, en prévision des difficultés futures (associés au combat)», a indiqué M. Wenek, qui s'est penché sur le comportement et l'éthique très particuliers du Régiment aéroporté dans un article paru dans le *Journal of Defence Associations Institution* en décembre 1993, peu de temps après l'assassinat d'un citoyen éthiopien à Belet Uen par des soldats de l'Aéroporté.

Pour préparer les hommes aux horreurs futures

«C'est un rite de passage, une initiation, qui peut être considéré comme une façon d'inoculer les hommes contre les horreurs qu'ils pourraient vivre plus tard au combat. Ou encore, une façon pour les hommes de tester le point de rupture (des recrues). Plus «l'épreuve» est exigeante, plus elle a de valeur symbolique» pour ceux qui l'infligent aux recrues et pour ces dernières, a-t-il expliqué.

«Évidemment, il est difficile d'affirmer que ces pratiques ont un rôle légitime à la lumière de ce que nous avons vu (à la télé). Jusqu'où devrait-on aller? Le gros bon sens devrait dicter la réponse». Il fait remarquer que ces initiations complètement débridées sont proscrites au Collège militaire canadien. Il souligne que la nécessité de former des soldats agressifs ne justifie pas ces excès: «Est-il nécessaire d'abandonner toute norme individuelle pour obtenir un haut niveau d'agressivité? Non.»

Le «hazing» et le «fragging»

On ne sait pas trop d'où vient le rituel spécifique mis en lumière par le vidéo diffusé cette semaine, que les Américains appellent *hazing* et que les Français appellent «bizutage». Certains militaires ont récemment indiqué que ces pratiques auraient été empruntés par un commando de l'Aéroporté, au contact de la Légion étrangère française. Mais le réseau CTV a présenté hier un autre vidéo amateur tourné cette fois par des Marines américain et comportant des scènes semblables à celles qui se sont déroulées à Petawawa.

Selon M. Wenek, de telles pratiques produisent l'effet contraire à l'objectif avoué. Elles peuvent miner la discipline militaire et compromettre gravement l'efficacité d'une unité en opération.

«Quand ce genre de comportement est toléré par les officiers en dépit du règlement, cela permet l'apparition d'une contre-culture qui peut aller à l'encontre de l'autorité et de la discipline.» Il existe alors au sein du groupe une deuxième norme informelle, une deuxième allégeance, qui tire l'individu dans une direction différente de l'autorité militaire.

M. Wenek a donné un exemple extrême, documenté durant la guerre du Vietnam. «De petits groupes de soldats se sont constitués au sein de l'armée, dont les objectifs n'avaient plus rien à voir avec les objectifs de l'armée. Tout ce que ces hommes voulaient, c'était de survivre à leur affectation. Cela allait même jusqu'à ce que l'on appelait le *fragging*, c'est-à-dire tuer à l'aide de grenades à fragmentation les officiers considérés comme trop zélés.»

Et que faut-il conclure de ce vidéo embarrassant pour le Régiment aéroporté?

«Même si ces images sont troublantes, il ne faut pas réagir de façon disproportionnée. L'opinion publique canadienne a tendance à être sévère envers les forces armées, mais il faut se souvenir que nous nous trouvons en présence de deux vidéos (une allusion à un autre vidéo dans lequel des soldats de l'Aéroporté en Somalie tenaient des propos racistes envers les Noirs), très troublants, certes, mais qui ne sont pas nécessairement représentatifs de l'attitude de tout le régiment.»

Le lieutenant-colonel Wenek a rappelé qu'une commission spéciale vient d'être nommée pour faire enquête sur le controversé régiment.

Quelques données sur le Régiment canadien aéroporté

Base: de 1968 à 1977, à Edmonton. Depuis 1977, à Petawawa, Ont.

Personnel: environ 660 hommes, dont 40 à 45 officiers. Des femmes y ont quelquefois servi comme personnel de soutien mais jamais pour des rôles de combat.

Provenance du personnel: les membres du RCA sont des volontaires qui proviennent des régiments d'infanterie suivants: le Royal 22e Régiment de Valcartier à Québec, le Princess Patricia's Canadian Light Infantry de Calgary et de Winnipeg, et le Royal Canadian Regiment de Petawawa et de Gagetown, N.B.

Fonctions: les principaux éléments du RCA sont constitués de trois commandos divisés selon leur régiment d'origine; le 1er commando provient donc du Royal 22e; le 2e du Princess Patricia's; le 3e du Royal Canadian.

Durée du service: habituellement de trois à cinq ans pour les soldats, trois ans pour les officiers. Chacun retourne ensuite à son régiment d'origine.

Solde: chacun, du simple soldat au colonel, reçoit une prime de 156 $ par mois en tant que parachutiste. La prime peut augmenter selon la durée du service. Cette prime s'ajoute au salaire versé, qui s'échelonne de 1262 $ par mois pour un soldat jusqu'à 5497 $ par mois pour un lieutenant-colonel.

(PC)

Il n'y a pas de tels rites initiatiques dans le 22e

Presse Canadienne

QUÉBEC

■ La diffusion de bandes vidéo sur les rites initiatiques de soldats du Régiment canadien aéroporté (RCA) de Petawawa, en Ontario, jette dans l'embarras les militaires de Valcartier, qui ont organisé hier un point de presse à l'entrée de la base, exceptionnellement interdite d'accès aux journalistes.

Des soldats quittaient la base au volant de leur voiture, respectant la consigne du silence imposée par leurs supérieurs, tandis que des reporters faisaient le pied de grue dans le stationnement adjacent à la guérite de l'entrée principale, en attendant l'arrivée du commandant adjoint de la base.

Le colonel Daniel Pépin, le plus haut gradé de Valcartier en l'absence du brigadier-général Alain Forand, parti assister à une conférence à Kingston, en Ontario, est arrivé un peu passé 15h. Il est reparti en coup de vent, moins de dix minutes plus tard.

«À notre connaissance, il n'y a pas eu d'initiations semblables ici», a dit le colonel Pépin, qui a qualifié «d'incident isolé» les rites des membres du 1er commando du RCA, filmés par un amateur en août 1992.

«S'il y a des initiations qui se font au régiment aéroporté de Petawawa, on ne peut pas accuser Valcartier», a-t-il poursuivi.

Néanmoins, des soldats vont et viennent entre les deux bases, des militaires de Valcartier se joignant volontairement aux corps d'élite de Petawawa, a reconnu le colonel Pépin. Le 1er commando, qui compte environ 100 soldats, recrute d'ailleurs par le temps qui court, a-t-il même ajouté.

«Ils veulent sauter en parachute, ils veulent de l'action, ils sont plus agressifs. C'est leur choix», a indiqué l'officier des relations publiques de la base de Valcartier, Jocelyn Laroche.

Selon le capitaine Laroche, des soldats formés à la base ontarienne évoluent à Valcartier.

«Il y en a, c'est certain, dans les 1er1, 2e et 3e bataillons du 22e Régiment», a-t-il dit, sans préciser leur nombre.

Le premier ministre fédéral Jean Chrétien a déclaré jeudi qu'il ne s'objecterait aucunement au démantèlement du Régiment canadien aéroporté de Petawawa, dont le 2e commando s'est fait connaître pour les actes de ses membres en Somalie.

Le général et chef d'état-major des Forces armées canadiennes, John de Chastelain, doit remettre lundi au ministre de la Défense David Collenette le rapport d'une enquête entreprise jeudi.

Shocking

Reuter

LONDRES

■ À en croire une ancienne pensionnaire d'une prison du Cheschire, une prisonnière a reçu la visite nocturne de son amie lesbienne à l'insu du personnel de garde.

Dans un entretien au quotidien régional *Manchester Evening News*, cette femme affirme que la visiteuse s'était cachée sous le lit de son amie lors des rondes de surveillance dans un dortoir de la prison de Syal.

Un porte-parole des services pénitentiaires a déclaré que ces allégations étaient, pour le moment, dépourvues de preuves mais que le gouverneur de cet établissement pour femmes avait renforcé le dispositif de sécurité. En décembre, on avait découvert un trou dans la clôture entourant la centrale.

Les prisons du royaume défraient périodiquement la chronique. En 1994, une pensionnaire de ce même établissement du Cheshire, emprisonnée pour un assassinat à la hache, avait obtenu une permission de quelques heures pour faire du lèche-vitrines à Leeds.

Un an auparavant, une prisonnière avait accouché enchaînée à sa gardienne.

SEARS
Attendez-vous à plus
PRIME
ESTÉE LAUDER

CADEAU 7 PIÈCES AVEC ACHAT
Avec tout achat de 21 $ ou plus de produits Estée Lauder, recevez sans frais 2 rouges à lèvres All Day, mousse nettoyante Splash Away 30 mL, crème parfumée Beautiful pour le corps 15 mL, mascara More Than Mascara, complexe réactivant Fruition Triple 6 mL, et un étui à rouge à lèvres avec miroir.
Limite de 1 prime par client, dans la limite des stocks disponibles
Non disponible dans tous les magasins

Copyright 1995. Sears Canada Inc.

Offre en vigueur jusqu'au samedi 4 février 1995.

SEARS
Attendez-vous à plus

Les mentions 'Ord.' ou 'Était' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears.
Région de Montréal: Anjou: 353-7770, **Brossard:** 465-1000, **Laval:** 682-1200,
Pointe-Claire: 694-8815, **Ville St-Laurent:** 335-7770.
Région de Québec: Québec: 529-9861, **Ste-Foy:** 658-2121.
En province: Trois-Rivières: 379-5444.
Copyright Canada, 1995, Sears Canada Inc.
Tous les articles de cette page n'ont pas été offerts dans tous les magasins Sears.

PUBLIREPORTAGE

GUIDE OFFICIEL

SALON ÉPARGNE-PLACEMENTS
Place Bonaventure - du 27 au 30 janvier
Un cahier spécial distribué dans la région métropolitaine, à ne pas manquer aujourd'hui

dans La Presse

2043397 - 119

À ce prix-là, tout le monde peut être en affaires.

49,95 $
par mois

LE PLAN

50/50

minutes de temps d'antenne gratuit par mois

cents la minute de temps d'antenne supplémentaire

Temps d'antenne gratuit les week-ends / 1er mois d'appels gratuits* (contrat de 36 mois)

OFFRE BONI :

- Frais de branchement **gratuits** (économie de 60 $)
- 6 mois **gratuits** de facturation détaillée par code (économie de 41,70 $)
- 6 mois d'accès **gratuit** au centre de messages (économie de 29,70 $)

Offre spéciale : téléphone cellulaire Nokia 100 à 129,95 $

Bell *Mobilité*

Enfin libre

1 800 667-0123

LA SÉCURITÉ EST ENTRE VOS MAINS

Offre boni aussi valide pour toute nouvelle activation sous contrat minimum de 12 mois excluant les forfaits Liberti, Contact essentiel, Bronze et Plan partenaire. Sous réserve de l'approbation de crédit. Taxes, frais d'interurbain, frais d'abonnés itinérants et options additionnelles en sus. Frais annuels d'accès au réseau en sus. Disponible chez les agents participants jusqu'à épuisement des stocks. L'agent peut vendre à moindre prix. L'offre se termine le 28 février 1995. *Appels locaux seulement.

CENTRES DE COMMUNICATION PERSONNELLE

Montréal
Cellcom Montréal
Tél.: (514) 739-7777

Cellular One
Tél.: (514) 385-0770

Centre du Téléphone Mobile Montréal-Est
Tél.: (514) 729-2020

Montréal – centre-ville
Bell Mobilité La Cathédrale
Tél.: (514) 284-0284

St-Hubert
Centre du Téléphone Mobile Rive-Sud
Tél.: (514) 926-2020

CENTRES CELLULAIRE PLUS

Boucherville
National Expert
Tél.: (514) 949-1000

Dollard-des-Ormeaux
La Boutique Électronique
Tél.: (514) 684-6846

Drummondville
Rochefort Radio T.V. inc.
Tél.: (819) 478-5178

Granby
Audiotec
Tél.: (514) 378-3618

Laval
Cellcom Laval
Tél.: (514) 629-7777

Longueuil
Slimtel
Tél.: (514) 463-0565

Montréal
Centre du Téléphone Mobile
Tél.: (514) 274-9366

Locatel ltée
Tél.: (514) 735-3000

Montréal – centre-ville
Peel Mobilité inc.
Tél.: (514) 288-7335

Repentigny
Communication Idéale
Tél.: (514) 585-2847

Sherbrooke
Cellulaire Flamand inc.
Tél.: (819) 823-9994

St-Hubert
Radio Communication Cellulaire
Tél.: (514) 676-9919

Trois-Rivières Ouest
Reynolds Radio inc.
Tél.: (819) 376-6849

Victoriaville
Communication Victoriaville
Tél.: (819) 758-7471

Ville St-Laurent
La Boutique Communication
Tél.: (514) 335-2355

Stéréo Plus participants

Le traversier des Îles : pas de chèque en blanc d'Ottawa

JOËL BELLAVANCE
de la Presse Canadienne

OTTAWA

■ Le gouvernement fédéral ne donnera pas de chèque en blanc au Québec afin d'acheter un traversier usagé, le Camille-Marcoux, qui serait retapé à la MIL Davie et qui accorderait un nouveau souffle à ce chantier maritime.

Hier, un haut fonctionnaire du ministère fédéral des Transports a indiqué à la Presse Canadienne qu'Ottawa devra en quelque sorte donner son aval au plan de sauvetage de la MIL Davie annoncé par le ministre québécois de l'Industrie, Daniel Paillé.

Ce dernier a indiqué cette semaine que le Camille-Marcoux, qui assure la liaison entre Matane et Baie-Comeau, serait utilisé dès 1996 entre les Îles-de-la-Madeleine et l'Île-du-Prince-Édouard.

À l'heure actuelle, le traversier Lucy Maud Montgomery effectue cette liaison, mais il doit être remplacé bientôt.

Toutefois, le gouvernement fédéral est responsable de cette zone de transport et il a confié à la Coopérative des transports maritimes et aériens (CTMA) des Îles-de-la-Madeleine le mandat de trouver un autre navire, tout en lui accordant une enveloppe de 30 millions.

«Nous ne donnons pas de chèque en blanc aux gens (CTMA) avec qui nous faisons affaire. Nous lui avons demandé de nous faire une proposition et si celle-ci est intéressante, selon les normes de saine gestion, nous pourrons émettre un chèque», a indiqué André Pageot, directeur général des services maritimes.

M. Pageot a ajouté que la CTMA devra évaluer la condition du traversier en question afin de savoir s'il vaut 30 millions. Mais, en dernier ressort, ce sera le gouvernement fédéral qui décidera si les usagers et les contribuables en auront pour leur argent.

En transférant aux Îles-de-la-Madeleine le Camille-Marcoux, un navire de 20 ans, M. Paillé voulait aussi faire construire un nouveau traversier au chantier de la MIL Davie au coût de 70 millions afin d'assurer la liaison entre Matane et Baie-Comeau en 1997.

La restauration d'un traversier et la construction d'un autre permettraient de maintenir 850 emplois directs et 200 autres indirects à ce chantier maritime de Lévis-Lauzon, selon M. Paillé.

Mais cette proposition du ministre québécois de l'Industrie est loin de plaire au député libéral fédéral de Bonaventure-Îles-de-la-Madeleine, Patrick Gagnon, qui a l'intention de recommander au ministre des Transports, Doug Young, de la rejeter.

«Cette propostion ne me satisfait pas et ne satisfait pas les gens des Îles-de-la-Madeleine non plus. Et je vais recommander à M. Young de ne pas l'accepter», a déclaré le député hier.

M. Gagnon a dit estimer que le Camille-Marcoux est un navire trop vieux qui a servi dans des «conditions difficiles».

«On ne connaît pas l'état de la coque et on ne connaît pas les coûts de sa restauration. Il y a sûrement sur le marché international des traversiers de construction récente et à meilleur prix», a-t-il soumis, soutenant du même souffle que le ministre Paillé traitait «les gens des Îles-de-la-Madeleine comme des citoyens de deuxième classe».

Le député libéral de cette région à l'Assemblée nationale, Goerges Farrah, s'est également dit insatisfait de la proposition du ministre Paillé.

Saint-Jean : Ottawa poursuit ses discussions avec les représentants locaux

Québec continuant à se tenir à l'écart des pourparlers

PC et La Presse

■ Afin d'éviter de semer de faux espoirs dans la population de Saint-Jean, Ottawa et les représentants des milieux économiques de la ville ont refusé hier de commenter leurs derniers pourparlers sur l'avenir du Collège militaire royal.

Le ministre des Affaires intergouvernementales Marcel Massé et les représentants de la Chambre de commerce et du Conseil économique du Haut-Richelieu ainsi que ceux du Comité des citoyens pour la sauvegarde du Collège se sont réunis hier à Ottawa pour discuter d'une nouvelle proposition mise de l'avant par les groupes locaux. L'endroit de la réunion a été tenu secret afin de se soustraire à l'attention des médias.

Il s'agissait de la seconde rencontre en une semaine. Samedi dernier, les groupes ont soumis leur solution pour la survie du collège au gouvernement fédéral. Le gouvernement du Québec, qui en a pris connaissance, a préféré rester à l'écart, l'entente proposée ne le satisfaisant pas.

Pour sa part, Ottawa a manifesté de l'intérêt et a accepté de poursuivre les échanges.

Le projet des milieux économiques serait similaire à celui qui avait fait l'objet d'un accord le 19 juillet dernier entre les gouvernements Chrétien et Johnson.

On y suggérait de mettre fin à la vocation militaire du collège en juin et de le transformer en institution d'enseignement post-secondaire pour l'automne suivant. Ottawa s'engageait à verser 25 millions sur cinq ans pour faciliter la démilitarisation du collège. De plus, on promettait d'inscrire 100 élèves-officiers à des cours préuniversitaires en plus d'y envoyer une centaine de fonctionnaires pour suivre des cours de langues.

La fermeture des collèges militaire de Saint-Jean et de Royal Roads, à Victoria, en Colombie-Britannique, a été annoncée dans le dernier budget du ministre des Finances Paul Martin. Le Bloc québécois, le gouvernement du Québec et le commissaire aux langues officielles ont aussitôt protesté contre la cessation des activités du seul collège francophone au sein des forces armées.

La survie de l'institution semblait assurée en juillet, mais tout a été remis en question en octobre, après l'arrivée du Parti québécois au pouvoir. Le gouvernement Parizeau tenait à ce que la vocation militaire du collège ne soit pas entièrement abandonnée.

Les négociations ont repris, de nouveaux arrangements ont été envisagés pour finalement s'effondrer de nouveau.

Le 6 janvier, les professeurs se sont vus obligés de décider de leur avenir avant même de connaître le sort réservé à leur institution.

Pour trois raisons

À Québec, en marge du caucus spécial du PQ et du Bloc québécois à la veille des commissions régionales sur la souveraineté, la ministre des Affaires intergouvernementales Louise Beaudoin a souligné qu'elle souhaitait bonne chance aux gens de la région dans leur projet d'entente avec Ottawa — qui reprend l'entente avortée du 19 juillet entre les gouvernements Chrétien et Johnson. L'entente qui se dessine «n'est pas dans l'intérêt du Québec globalement mais peut être dans celui de la région», reconnait-elle.

Pour Mme Beaudoin, le gouvernement du Québec ne pourra en être partie pour trois raisons.

D'abord, l'entente qui se dessine n'assure pas le maintien de la formation universitaire d'officiers dans l'institution projetée. De plus, au pro-rata des étudiants, les 25 millions sur cinq ans accordés par Ottawa au CMR représentent une solution inéquitable selon elle. Ottawa donne exactement le même budget à l'institution de Victoria qui comptait deux fois moins d'étudiants. «Ils donnent la même chose aux deux, or Saint-Jean coûtait deux fois plus cher à gérer, 37 millions contre 19.

Finalement, «un instrument essentiel pour la promotion des francophones dans les Forces armées disparaît», de conclure Louise Beaudoin — tout en admettant qu'elle avait appuyé la proposition de Myroslav Smereka où on reconnaissait la disparition de la vocation militaire de l'institution.

LE SUPERCENTRE DE LA MODE MAISON
LINEN CHEST

GRAND SOLDE DE BLANC

Jusqu'à 60% de rabais

NOS PRIX SONT IMBATTABLES

COMPAREZ, VOUS SEREZ CONVAINCU!

LIT

Épargnez jusqu'à 60 %
Plus de 1000 modèles et de styles différents!
La plus grande collection de draps en percale et super percale, douillettes, housses de duvets, accessoires et parures de fenêtres assortis...
Wamsutta Dan River MARTEX Fieldcrest CANNON Springmaid lawrence

Draps en percale de marques réputées
180 fils po²

Simple	Double	Grand
5,95 $	8,95 $	12,95 $

Ens. de draps en percale 180 fils po²		Ens. super percale 200 fils po²	
Simple	16,95 $	Simple	24,95 $
Double	26,95 $	Double	34,95 $
Grand	32,95 $	Grand	44,95 $
Très grand	47,95 $	Très grand	59,95 $

Douillettes « American Mill »
TOUS FORMATS 29,95 $

BAIN

CANNON
Serviettes de bain
5,95 $

MARTEX Serviettes Luxor Pima

Bain	Essuie-main	Débarbouillette
9,95	5,95	2,95

Tapis de bain CANNON ..... 4,95 $
Rideau de douche DPC ..... 6,95 $

Sorties-de-bain longues de CANNON
Ratine épaisse, couleurs variées 29,95 $ ch.
Serviettes de plage colorées 7,95 $ ch.

ÉDREDONS

ÉDREDONS D'OIE
Carrés de 12 po

Simple	59,95 $
Double	79,95 $
Grand	89,95 $
Très grand	129,95 $

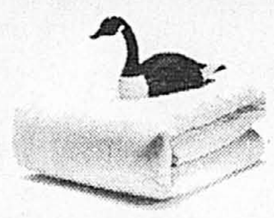

OREILLERS

Comforel	Duvet	SIMMONS
12,95 $	24,95 $	6,95 $

COUSSINET POUR MATELAS
Toutes grandeurs ..... 9,95 $

Ensembles pour le lit
L'ensemble comprend : drap, drap-housse, douillette, volant, taie(s) d'oreiller et couvre-oreiller(s).

Simple	Double	Grand
59,95 $	89,95 $	99,95 $

CUISINE

Ensembles pour la cuisine. L'ensemble comprend : 2 gants isolants, 1 poignée et 1 linge à vaisselle..... 4,95 $
Linge à vaisselle
Choix de modèles et de teintes..... 0,79$

PARURES DE FENÊTRES

Épargnez jusqu'à 60 %

TOUS LES TISSUS - Nous payons la TPS et la TVQ
Tissus designer, imprimés de coton à 100 %, indiennes, tissus pour tentures, tissus d'ameublement, volets.
Des milliers de mètres en stock à partir de 7,95 $

TOUS LES STORES aux prix les plus bas garantis!
Horizontaux, verticaux, Duette, Silhouette, stores plissés, stores en bois.
Stores LEVOLOR à partir de 9,95

Levolor draco HunterDouglas Reizjour

Appelez un de nos conseillers en décoration pour une visite sans frais, sans obligation : 341-7810

TAPIS

Tapis 100 % laine, noués à la main, point de chainette, broderie, kilim, sisal, dhurrie. Motifs persans. Importés des quatres coins du monde! Choix énorme et unique de tapis aux couleurs et aux motifs à la mode, à des prix imbattables!
Tapisserie à l'aiguille 1,6 m x 2,5 m 299 $

PORCELAINE • CRISTAL • CADEAUX

ÉPARGNEZ JUSQU'À 60%
SUR TOUTES LES MARQUES RÉPUTÉES!
MIKASA • STUDIO NOVA • BODA • NORITAKE • VILLEROY & BOCH • LLADRO • LENOX ROYAL DOULTON • ROSENTHALL • WEDGWOOD • SPODE • LIMOGES • PFALTZGRAFF • GUY DEGRENNE • RETRONEU • SERVICE DE VAISSELLE • VERRES À PIED EN CRISTAL • COUTELLERIE PIÈCES DE SERVICE EN ARGENT • ET PLUS ENCORE * Certaines marques ne sont pas offertes chez DÉCOR DÉPÔT

UTENSILES COLORON
De Maspion Group
Ens. 8 pces cour.200 $
Solde 99,95 $

LAGOSTINA Tramontina TEFAL Cuisinart demeyere

Économisez plus de 55 %
Studio Nova • Mikasa
Christopher Stuart
Choix de plus de 50 motifs
Services 20 pièces (pour 4), allant tous au micro-ondes et au lave-vaisselle
De 54,95 $ à 119,95 $
Harvest Grove de Studio Nova
Service 20 pièces (pour 4)
Prix de détail sugg. 200 $
Notre prix 99,95
Service d'appoint 5 pièces
Prix de détail sugg. 140 $
Notre prix 69,95

Noritake
LIQUIDATION DE FIN D'ANNÉE
Le plus grand choix de vaisselle Noritake à Montréal à prix spécial en magasin

Coutellerie plaquée ARGENT MARQUISE
Service 62 pièces (service pour 12 plus 2 ustensiles d'hôtesse)
Prix de détail sugg. 1 323$
Liquidation 499,95$

MATELAS

PAS DE TAXES!

Sealy Posturepedic
• Posture Tech Coil - support maximal
• Construction Steel span
• Edgeguard - 10% plus d'espace utilisable

SIMMONS Beautyrest
• Ressorts individuels pour un confort et un support incomparables

BON-RABAIS • JUSQU'À 60 $ de rabais
sur tous les ensembles SIMMONS Beautyrest et SEALY Posturepedic
Ens. simple 30 $ de rabais! Ens. grand 50 $ de rabais!
Ens. double 40 $ de rabais! Ens. très grand 60 $ de rabais!
Un seul coupon par client. Durée limitée.

PAS DE TAXES • LIVRAISON ET CADRE GRATUITS

	Sealy Monte Carlo	SIMMONS Evasion	Sealy Posturepedic	SIMMONS Beautyrest
Simple	99 $ ens. 149 $	199 $ ens. 299 $	299 $ ens. 429 $	389 $ ens. 599 $
Double	129 $ ens. 199 $	239 $ ens. 369 $	399 $ ens. 539 $	499 $ ens. 749 $
Gr. Grand	169 $ ens. 269 $	269 $ ens. 399 $	449 $ ens. 649 $	549 $ ens. 799 $
Tr. gr.			669 $ ens. 899 $	699 $ ens. 999 $

LITS EN LAITON ET EN FER
Plus de 1 000 modèles et styles à des prix imbattables.

MATELAS À PARTIR DE 36,95 $

FÉLICITATIONS au gagnant du PREMIER PRIX 1994!

Marie-Line Sabbagh
1994 Infiniti G20

1995 PROGRAMME CLUB DES MEMBRES PRIVILÉGIÉS
Aucuns frais d'adhésion. Aucun achat requis. (Voir détails en magasin)

1e prix

Cité NISSAN Une automobile Axxess sportwagon XE de Nissan

2e prix
Un forfait tout compris au club Sandals en Jamaïque offert par Sandals et Vacances Air Canada!
VACANCES AIR CANADA Sandals AGENCE DE VOYAGES GARTH ALLEN

3e prix
3 000 $ d'achats chez nous!

• 100 certificats-cadeaux
• Matelas
• Invitations aux ventes privées
Et plus encore!

• 100 CERTIFICATS-CADEAUX • ENSEMBLES DE MATELAS • INVITATIONS A DES VENTES PRIVÉES ET BEAUCOUP PLUS ENCORE

Du nouveau à Laval
DÉCOR DÉPÔT
Les Galeries Laval
Boul. Le Corbusier et St-Martin
681-9090

LE SUPERCENTRE DE LA MODE MAISON
LINEN CHEST
NOS PRIX SONT IMBATTABLES • COMPAREZ. VOUS SEREZ CONVAINCU
ROCKLAND 341-7810
les promenades de la CATHÉDRALE STE-CATHERINE À UNIVERSITÉ 282-9525

POLITIQUE de PRIX Garantie SANS CONDITIONS
CHAQUE JOUR/TOUTE L'ANNÉE
Nous sommes convaincus que nos prix sont les plus bas! Si vous trouvez la même marchandise ailleurs à plus bas prix, nous respecterons non seulement ce prix mais nous vous accorderons un rabais additionnel de 10%

Hermès mise à l'amende

Agence France-Presse

PARIS

■ Le célèbre maroquinier parisien Hermès, qui avait appelé Bugatti un sac de voyage, entre 1982 et 1994, a été condamné hier par le Tribunal de grande instance de Paris à payer 75 000Ô$ de dommages-intérêts, pour contrefaçon, à la société Bugatti International.

Le sac en cause a été créé par Emile Hermès en 1920 et appelé Torpedo. En 1982, Hermès a légèrement modifié le sac et l'a appelé Bugatti, en souvenir, explique le tribunal, d'Ettore Bugatti, qui avait passé la première commande, et parce qu'il avait été créé «pour accompagner le modèle de voiture 300 cv Bugatti». Depuis le 1er décembre dernier, Hermès a renoncé à ce nom et a rebaptisé ce sac Bolide.

Bugatti réclamait plus d'un million de dollars de dommages-intérêts. Mais le tribunal a jugé que si Hermès avait «fait preuve d'une grave méconnaissance du droit des marques en utilisant la dénomination Bugatti», Bugatti avait attendu plusieurs années pour saisir la justice alors qu'elle «ne pouvait pas ignorer» l'utilisation de ce nom par Hermès, «étant donné le succès commercial du sac Bugatti».

Bugatti devra par ailleurs verser un franc à chacun des héritiers d'Émile Hermès pour avoir porté atteinte au droit moral d'auteur de celui-ci en soutenant que le sac avait en réalité été inspiré par Ettore Bugatti.

D'autres témoins vantent le Dr Marc Bissonnette

YVES BOISVERT

■ Au procès pour agression sexuelle du Dr Marc Bissonnette, deux infirmières ont vanté les grandes qualités professionnelles de ce chirurgien-plasticien, hier, devant le juge Pierre Brassard, et une des secrétaires de l'accusé est venue à la barre.

La deuxième secrétaire du médecin de 39 ans, Mlle Nicole Boutin, 24 ans, a dit au juge Brassard que c'est elle qui a reporté le rendez-vous de la plaignante, le 6 juillet 1993.

La patiente de 26 ans (à l'époque) devait subir un remplacement de prothèses mammaires vers 19h, ce jour-là. Mais comme cela arrivait souvent, le Dr Bissonnette a dû repousser l'opération, car il avait pris du retard dans la journée. Il avait deux autres opérations à faire dans la soirée du 6 juillet.

Mlle Boutin a donc appelé la plaignante pour lui dire de ne pas se déplacer immédiatement. Voyant qu'elle ne demeurait pas loin de la clinique, située rue Sherbrooke est, Mlle Boutin a dit à la patiente de rester à la maison tant que le Dr Bissonnette ne l'appelait pas pour la convoquer.

Mlle Boutin a quitté le bureau vers 19h30, et c'est le chirurgien lui-même qui devait appeler la jeune femme. Elle a été opérée vers 22h. Elle était la dernière patiente du Dr Bissonnette et était seule dans la clinique avec le médecin. En fin de soirée, vers 22h30, quand la mère et la tante de la plaignante sont venues la chercher, elles ont vu par la fenêtre de la clinique l'agression alléguée.

La secrétaire, qui ne savait pas que «quelque chose» s'était passé dans la soirée du 6 juillet, a appelé la patiente deux jours plus tard pour lui donner un rendez-vous afin qu'elle soit suivie par le médecin. La patiente a répondu qu'elle ne pourrait pas venir, car elle était en vacances et elle n'est pas revenue à la clinique.

Entre-temps, la police avait été alertée et le Dr Bissonnette a été arrêté le 13 juillet.

Deux infirmières appelées à la barre par la défense ont ensuite dit au juge Brassard que le docteur Bissonnette est très compétent. «C'est un des meilleurs que j'ai vus», a dit Mme Edmée Riendeau, 49 ans, qui a 28 ans d'expérience.

Les deux témoins ont expliqué elles aussi au juge Brassard comment se déroule une opération de remplacement de prothèses mammaires, et comment on s'assure de la stérilité du site opératoire.

La défense se poursuit lundi matin, au palais de justice de Montréal.

Deux voleurs recherchés

■ La police recherche deux hommes qui ont commis un vol à main armée au centre commercial Place Frontenac dans l'est de Montréal, le 12 janvier. Il s'agit de deux Blancs, âgés d'environ 25 ans et parlant français. Le premier mesure environ 1,73 m, pèse à peu près 70 kilos, a les yeux noirs et les cheveux bruns. Le second, qui était armé, mesure environ 1,78 m, pèse 75 kg et a les cheveux brun foncé. Il n'est pas exclu que les mêmes hommes aient perpétré une demi-douzaine de vols qualifiés similaires dans la région montréalaise depuis le début d'octobre.

Disparue

■ La police de la Communauté urbaine de Montréal recherche une jeune fille de 14 ans, Phara Delince, disparue depuis le 7 janvier. Sa famille n'a eu aucune nouvelle d'elle depuis qu'elle a disparu du 1325, rue Bernie à La-Salle. La jeune Phara mesure 1m68 (5'7»), pèse 57 kilos (128 livres), a la peau noire, les yeux noirs et les cheveux noirs. Elle parle français et anglais. Toute information peut être communiquée à la police au 280-2621 ou au 280-2221.

Suspect recherché

■ La police de Laval est à la recherche de l'auteur d'un vol qualifié, survenu le 4 novembre vers 20 h 45, au magasin Wise du 3003, boulevard Le Carrefour. L'individu mesure 1,88 m, pèse 90 kg, il a les cheveux et les yeux noirs. S'exprimant en français et âgé de 30 à 35 ans, il avait des lunettes et portait une moustache. Toute information peut être transmise au 662-4636.

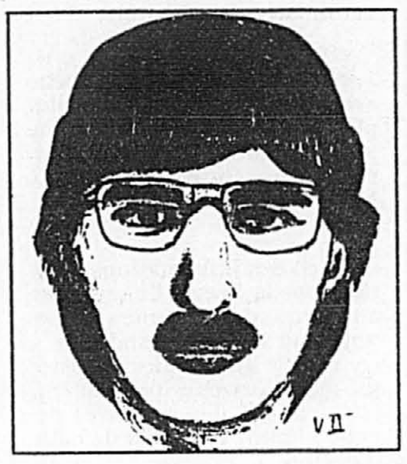

Tueur coffré

Presse Canadienne

SASKATOON

■ Un individu a été accusé hier de meurtre prémédité en rapport avec la mort de trois femmes dont les ossements ont été découverts enterrés près d'un terrain de golf l'automne dernier.

John Martin Crawford, 32 ans, a été arrêté jeudi par des agents de la GRC dans un quartier paisible de Saskatoon après des mois d'enquête.

Il a comparu hier matin et a été accusé de trois meurtres avec préméditation.

La GRC a indiqué que Crawford travaille avec sa mère, qui tient un foyer privé pour hommes pauvres.

La mère de Crawford a raconté pour sa part que des agents avaient fouillé pendant des heures la maison qu'elle partageait avec son fils, s'attardant surtout dans sa chambre à coucher.

«Je n'arrive pas à le croire, c'est un bon garçon», a-t-elle lancé.

Les restes mortels d'Eva Taysup, 30 ans, Shelley Napope, 16 ans, et Calinda Waterhen, 22 ans, ont été découverts en octobre dernier dans un rayon de 60 mètres autour d'un bosquet, près d'un terrain de golf situé à l'extérieur de Saskatoon.

Un chasseur a aperçu les ossements d'une des femmes à demi enterrés et en a informé les autorités. Environ deux semaines plus tard, la police a découvert les restes des deux autres au cours de ses recherches.

Du ski ce week-end

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

«On vous garantit des pistes enneigées et des montagnes en opération à 100 p. cent», a dit hier Louis Dufour, président de cinq stations de ski alpin de la vallée de Saint-Sauveur.

Denys Légaré, de Stoneham, a répété presque la même chose. Il a aussi parlé pour ses compétiteurs en mentionnant que la pratique du ski alpin sera belle dans les stations de la région de Québec.

C'est exact que la semaine qui achève n'a pas été très bonne pour l'industrie du ski alpin. Plusieurs stations ont été fermées durant plusieurs jours.

Mais, un refrondissement la nuit dernière et hier a permis de travailler mécaniquement les pistes et de faire redémarrer les systèmes d'enneigement artificiel, silencieux depuis plusieurs jours. Il devait aussi faire plus froid dans la nuit de vendredi à samedi dans les régions montagneuses.

«Avec la neige qui est annoncée pour demain (aujourd'hui), la joie va revenir dans les stations», a souligné un préprosé.

Robert Desourdy, directeur général de la station touristique de Bromont, dans les Cantons de l'Est, n'avait pas le même enthousiame que ses deux collègues. «Nous allons ouvrir samedi 40 p. cent de notre domaine skiable. Je n'ai pas vu une telle situation depuis 1981. Même si j'ai été fermé toute la semaine, je suis tout de même en avance de 6 p. cent dans mon achalandage sur la même période de l'an passé», a spécifié M. Desourdy d'une voix qui en disait long.

Pour les amateurs de ski de randonnée, si les météorologues voient justes, les conditions seront belles aussi pour le week-end.

À CES PRIX-LÀ,

TOUT LE MONDE DEVRAIT ROULER EN TOYOTA.

TERCEL 1995 10 998 $*

Les nombreuses caractéristiques de la toute nouvelle berline Tercel 1995 en font une voiture tout à fait géniale : moteur 4 cylindres de 1,5 litres à 16 soupapes, des lignes fraîches, des performances étincelantes, une économie sensass ainsi que toute la qualité et la fiabilité que l'on retrouve dans tous les véhicules Toyota.

COROLLA 1995 211 $ par mois/ 48 mois**

Les performances, la fiabilité, la sécurité, la valeur de revente et l'élégance de la Corolla 1995, continuent d'en faire l'une des voitures les plus vendues de l'histoire. D'un rapport qualité-prix exceptionnel, elle offre l'espace et le confort que l'on retrouve dans des modèles beaucoup plus coûteux.

*Photo pour fin d'illustration seulement. Modèle EL55DK-AA, taxes et transport en sus. Offre d'une durée limitée. Le nombre de voitures est limité. **Photo pour fin d'illustration seulement. Programme de location à long terme Solution Toyota basé sur le modèle Corolla 95 AE04BM-XA. Bail de 48 mois avec option d'achat; comptant de 1 000 $ (taxes en sus). Coût total du bail 11 556 $. Le concessionnaire peut offrir un bail à prix moindre. Offre valable pour les nouveaux modèles 1995 vendus au détail aux clients admissibles pour un bail de 48 mois avec option d'achat et comptant indiqué ci-dessus. (Frais de transport et de préparation (600 $ maximum), d'immatriculation, d'assurance et taxes en sus.) Premier versement de 211 $ + 14,77 $ (TPS) + 14,68 $ (TVQ), soit 240,75 $ et dépôt de sécurité requis au moment de l'achat. Baux de 24 et 36 mois également offerts. Sujet à l'approbation de Toyota Crédit Canada Inc. Les montants de l'option d'achat et du bail sont fixés en fonction d'un maximum de 96 000 km. Des frais de 7 ¢ le kilomètre supplémentaire seront calculés. Offre valable jusqu'au 31 janvier 1995. Voyez votre concessionnaire Toyota pour tous les détails.

Votre concessionnaire TOYOTA

TU M'ÉPATERAS TOUJOURS !

VOTRE CONCESSIONNAIRE

BOUCHERVILLE Toyota Duval 655-2350
BROSSARD Brossard Toyota 445-0577
CANDIAC Candiac Toyota 659-6511
CHAMBLY Chambly Toyota 658-4334
CHÂTEAUGUAY Châteauguay Toyota 692-1200
COWANSVILLE Cowansville Toyota 263-8888
DRUMMONDVILLE Toyota Drummondville 477-1777
GRANBY Estrie Toyota 378-8404
ÎLE PERROT Île Perrot Toyota 453-2510
JOLIETTE Joliette Toyota 759-3449
LACHINE Spinelli Lexus Toyota 634-7171
LACHUTE Lachute Toyota 562-6662
LAVAL Chomedey Toyota 687-2634,
LAVAL Vimont Lexus Toyota 668-2710
LONGUEUIL Longueuil Toyota 674-7474
MAGOG Toyota Magog 843-9883
MONT-LAURIER Claude Auto 623-3511
MONTRÉAL Alix Toyota 376-9191
MONTRÉAL Chassé Toyota 527-3411
MONTRÉAL Houle Toyota 351-5010
MONTRÉAL Lexus Toyota Gabriel 748-7777
MONTRÉAL Toyota Centre-Ville 935-6354
MONTRÉAL Toyota Pie IX 329-0909
POINTE-CLAIRE Fairview Toyota 694-1510
REPENTIGNY Repentigny Toyota 581-0540
RICHMOND Toyota Richmond 826-5923
ST-EUSTACHE Toyota St-Eustache 473-1872
ST-HYACINTHE Angers Toyota 774-9191
ST-JEAN Déry Toyota 359-9000
ST-JÉRÔME Toyota St-Jérôme 438-1255
ST-LÉONARD St-Léonard Toyota 252-1373
STE-AGATHE Toyota A Ste-Agathe 326-1044
STE-THÉRÈSE Blainville Toyota 435-3685
SHAWINIGAN Mauricie Toyota 539-8393
SHERBROOKE Relais Toyota 563-6622
SOREL Automobile Pierre Lefebvre 742-4596
TERREBONNE Automobiles L.G. Leveille 471-4117
TROIS-RIVIÈRES Trois-Rivières Toyota 374-5323
VALLEYFIELD G. Courliard Automobiles 373-0850
VERDUN Woodland Toyota 761-3444
VICTORIAVILLE Toyota Victoriaville 758-8235

SOLUTION TOYOTA

GARANTIE 6 ANS KM ILLIMITÉ

PEA

L'Ontario se donne à son tour sa «carte-soleil» avec photo

SUZANNE DANSEREAU
de la Presse Canadienne

TORONTO

■ Les Ontariens auront enfin leur nouvelle carte d'assurance-maladie: une carte «hi-tech», anti-fraude, laquelle, à l'instar de la carte d'assurance-maladie du Québec, comprend photo, hologramme et autres dispositifs cachés pour diminuer les risques de fraude.

«La nouvelle carte est distinctive, attrayante, facile à reconnaître mais extrêmement difficile à reproduire», a déclaré la ministre de la Santé de l'Ontario, Mme Ruth Grier en dévoilant hier la nouvelle carte fleurie sur fond vert.

Le gouvernement commencera à la distribuer en février. Mais on ne sait exactement pas combien de temps il faudra pour que tous les Ontariens l'obtiennent. La ministre a parlé d'une couple d'années — au coût, a-t-elle précisé, de 30 millions par année.

Les Ontariens seront convoqués par le ministère pour se faire prendre en photo et donner tous les documents nécessaires, en version originale.

À l'instar du Québec — la seule autre province au Canada à avoir une telle carte avec photo — l'Ontario veut réduire la fraude de cartes d'assurance-maladie.

La photo et l'hologramme aideront. Mais d'autres dispositifs s'ajoutent pour compliquer la tâche des fraudeurs: impression irisée, micro-impression dissimulée, laminé antitrafiquage, bande magnétique et code à barres permettant la validation électronique de la carte par les fournisseurs de soins de santé.

La carte ontarienne comprendra les mêmes détails que la carte québécoise (nom, date de naissance, etc...) en plus de l'adresse du bénéficiaire.

PHOTO PC

La ministre de la Santé de l'Ontario Ruth Grier montre un agrandissement de la nouvelle carte d'assurance-maladie qui commencera à être distribuée en février. Plusieurs dispositifs y ont été ajoutés, en plus de la photo et d'un hologramme, pour décourager les fraudeurs.

Cela implique notamment que le bénéficiaire devra changer de carte à chaque fois qu'il déménage. Certains citoyens ont manifesté leur désapprobation, hier, face à cette obligation de donner son adresse.

Organe

Finalement, la carte permettra au bénéficiaire de spécifier s'il veut donner ses organes après sa mort.

Les parents inscriront leurs enfants de moins de 16 ans, la carte de ces derniers ne comportant pas de photo ni de signature.

Au Québec, la première carte d'assurance-maladie avec photo a été délivrée en octobre 1992. On calcule que vers la fin 1996 ou début 1997, tout le monde sera inscrit.

L'Ontario ne détient pas de chiffre exact sur la fraude de cartes d'assurance-maladie.

À ce sujet, la ministre ontarienne a dit hier qu'il s'agissait de «plusieurs millions de dollars».

Elle a aussi précisé que son gouvernement avait retiré du marché trois millions de cartes en surplus depuis 1990. L'Ontario compte 11 millions d'habitants.

La carte ontarienne a été conçue en collaboration avec le ministère des Transports de l'Ontario et la société canadienne EDS.

Le remplaçant d'André Gourd comme délégué du Québec à Ottawa toujours pas nommé

JOËL BELLAVANCE
de la Presse Canadienne

OTTAWA

■ À l'aube d'un référendum sur la souveraineté, le gouvernement Parizeau n'a toujours pas nommé un nouveau délégué du Québec à Ottawa près de trois mois après la démission d'André Gourd.

Un porte-parole de la ministre des Affaires intergouvernementales Louise Beaudoin n'a pu indiquer hier quand ce poste, jugé stratégique par les souverainistes, sera comblé.

«Cela se fera dans un proche avenir, mais je n'ose pas aller plus loin que cela car c'est toujours à l'étude», a déclaré Pierre Methé, porte-parole de Mme Beaudoin.

Selon des informations obtenues par la Presse Canadienne au cours des derniers jours, une liste de cinq candidats a été remise au premier ministre Jacques Parizeau récemment, et le conseil des ministres devrait bientôt être saisi de cette question.

Le nom de Michel Légère, ancien maire de Hull et candidat péquiste défait aux élections de septembre dernier, avait circulé comme possible successeur d'André Gourd, mais il ne fait pas partie de cette liste.

«Non, je n'ai pas été approché pour ce poste», a indiqué M. Légère.

M. Gourd a remis sa démission le 1er novembre dernier parce qu'il ne pouvait défendre l'option souverainiste du gouvernement péquiste.

Il travaille depuis au bureau du ministre fédéral des Affaires intergouvernementales, Marcel Massé.

Après avoir été porté au pouvoir, le gouvernement Parizeau a remplacé quelques-uns des délégués du Québec, dont ceux de Boston, de New York et de Toronto, et s'est fait accusé par le premier ministre Jean Chrétien de se livrer à une «chasse aux sorcières».

L'ancien délégué à New York, Reed Scowen, a démissionné lui aussi de son poste parce qu'il refusait de vendre l'option de la souveraineté du gouvernement Parizeau.

Cette semaine, la ministre Louise Beaudoin a indiqué que son gouvernement avait fermé le bureau du Québec à Edmonton, ouvert au début des années 1980, en raison de compressions budgétaires.

Les bureaux du Québec à Toronto et à Vancouver assureront maintenant la représentation dans les trois provinces centrales, soit le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta.

LA PRAIRIE
Les Villas de l'Arrondissement
MONT ROYAL 2
MAISONS UNIFAMILIALES À PARTIR DE 115 000$ *MODÈLE NON ILLUSTRÉ (T.T.I.)
Directions: Route 132, sortie Salaberry à gauche, garder la droite pour St-José.
Les maisons Chantignole Inc.
S2191284
Tél.: 659-7707

SPLENDIDES MAISONS UNIFAMILIALES situées à St-Bruno
À PARTIR DE 132 000$ (T.T.I.)
MODÈLE NON ILLUSTRÉ
DIRECTION: Autoroute 30 - sortie 118 - prendre route 116 Est, feu de circulation à gauche - tourner encore à gauche - suivre indications.
1820, RUE PEASE
Tél.: 653-6862
TERRASSE ST-BRUNO
Depuis 25 ans
S2191285

Piscines Excellence

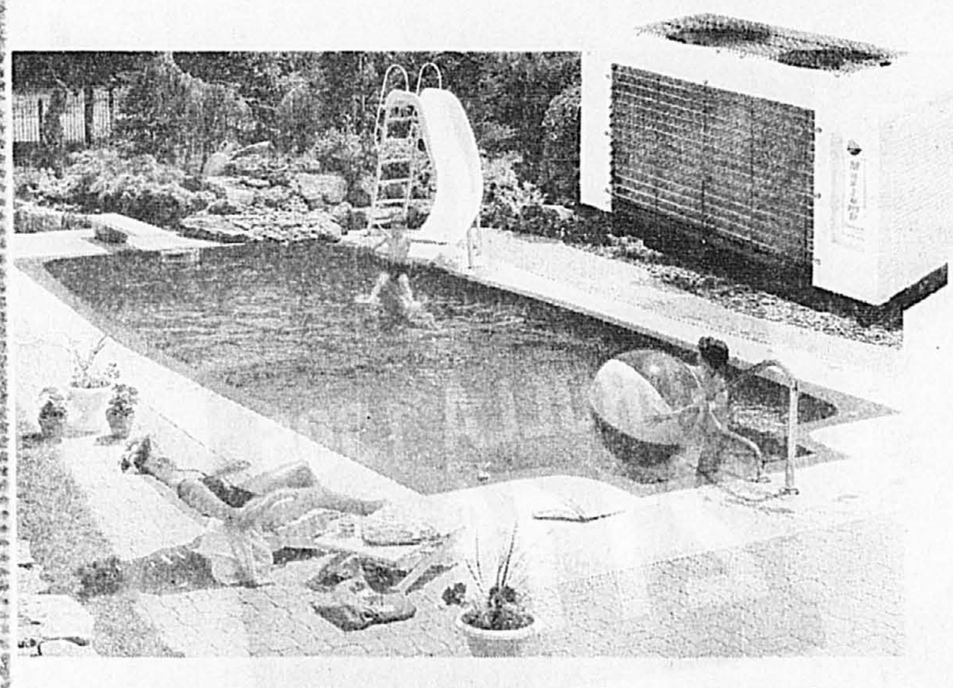

Piscines Excellence désire célébrer en grand son association avec les jumelles Penny et Vicky Vilagos, ainsi que l'acquisition de Montjoie, entreprise reconnue pour la qualité de ses piscines depuis 28 ans !

Nous offrons à tous ceux qui achèteront une piscine creusée au cours des mois de janvier et février, un chauffe-piscines Maxtemp ou un bain tourbillon pour 5 personnes, d'une valeur de 2 500 $.

Vous pourrez ainsi vous baigner 12 mois par année dans votre bain tourbillon ou allonger votre saison de baignade grâce à votre chauffe-piscines Maxtemp.

Piscines Excellence fabrique, vend et installe les trois types de piscines creusées : fibre de verre Montjoie, béton soufflé, acier et vinyle. Nous offrons également des spas et des bains tourbillons. Consultez nos conseillers au sujet des possibilités de financement.

Piscines Excellence inc.
1555, boul. de l'Industrie, Beloeil, 464-2747
1900, boul. Curé-Labelle, Chomedey, Laval, 686-2914
3345, chemin Gascon, Mascouche, 968-0744
1 800 464-9978
Ouverture bientôt : Brossard et West Island

Les célèbres soeurs Vilagos seront à notre kiosque d'Expo habitat le samedi 21 janvier dans la soirée, et le dimanche 22 janvier en après-midi.

EXPOhabitat

PISCINES EXCELLENCE • EXCELLENCE POOLS •

RÉSEAU RENOVATION QUÉBEC
VICES CACHÉS
Inspection préachat
Expertise pour problèmes
524-5082

EXCLUSIF
LA FROIDURE EST ARRIVÉE
Luxueux manteau en peau d'agneau léger espagnol merinos
Robert Arnold / DESIGN
POUR FEMMES ET HOMMES
CONFECTION SUR MESURE
TAILLES RÉGULIÈRE PETITE ET GRANDE
Aussi en vente : le plus grand choix de styles et couleurs au monde, dans la meilleure qualité.
Confortablement chaud par temps froid, sous la neige ou la pluie.
DIRECTEMENT DU FABRICANT pour économiser davantage
Robert Arnold DESIGN
OUVERT samedi 9 h 30 à 15 h
dimanche 11 h à 15 h,
lundi au vendredi, de 12 h à 18 h
9250, av. du Parc (angle Chabanel)
local 450 Tél.: 387-5495
2008810.a14-c-2
S2191127

79,900$
Square DE LANOUE
ÎLE DES SOEURS
120 UNITÉS 24
GRANDS 3 1/2 ET 4 1/2
(951 PIEDS CARRÉS ET PLUS)
TOUT BÉTON, PISCINES, ALARME, AIR CLIMATISÉ, BALCON, ENTRÉE LAVEUSE/SÉCHEUSE, 5% SCHL.
Venez nous rencontrer pour en savoir davantage sur nos autres promotions
†PROLONGATION JUSQU'AU 31 JANVIER 1995
LIQUIDATION
à 119,000$
10% 6,5% TERME D'UN AN GARANTI* *SUJET À L'APPROBATION DU CRÉDIT
GARAGE INCLUS TPS TVQ
BUREAU DES VENTES
755, rue DeLanoue, app.: 201
ÎLE DES SOEURS
HEURES D'OUVERTURE
Du Lundi au vendredi: 9 h à 20 h
Samedi et dimanche: 10 h à 17 h.
766-7111
Thibault, Messier, Savard ET ASSOCIÉS
COURTIER AGRÉÉ

Les étudiants de 100 écoles du Québec participeront à une étude internationale

LUCIE CÔTÉ

Le Québec participera dans quelques mois à une vaste étude internationale sur les programmes scolaires de mathématiques et de sciences.

Près d'une centaine d'écoles primaires et secondaires ainsi que de cégeps seront bientôt choisis au hasard par Statistique Canada.

En tout, une cinquantaine de pays — deux fois plus que lors de la deuxième étude, au début des années 80 — et entre 500 000 et un million d'élèves vont collaborer à cette troisième étude internationale de mathématiques et de sciences (TIMS).

L'étude comprend d'abord un examen portant sur ces deux matières fondamentales, mais aussi des questions posées aux professeurs, pour évaluer leurs méthodes d'enseignement et leur perception du travail qu'ils accomplissent.

«Cette étude, la plus vaste jamais faite dans le domaine de l'éducation, sert à comparer les systèmes d'éducation et à voir comment chaque pays se classe. On peut comparer notre programme scolaire avec celui des autres pays et comparer les résultats obtenus par chacune des provinces. Il y a beaucoup d'intérêt à travers le monde pour ces comparaisons, par exempie dans les pays de l'ex-URSS, isolés pendant 40 ans et impatients de comparer leurs résultats», souligne David Robitaille, chef du département des programme scolaires à la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Colombie-Britannique et coordonnateur international de l'étude.

Il s'est adressé au gouvernement fédéral et a obtenu un million pour permettre à toutes les provinces de participer à l'étude. La dernière fois, seules la Colombie-Britannique et l'Ontario en faisaient partie.

«J'ai eu beaucoup de discussions avec le gouvernement fédéral, très peu désireux de se mêler d'affaires d'éducation, parce que cela relève du provincial. Mais à l'époque de Mulroney, le gouvernement avait manifesté son intérêt pour le domaine de l'éducation et décidé que participer à l'étude internationale était important», souligne le Québécois d'origine, âgé de 58 ans, vivant en Colombie-Britannique depuis 25 ans et qui s'intéresse à de telles études depuis près de 20 ans.

«Le Québec est passé à un cheveu d'être exclu de l'étude parce qu'il refusait d'y participer. Il s'est décidé très tard», affirme Claude Gaulin. Professeur au département de didactique, il enseigne les mathématiques et la didactique à la Faculté de l'éducation de l'université Laval.

Avec son collègue Richard Bertrand, professeur au département de la mesure et de l'évaluation, il dirige le petit comité de cinq personnes qui veille à la bonne marche du «TIMS-Québec».

L'équipe comprend aussi deux membres du ministère de l'Éducation, Léo Laroche, chargé des écoles primaires et secondaires, et Robert Poulin, qui s'occupe des cégeps. Enfin, Solange Paquette, qui dirige une petite compagnie de Longueuil, Éducan, veillera aux détails pratiques comme l'envoi de documents.

«Le ministère trouve que c'est beaucoup de travail et ne veut pas embarquer dans toutes les études. Mais je trouve qu'on gagne à participer à TIMS. C'est intéressant de se comparer», reprend Claude Gaulin, indiquant que le Québec aurait pu participer à l'étude en tant que pays, comme le font... l'Ontario, la Colombie-Britannique, l'Alberta, le Nouveau-Brunswick et Terre-Neuve.

«En tant que pays, le Québec aurait fourni un échantillon plus gros qui aurait été analysé séparément. Là, il participe pour que le Canada fournisse à l'étude un échantillon valable. Mais il sera difficile de distinguer le Québec dans l'ensemble des données», prévient Claude Gaulin.

Les institutions choisies — environ 35 écoles primaires, pour les élèves de neuf ans, 40 écoles secondaires pour les élèves de 13 ans et 25 cégeps, l'équivalent de la dernière année de secondaire pour les élèves de 18 ans des autres provinces — seront bientôt avisées.

L'examen de mathématiques et de sciences se déroulera en avril et en mai. Les résultats, compilés par l'Université de Colombie-Britannique et le Boston College, feront l'objet d'un rapport qui sera rendu public à l'été 1996.

Jusqu'à maintenant, ce sont toujours les élèves asiatiques qui ont obtenu les meilleurs résultats. Mais l'ex-président Bush avait souhaité que les élèves américains se hissent en première place au plus tard en l'an 2000. La quatrième étude devrait se dérouler alors.

Les certificats HEC

J'investis dans ma carrière maintenant

Nouveaux certificats

Commerce de détail et de distribution
Commerce international (import-export)

Gestion d'entreprise
Gestion financière
Gestion des opérations et de la production
Gestion du marketing
Gestion des ressources humaines
Informatique pour gestionnaire
Comptabilité I et II

Admission
Trimestre d'été 1995
Date limite: 1er février.

30 crédits.
Temps partiel.

(514) 340-6151

HEC
L'esprit d'entreprise

50% DE RABAIS
SUR TOUS NOS COMPLETS ET VESTONS DE LA COLLECTION AUTOMNE/HIVER
HUGO BOSS • VALENTINO • CALVIN KLEIN • MANI PAR GIORGIO ARMANI
AILES
LES AILES DE LA MODE
MAIL CHAMPLAIN, BROSSARD • (514) 672-4537

Vente de surplus inventaire
Les plus bas prix garantis
Des centaines de couettes doivent être vendus
Boni: oreiller gratuit avec couette en duvet
Couette d'oie 55$ et plus | Oreiller d'oie 25$
Duvet quatre saisons
une place 75$ 23 oz.
deux places 90$ 28
grand lit 100$ 33
très grand lit 120$ 38
Housse de couette 39$ et plus
Nettoyage de duvet 29$
Couette en duvet d'oie blanche
meilleure qualité, duvet supérieur sélectionés au plus bas prix de Québec
une place 112$ 20 oz.
deux places 138$ 26
grand lit 155$ 30
très grand lit 186$ 36
une place 129$ 27oz.
deux places 165$ 36
grand lit 175$ 39
très grand lit 215$ 47
construction en boites, coton 260 fils par pouce carré
ungava
Anciennement Les Duvets Ungava
MAGASIN du FABRICANT
107 Mont-Royal O.
2e étage
coin de St-Urbain
Montréal, 287-9276
lun.-mec. 10h à 18h sam. 10h à 17h
jeu.-ven. 10h à 21h dim. fermé
793 Rue. Avoca
côte nord de Côte de Liesse et 3e rue à l'ouest de 55e av.
Dorval, 636-5010
lun.-ven. 9h à 16h dim. fermé
sam. 10h à 17h

LIQUIDATION • LIQUIDATION • LIQUIDATION • LIQUIDATION • LIQUIDATION • LIQUIDATION • LIQUIDATION • LIQUIDATION
LA POLITIQUE DES PLUS BAS PRIX GARANTIS
Nous sommes si convaincus que NOS PRIX SONT LES PLUS BAS que si vous trouvez un article identique à moindre prix, nous battrons ce prix de 5%!*
* Certaines conditions s'appliquent
BouClair
SUPER LIQUIDATION!
GRATUIT SERVICE DE DÉCORATION à domicile
SANS OBLIGATION!
(514) 331-1300
TISSUS
Lainages à manteaux, les écossais, polar imprimé, challis et beaucoup plus!
À partir de $3.99 (Challis) m
TOUT doit être vendu!
BAIN ET LITERIE
TOUT LE RAYON EST EN VENTE!
Épargnez jusqu'à 50%
ON FAIT PLACE... TOUT NOTRE INVENTAIRE JUSQU'À 60% DE RABAIS! AUX NOUVEAUTÉS!
DRAPERIES
Des milliers et des milliers de mètres de tissus décoratifs unis et imprimés
PRIX SPÉCIAL
À partir de $2.99 (Vienna) m
TOUT doit être vendu!
STORES
Plus de $3,000,000 en inventaire! Il y a tant de grandeurs disponibles, qu'on les dirait faits sur mesure!
À partir de $2.99
DISPONIBLES DÈS MAINTENANT!
BouClair, distributeur exclusif des patrons pour Les Médiévales de Québec
Chez BouClair vous trouverez tout ce qui est nécessaire à la confection des costumes, que ce soit les tissus, garnitures ou les accessoires correspondants aux patrons choisis.
DISPONIBLES AUX MAGASINS SUIVANTS:
Dollard-Des-Ormeaux, Jean-Talon, St-Bruno, Laval, Terrebonne, Centre-Ville, Rosemère, Montréal Nord, Repentigny, Joliette
(Voir les addresses ci-dessous)
Ces articles ainsi que plusieurs autres sont en solde jusqu'au 31 janvier 1995 - ou jusqu'à épuisement des stocks. La selection peut varier d'un magasin à l'autre.
Le "prix regulier" représente est un prix pour un article régulièrement offert en vente chez BouClair, cependant, ce prix n'est pas représentatif de la plupart des ventes faites pour cet article.
VENEZ VISITER NOS CENTRES DE LIQUIDATION "Hors-Taxes" au 3350 boul. St-Martin, Laval & aux Galeries St-Laurent à 2009, Marcel-Laurin
Le choix d'articles offerts peut varier d'un magasin régulier
NOUVEAUX MAGASINS
CENTRE-VILLE Place Montréal Trust
CENTRE LAVAL Allée centrale près de La Baie
ST-BRUNO Les Promenades St-Bruno
PLACE VERTU 3131, Côte Vertu
JOLIETTE Les Galeries Joliette
MAINTENANT PLUS DE 50 MAGASINS POUR VOUS SERVIR!
HEURES D'OUVERTURE: Nos magasins sont ouverts à compter de 10h du lundi au vendredi, le samedi de 9h à 17h et le dimanche de 12h à 17h.
MONTRÉAL: CENTRE-VILLE Place Montréal Trust; MONTRÉAL-NORD 11277, boul. Lacordaire; JEAN-TALON 4305, Jean-Talon Est
LAVAL: LAVAL 1720, boul. des Laurentides; CURE-LABELLE 965, boul. Curé-Labelle; CENTRE LAVAL 1600, boul. le Corbusier
ST-BRUNO Les Promenades St-Bruno; ST-LAURENT Place Vertu, 3131, Côte Vertu
DOLLARD-DES-ORMEAUX Les Galeries des Sources; ROSEMÈRE 401, boul. Labelle
LASALLE 2101, Dollard; LACHINE 2870, Remembrance
REPENTIGNY 85, boul. Brien; TERREBONNE 1350, chemin Moody
ST-EUSTACHE 367, Arthur-Sauvé; ST-JÉRÔME 900, boul. Grignon
ST-JEAN-SUR-RICHELIEU 180, boul. St-Joseph; ST-CONSTANT 400, route 132
JOLIETTE 1075, boul. Firestone; GRANBY 14, Simonds Sud
OUVERTURE PROCHAINE: ST-HYACINTHE 2265, Casavant Ouest
FAUBOURG DE L'ÎLE À PINCOURT & VILLE JACQUES-CARTIER

Le Canadien Pacifique pourra acquérir Cast

ALLAN SWIFT
de la Presse Canadienne

MONTRÉAL

■ En vertu d'une décision fédérale rendue hier, le Canadien Pacifique contrôlera désormais l'industrie du container à Montréal, là où il se fait le plus d'envois de ce type au pays.

L'Office national des transports du Canada a en effet annoncé qu'il ne rejettera pas l'achat par le CP de la compagnie de containers Cast.

Cette décision permet donc au Canadien Pacifique d'aller de l'avant dans son projet d'acquérir Cast, tel qu'annoncé l'été dernier, et de le fusionner à sa propre entreprise de transport par container, Canada Maritime Ltée.

Cette fusion fera en sorte qu'avec ses 20 navires, cette entreprise contrôlera plus de 80 p. cent du transport par container au port de Montréal, qui enregistre le plus important trafic de ce genre au Canada. Elle deviendra également la plus importante entreprise de containers sur l'Atlantique Nord.

Le Canadien National s'était plaint qu'une telle prise de contrôle donnerait à CP un avantage indu dans le transport par container, une industrie en pleine croissance. Ces doléances avaient amené l'Office national des transports à tenir des audiences sur le sujet à Montréal en décembre dernier.

Hier, l'Office, présidé par M. Gilles Rivard, a statué que l'acquisition projetée « ne va pas à l'encontre de l'intérêt public ».

L'Office ajoute qu'il y a suffisamment de compétition dans le secteur maritime sur l'Atlantique Nord pour empêcher que la nouvelle compagnie n'exerce « une emprise indue sur le marché ».

La décision rendue est conforme à la position du port de Montréal qui croit que la fusion projetée par le CP renforcera la compétitivité du port par rapport à ses concurrents de la côte est, particulièrement New York.

L'Office national des transports dit encore qu'il n'a pas été démontré que le projet d'acquisition aurait un impact négatif sur le CN ou sur le port de Halifax, qui a aussi participé aux audiences de décembre.

Le Canadien National affirmait notamment que la prise de contrôle de Cast par le CP permettrait à celui-ci de bénéficier d'un marché captif dans le transport intérieur par containers en direction et en provenance de Montréal.

« Nous sommes déçus », a d'ailleurs indiqué hier le porte-parole du CN, M. Alain Bergeron.

Circulation interrompue sur le pont Pierre-Laporte

Presse Canadienne

QUÉBEC

■ La circulation a été interrompue pendant presque toute la journée d'hier sur le pont Pierre-Laporte, à Québec, le ministère des Transports procédant au déglaçage de la structure de l'ouvrage.

Au cours des heures précédentes, trois automobilistes avaient été blessés par la chute de morceaux de glace sur l'une ou l'autre des voies du pont.

La pluie et le verglas des derniers jours ont recouvert la structure du pont d'une couche de glace que le temps doux et de forts vents faisaient s'effriter.

Interdite depuis 9 h 30, la circulation a finalement pu reprendre vers 16 h 45.

Quant à lui, le pont de Québec, seul autre ouvrage reliant les rives du fleuve à la hauteur de Québec, est demeuré ouvert durant toute la journée.

*Taux de crédit

ON BOXE LE TAUX POUR UN 2e ROUND !

Jusqu'au 26 janvier le combat se poursuit avec un taux de crédit de 4,9 % jusqu'à 48 mois sur la plupart de nos modèles 94 en stock. Aspire, Escort, Ranger, Aerostar et beaucoup d'autres !
Mais dépêchez-vous, il n'y aura pas de 3e round !

36 GARANTIE 60 pare-chocs à pare-chocs SANS FRANCHISE†

ASSISTANCE ROUTIÈRE

Pour tout renseignement, 1 800 561-FORD

PROGRAMME POUR DIPLÔMÉS : Certificat rabais de 750 $ valable pour tous les modèles neufs de voitures et de camionnettes Ford et Mercury. Voyez votre concessionnaire pour les détails.

Chez vos concessionnaires Ford et Lincoln Mercury

ENCORE PLUS POUR VOUS!

FORD MERCURY LINCOLN

* L'OFFRE DE TAUX DE CRÉDIT S'APPLIQUE À TOUS LES MODÈLES FORD 1994, EXCEPTION FAITE DU FORD EXPLORER, DU RANGER 6 CYLINDRES, DU SÉRIE F À CABINE DOUBLE ET À CABINE ALLONGÉE ET DU MERCURY VILLAGER 1994. CETTE OFFRE S'APPLIQUE AUX MODÈLES EN STOCK CHEZ LES CONCESSIONNAIRES ET LES QUANTITÉS SONT LIMITÉES SUR LES ACHATS AU DÉTAIL. LE TERME MAXIMAL DU PRÊT EST DE 48 MOIS SUR APPROBATION DU CRÉDIT. VOYEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE POUR OBTENIR TOUS LES DÉTAILS. ÉCONOMISEZ JUSQU'À 700 $ DE REMISE PAR AN, SOIT 3 500 $ EN TOUT, AVEC LA CARTE CIBC FORD VISA, ET JUSQU'À 1 400 $ PAR ANNÉE OU 7 000 $ EN TOUT, AVEC LA CARTE CIBC FORD VISA OR, APPLICABLE À L'ACHAT OU À LA LOCATION D'UN VÉHICULE NEUF FORD, MERCURY OU LINCOLN. CERTAINES CONDITIONS, AINSI QUE DES FRAIS ANNUELS, S'APPLIQUENT À L'ÉMISSION DE LA CARTE. RENSEIGNEZ-VOUS SUR CE PROGRAMME CIBC ET FORD DU CANADA, TITULAIRES DE LICENCE DE CETTE MARQUE. † CERTAINES EXCEPTIONS S'APPLIQUENT À LA GARANTIE PARE-CHOCS À PARE-CHOCS.

La Presse
Montréal, samedi 21 janvier 1995
A 21

Politique

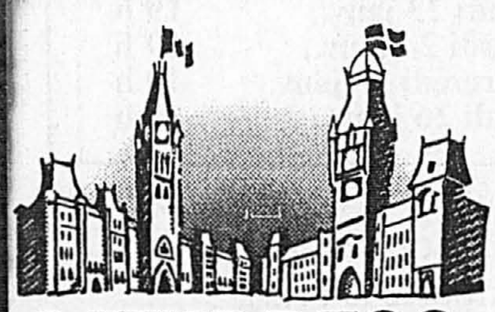

L'EXPRESS
POLITIQUE

COALITION POUR LE OUI

■ Une vaste coalition souverainiste vient de naître, « Partenaires pour la souveraineté », qui regroupe les principales centrales syndicales et des organismes populaires, mais aussi de nouveaux-venus : les associations étudiantes de cégep et d'université. « Partenaires pour la souveraineté » constitue une sorte d'ébauche de ce que sera le parapluie du OUI, en vue du référendum. L'organisme représente plus d'un million de personnes, indirectement, par ses organismes membres : FTQ, CEQ, CSN, Fédération des infirmières, Fédération étudiante universitaire, Fédération étudiante collégiale, Syndicat de la fonction publique, Union des écrivains, Solidarité rurale, Solidarité populaire Québec, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, le Mouvement national des Québécois et même le Syndicat des employés de bureaux et magasins de la Société des alcools (SAQ). La nouveauté de la coalition est la présence des étudiants de cégep et d'université. En 1980, le Méoui (Mouvement des étudiants pour le oui) regroupait les jeunes surtout sur une base individuelle. Cette fois, ce sont les deux grosses fédérations d'associations étudiantes du Québec qui embarquent. Partenaires pour la souveraineté a constitué cinq « comités d'experts » qui donneront la réplique aux fédéralistes dans les domaines suivants : économie, culture, éducation, politiques sociales et droits.

d'après PC

CIBLE : LES JEUNES

■ Plusieurs jeunes pensent que c'est un peu à eux que René Lévesque s'adressait lorsqu'au soir du référendum de 1980, il a lancé sa désormais célèbre tirade : « À la prochaine fois ». À la veille d'une seconde échéance référendaire, ceux qui vivront dans le Québec souverain ou le Canada uni de demain — les jeunes Québécois — feront l'objet d'une intense campagne de séduction de la part des tenants du fédéralisme ou de la souveraineté, révèlent une série d'interviews effectuées au cours des derniers jours par la Presse canadienne.Ont-ils fait leur choix et surtout, se passionnent-ils autant que leurs parents pour la question nationale dont on débat depuis qu'ils sont au monde ?Ils ont bien l'intention, à tout le moins, de faire valoir leurs préoccupations : d'ici le début du mois de janvier, deux coalitions claires de jeunes fédéralistes et de jeunes souverainistes se seront formées. Des deux côtés, d'intenses tractations se poursuivent. « On veut ratisser le plus large possible », lance Eric Bédard, président du Comité national des jeunes péquistes (CNJ), qui parle de recruter des adeptes chez les jeunes travailleurs et les associations syndicales. Les fédéralistes, de leur côté, entendent former une coalition entre les jeunes du Parti libéral du Québec, son homologue canadien, les jeunes conservateurs et les membres de Génération 18-35, un nouveau groupe sous l'égide du Conseil de l'unité canadienne, qui dit compter près de 400 supporters.

d'après PC

PROGRÈS DU BILINGUISME

■ Le bilinguisme continue à progresser dans la fonction publique fédérale, indique un rapport. Depuis que le nombre de postes dits bilingues a atteint un plafond, il y a une dizaine d'années, la connaissance de la langue seconde continue à s'améliorer d'année en année, indique le rapport annuel du Conseil du Trésor sur les langues officielles, rendu public hier. En 1994, les deux tiers des employés bilingues présentaient une maîtrise « supérieure » de l'autre langue, tandis qu'en 1984, à peine le quart obtenait cette cote. Autrement dit, les fonctionnaires continuent de prendre des cours ce qui permet d'améliorer leurs connaissances linguistiques. Actuellement, 29 pour cent des postes des 212 000 postes que compte la fonction publique sont bilingues. Il y a 10 ans la proportion était presque semblable, atteignant 28 pour cent. Par ailleurs, le rapport du Conseil du Trésor constate que les titulaires des postes bilingues ne sont pas tous bilingues. Cependant, là aussi, les choses évoluent.« La situation (...) a continué d'enregistrer des progrès puisque 90 pour cent d'entre eux répondaient aux exigences linguistiques de leur poste bilingue, comparativement à 88 pour cent l'exercice précédent (1993) », explique-t-on. En outre, les critères sont de plus en plus élevés envers les titulaires de ces postes. « Le nombre de postes exigeant une capacité linguistique supérieure a augmenté de près de 18 % en l'espace de deux ans (de 1993 à 1994) alors que durant la même période, le nombre de postes bilingues requérant une capacité intermédiaire ou minimum ne cessait de baisser », écrit-on. Et combien coûte le bilinguisme ? Voici quelques chiffres. Au 31 mars 1994, 62 168 fonctionnaires recevaient un prime de bilinguisme de 800 $ par année. La coût de cette mesure est de 50,9 millions par année. La facture totale du bilinguisme au gouvernement fédéral atteint 282 millions.

d'après PC

Retrait des programmes sociaux : Paul Martin a le feu vert du cabinet

CHANTAL HÉBERT
du bureau de La Presse

OTTAWA

Le projet controversé d'un retrait du gouvernement fédéral de pans complets de la politique sociale canadienne a survécu à un examen houleux du cabinet.

Le feu vert qu'a obtenu mardi le ministre des Finances Paul Martin pour faire tout ce qu'il faut pour atteindre les objectifs qu'il s'est fixés en matière de réduction du déficit inclut l'hypothèse de s'en remettre aux provinces pour gérer, selon leurs impératifs, une enveloppe globale consacrée à la santé, l'éducation post-secondaire et au bien-être social. Si ce scénario est retenu, la contribution fédérale à ces programmes serait considérablement amputée à compter de 1996-97.

Au-delà des généralités d'usage, l'information précise quant aux résultats de la fameuse rencontre de neuf heures au cours de laquelle le cabinet fédéral a tracé les grandes lignes du budget du mois prochain filtre actuellement au compte-goutte.

Mais toutes les sources se recoupent sur un point majeur. Paul Martin a rallié le cabinet à la nécessité d'envisager des réformes qui changeraient, au bout du compte, la structure même du fédéralisme tel qu'il est pratiqué depuis l'après-guerre au Canada.

La rencontre de mardi a été exceptionnelle à plus d'un titre : en une seule journée, le cabinet fédéral a approuvé davantage de compressions qu'à n'importe quelle autre réunion de son histoire. En fonction des décisions pratiques prises ce jour-là, des ministères comme ceux de l'Agriculture, de l'Énergie ou des Transports deviendront l'ombre d'eux-mêmes.

L'exercice s'est fait dans un climat sinon de crise, du moins de tension évidente, dans l'ombre de la grogne des marchés financiers à l'égard du Canada. Toute la journée, le cabinet a reçu des bulletins de santé ponctuels du dollar et des taux d'intérêt. Et, chaque fois, les nouvelles s'étaient détériorées, affaiblissant d'autant la position de ceux qui répugnaient à des solutions draconiennes.

Sur le cap budgétaire à maintenir, y inclus la notion de sortir les meubles d'Ottawa du salon des programmes sociaux, le premier ministre a largement tranché en faveur de son ministre des Finances. Déjà la veille, en conférence de presse, Jean Chrétien avait donné un aperçu de sa position quand il avait affirmé que la cible libérale de réduction du déficit était dans le Livre rouge. Au sein du gouvernement libéral, les débats commencent et finissent sur des rappels du fait que tous ont fait campagne sur les promesses de ce document et que tout doit être mis en oeuvre pour les réaliser.

C'est un euphémisme de dire que les débats du cabinet ont été vigoureux. Pour certains ministres, ils ont été carrément déchirants. À leurs yeux, un an seulement après être arrivé au pouvoir, le cabinet Chrétien envisage de renier le credo par excellence du PLC, celui d'un gouvernement central fort. D'ailleurs, quelques jours avant la rencontre du cabinet, un ministre de premier plan prévenait déjà privément qu'il ne fallait pas exclure l'hypothèse que certains de ses collègues menacent de démissionner d'ici le budget.

Soucieux de l'unité de son conseil des ministres, le premier ministre les a tous reçus au 24 Sussex, après coup. À la veille d'une tournée de dix jours en Amérique du Sud, il a laissé savoir qu'il qu'il ne voulait pas, en son absence, d'une guerre sourde entre ses principaux ministres.

Rien n'empêche que l'un d'entre eux, le ministre aux Ressources humaines Lloyd Axworthy, a beaucoup à perdre.

En effet, si le ministre Martin s'engage bel et bien sur la voie d'un retrait d'Ottawa des programmes sociaux, il maintiendrait tout de même, référendum québécois et élections ontariennes obligent, ses transferts au niveau promis en 1995-96. Mais il avertirait les provinces dès le mois prochain que le régime va changer profondément à compter de l'année suivante.

En matière de politique sociale, la réforme Axworthy deviendrait, du coup, une coquille presque vide. Sur le front du bien-être social, le gouvernement retiendrait sa plus simple hypothèse, celle de s'en remettre complètement aux provinces pour administrer un budget réduit.

Sur le front de l'éducation post-secondaire, Ottawa abandonnerait la proposition qui l'aurait vu remplacer sa contribution aux provinces par un régime élargi de prêts aux étudiants. Mal reçue dans tous les milieux concernés, cette suggestion est devenue politiquement encombrante pour le gouvernement fédéral.

Resterait finalement le volet assurance-chômage. Mais l'une des deux voies avancées par le ministre, celle d'un système à deux paliers, un pour les chômeurs à répétition et l'autre pour les usagers occasionnels du régime, ne rallie même pas tous les membres libéraux du comité parlementaire chargé d'étudier la réforme. Par exemple, cette semaine, le député fédéral d'Outremont Martin Cauchon a déclaré au réseau RDI qu'il ne pouvait souscrire à ce type de régime. Quant à l'autre voie, elle préconise simplement de nouvelles compressions générales au régime.

Il est loin d'être acquis que le rapport du comité, attendu le 6 février, entérinera l'essentiel de la réforme Axworthy.

PHOTO REUTER

Le premier ministre du Québec, M. Jacques Parizeau, et le whip du Bloc québécois, M. Gilles Duceppe, ont donné hier une conférence de presse, pour expliquer leur stratégie référendaire.

Pour les souverainistes, la victoire du OUI passe par l'économie

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse

QUÉBEC

Pour l'emporter au référendum, les souverainistes devront d'abord apaiser les craintes des Québécois quant à l'impact économique de la souveraineté du Québec.

À la veille de la ronde des commissions régionales sur la souveraineté, la campagne du Parti québécois au référendum commence à prendre forme ; minimiser les appréhensions d'un groupe déterminant de la population, moins scolarisé, inquiété par les conséquences d'un OUI sur la dette publique, l'investissement étranger et la force de leur devise.

Dans un document interne distribué aux députés du PQ et du Bloc québécois, les stratèges péquistes recommandent de « relever le niveau de fierté des Québécois ». De plus il faut « gagner la bataille économique » et démontrer que la souveraineté ne fera pas baisser le niveau de vie. Il faut amener les électeurs à « votre contre » le fédéralisme actuel en ramenant le statu quo constitutionnel sur la sellette.

Clôturant hier deux jours de rencontres à huis clos entre les députés du PQ et ceux du Bloc québécois, le premier ministre Parizeau visait clairement ce groupe « de nationalistes mous ». Les souverainistes dans leur campagne répondront aux craintes de ces électeurs, à leurs préoccupations quotidiennes, d'expliquer M. Parizeau.

La fuite du document interne, conçu à partir de « focus groups » a donné une tribune à Jacques Parizeau qui a pu ainsi, sur chaque point soulevé, se faire rassurant. Il a souligné que, seul, le Québec pourra faire mieux que le Canada. Avec la souveraineté, le Québec n'aura pas à supporter une part plus importante de la dette nationale qu'il ne le fait actuellement, insiste-t-il. Au surplus, des économies seront faites en éliminant des chevauchements.

Adoptant le type de discours préconisé par le texte, il a promis de parler des choses qui touchent les préoccupations des gens, et de leur « appétit d'être responsables d'eux-mêmes », ajoutant : « Avoir son pays c'est cela. Ces gens veulent être écoutés, et c'est ce à quoi serviront les commissions sur l'avant-projet de loi souverainiste. »

La veille, les 150 députés péquistes et bloquistes avaient eu droit à une présentation faite par Jean-Marc Léger, du groupe Léger Léger, brossant à larges traits les conditions d'un OUI au référendum. « Pour dépasser les 50 p. cent de votes », il faut viser les « nationalistes mous », « qui peuvent être amenés à réagir favorablement au discours souverainiste à condition de respecter certaines balises ». Ces indécis qui peuvent adhérer à la thèse souverainiste sont « essentiellement des gens peu informés, peu politisés, économiquement fragiles et souvent socialement démunis... Ils se méfient de la classe politique et se montrent tout à fait réfractaires au vocabulaire élaboré ou technique ».

Ils craignent surtout, par ordre d'importance, « que la part de la dette d'un Québec souverain soit trop lourde, que beaucoup d'entreprises étrangères ferment, que les programmes sociaux soient menacés, que les taxes augmentent ».

Sur le plan politique, ils appréhendent « une frontière entre le Québec et le Canada, des troubles, de la violence à la suite de la souveraineté et de perdre leur identité canadienne ».

En revanche, ces mous approuvent l'idée de garder les impôts au Québec, d'avoir un gouvernement plus efficace, de mieux contrôler les politiques québécoises.

Ce groupe est particulièrement influencé par la télévision et est ambivalent sur plusiers questions. On peut les convraincre que la souveraineté est la seule façon de protéger langue et culture, mais ils croient aussi que le Québec dispose de suffisamment de pouvoirs dans ce domaine. Ils croient que le Québec s'en tirerait mieux seul mais ne sont pas certains que souverain, le Québec pourra assumer sa part de la dette.

Joint hier, Jean-Marc Léger a expliqué que grosso modo, 60 p. cent des indécis rejoignaient généralement le camp fédéraliste. Dans les trois sondages publics sur la souveraineté depuis les élections, l'option souverainiste est à 45 p. cent (SOM), 46.7 p. cent (Léger Léger) et 47 p. cent selon la firme torontoise Compass.

En fait, selon des sources péquistes, les sondages internes du PQ montrent que la souveraineté atteint en chiffres bruts, 45.4 p. cent tandis que les fédéralistes obtiennent 39 p. cent des intentions de vote, les 16 p. cent restants représentant les indécis ou les « discrets ». Après une répartition des indécis qui tente de refléter la réalité, les souverainistes n'en gardent que 30 p. cent, le OUI au référendum frôle les 50 p, cent, mais il faudra quelques points de plus pour que le OUI puisse prétendre avoir de bonnes chances de l'emporter, explique-t-on.

L'expérience indique clairement qu'une partie des « indécis » sont en fait des « discrets », des gens qui dans la plupart des cas sont plutôt fédéralistes. Ainsi, lors du référendum de 1992, le clan souverainiste avait surestimé son appui de 3 points, et de 4 lors des dernières élections.

Déficit : des libéraux s'opposent à un remède de cheval

JOËL BELLAVANCE
de la Presse Canadienne

OTTAWA

Les libéraux fédéraux ne veulent pas que le ministre des Finances Paul Martin imite le premier ministre albertain Ralph Klein dans sa lutte contre le déficit.

À quelques semaines du dépôt du budget fédéral, des députés libéraux ont dit juger important de mater le déficit, qui a atteint un record de 42 milliards de dollars l'an dernier, mais appliquer le même remède de cheval que l'Alberta ferait trop mal aux moins bien nantis du pays.

« Il est important d'assainir les finances publiques, mais des méthodes raides, je ne crois pas que ce soit la solution. M. Klein a fait des coupures et la population en souffre. C'est certain qu'à moyen terme cela paraît bien, mais ce n'est pas cela que l'on veut ici au Canada », a fait valoir Patrick Gagnon, député de Bonaventure-Îles-de-la-Madeleine.

« L'Alberta n'a pas les mêmes responsabilités que le gouvernement fédéral ni le même budget. Je doute très fort que l'on puisse faire à Ottawa copie conforme de l'Alberta », a-t-il ajouté au cours d'une entrevue à la Presse Canadienne.

Depuis qu'il a été élu à la tête de la province, en juin 1993, M. Klein a fait de l'élimination du déficit son principal cheval de bataille.

En mois de deux ans, il a dégraissé la fonction publique de quelque 4500 fonctionnaires, a imposé des réductions de 20 pour cent aux budgets de fonctionnement de tous les ministères, a fermé des lits d'hôpitaux et a privatisé certains services.

En outre, la province compte maintenant 50 000 personnes de moins vivant de l'aide sociale.

Cette semaine, le premier ministre albertain a confirmé que son gouvernement, dont la popularité se maintient malgré tout à 60 pour cent dans les sondages, aura éliminé le déficit de 3,4 milliards de la province à la fin du présent exercice financier.

Ce faisant, M. Klein a exhorté le premier ministre Jean Chrétien de faire preuve de « courage politique » en sabrant les dépenses comme son gouvernement l'a fait en Alberta.

« Il y a des façons de sabrer sans faire mal aux gens. Mais si vous coupez dans les programmes et dans les services, il est évident que vous allez faire mal aux gens », a soutenu Tom Wappel, député de Scarborough-Ouest.

« Le seul moyen de régler le déficit est de couper dans les dépenses, mais pas de façon draconienne comme l'a fait M. Klein », a opiné de son côté Nick Discepola, député de Vaudreuil et président du caucus libéral du Québec.

Les libéraux de Jean Chrétien ont promis de ramener le déficit à 25 milliards de dollars d'ici à l'exercice financier de 1996-97. Mais pour y arriver, le ministre des Finances devra comprimer les dépenses ou augmenter les impôts d'au moins 12 milliards au cours des deux prochaines années à la suite de la flambée des taux d'intérêt des dernières semaines.

Cette hausse des taux d'intérêt a dû être décrétée afin de freiner la chute de la devise canadienne qui a été délaissée par des investisseurs étrangers insatisfaits de l'état des finances publiques du pays.

De nombreux économistes ont fait valoir que l'objectif du gouvernement libéral en matière de réduction du déficit n'était pas assez ambitieux.

ENCAN

HORAIRE

EXPOSITION
Aujourd'hui et demain, le sam. 21 et le dim. 22 janv.
10 h à 17 h

ENCAN

Dimanche 22 janv.,	**13 h**
Lundi 23 janv.,	**19 h**
Mardi 24 janv.,	**19 h**
Mercredi 25 janv.,	**19 h**
Jeudi 26 janv.,	**19 h**

LES ENCANS EMPIRE vendront par encan public: tableaux d'artistes canadiens, oeuvres d'artistes étrangers, bijoux anciens et bijouterie fine, argenterie, pièces en cristal, porcelaines, figurines, objets de collection, tapis persans, bronzes, monnaie rare, et articles de sport (de collection), pour plusieurs intérêts privés et commerciaux; de nombreux lots seront vendus (peu importe le prix).

SANS RÉSERVE - SANS MINIMUM

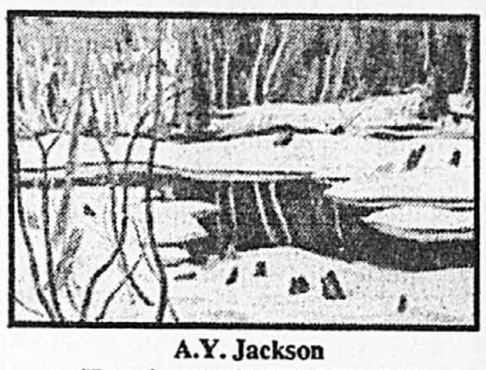

A.Y. Jackson
"Premier dégel", H/t, 25" x 32"

Cuiller à servir ancienne de **K. Fabergé**

Pendule en albâtre et argent émaillé

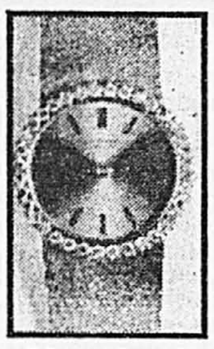

Montre-bracelet **Patek Philippe** en or18ct

Henri Masson
"Lumber Jacks" 1947
H/p, 12" x 10"

Chaises de salle à manger et d'appoint

Collection de bronzes de **Kieff**

Canapé victorien ancien

Rare pièce de 2 dollars 1880 (Terre-Neuve) en or

Sélection de bijoux modernes et de succession

Montre de poche (à répétition) **Patek Philippe** en or 18ct

Globe terrestre

Louis Icart
"Love's Blossom"
Estampe

Sélection de tapisseries

John Little
"Rue Christophe Colomb", H/p, 24" x 30"

Jouets "Yellow Submarine" Corgi

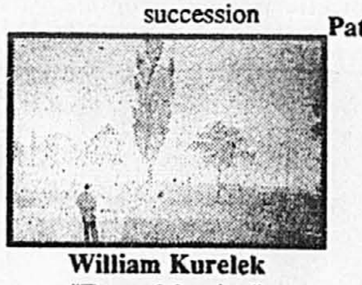

William Kurelek
"Foggy Morning"
Mm/p, 24" x 36"

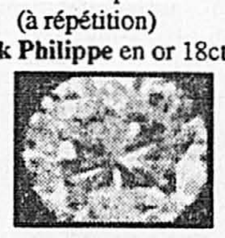

Solitaires
de 5.01 cts
et de 7.45 cts

Secrétaire bibliothèque style Chippendale en acajou

Fauteuil à oreilles style Queen Anne

Art de style européen

Poupées

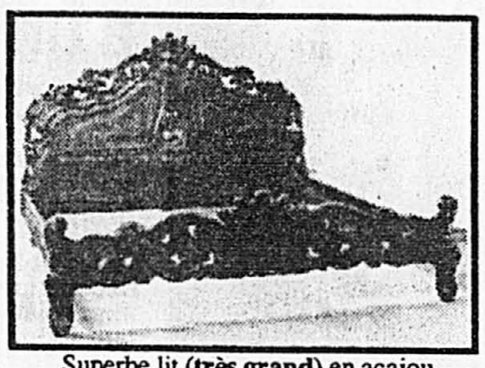

Superbe lit **(très grand)** en acajou orné de fleurs et de volutes sculptées à la main

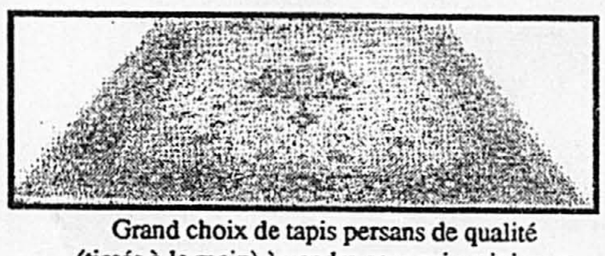

Grand choix de tapis persans de qualité (tissés à la main) à vendre sans prix minimum

Cartes de sports

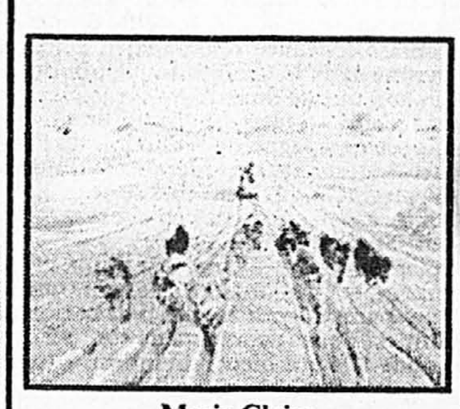

Marie Claire
"Chiens de traineaux"
H/t, 36" x 40"

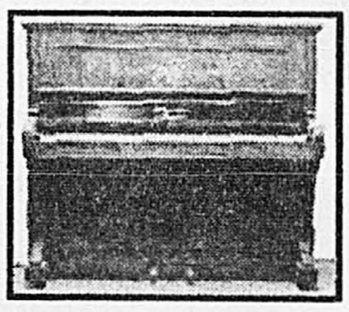

Piano style Art nouveau à motifs marquetés

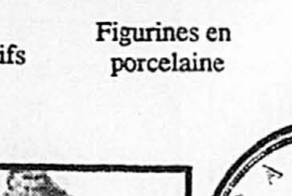

Figurines en porcelaine

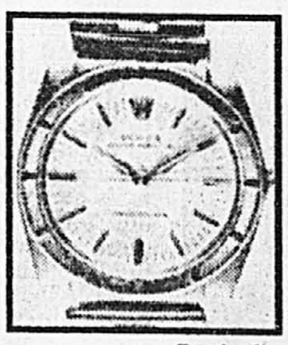

Partie d'une sélection de montres-bracelets:
Patek Philippe avec bracelet d'or, **Rolex** "Bubble-back" en or rose, **Vacheron Constantin, Patek Philippe** en or rose, et **Cartier**

Rolex Daytona
en acier inoxydable et or

Sélection de bronzes

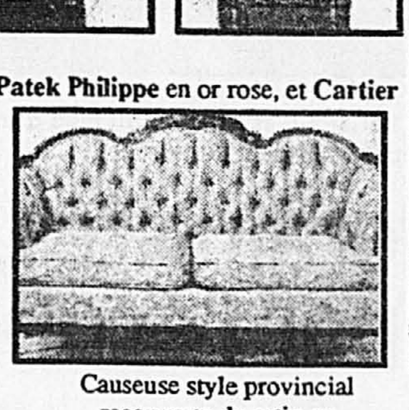

Causeuse style provincial recouverte de satin or

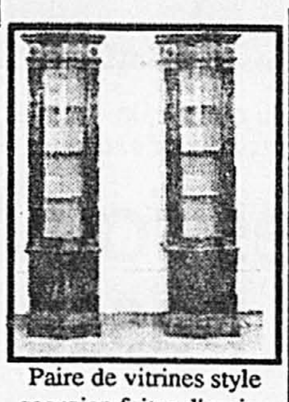

Paire de vitrines style georgien faites d'acajou

Fontaine de jardin faite de bronze

Dollar canadien 1948 en argent; brillant incirculé de choix, et certifié MS62

Meuble ancien à 5 tiroirs

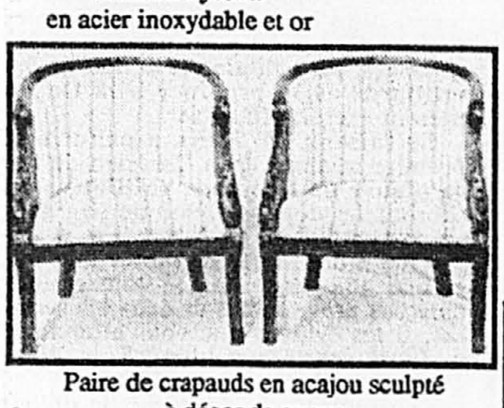

Paire de crapauds en acajou sculpté à décor de cygne

Console en acajou sculpté

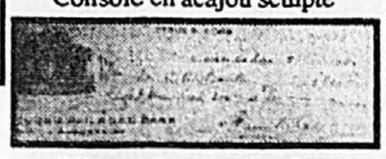

Chèque signé par **Ty Cobb**

Secrétaire style Louis XV en marqueterie

Horloge grand-père allemande sculptée style Forêt-Noire

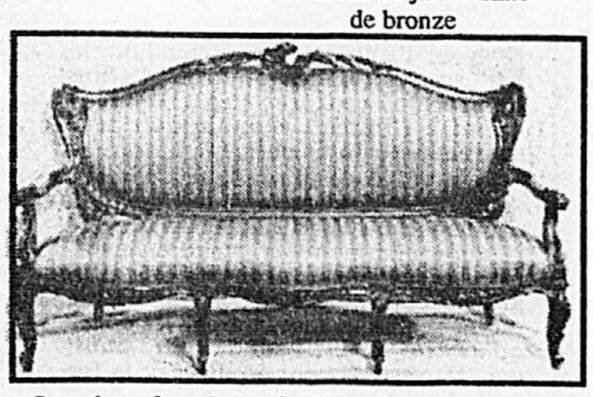

Superbe sofa style Louis XV en bois doré sculpté avec garniture en satin rayé

Sélection de cartes de sports incluant les cartes de recrue de **M. Richard, M. Lemieux et Gretzky**

Belle sélection de porcelaines incl.: Satsuma, Nippon, Lenox, Limoges, etc.

OFFRANT:

Plus de 3000 articles, à vendre au plus offrant par encan public, incluant: oeuvres d'artistes canadiens et européens, meubles (de salle à manger, de chambre à coucher et de salon), tapis, porcelaines, horloges, articles en argent, bijoux, bronzes, lustres, lampes, monnaies, pièces de vaisselle, souvenirs, antiquités, pièces de collection, miroirs, etc.

NE MANQUEZ PAS CETTE IMPORTANTE OCCASION D'OBTENIR CET ARTICLE SPÉCIAL AU PRIX QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU PAYER

ADMISSION LIBRE - STATIONNEMENT GRATUIT

Prime d'acheteur: 10%

EMPIRE

NOUS ACCEPTONS TOUJOURS LES CONSIGNATIONS. PROFITEZ DE NOTRE SERVICE D'ÉVALUATION GRATUIT OFFERT SUR PLACE.

Groupe figuratif oriental Hakata fait à la main

ENCANS EMPIRE

5500 rue Paré, à l'ouest de Décarie [M]NAMUR Tél: (514) 737-6586

POLITIQUE

Brome-Missisquoi : 10 candidats mais une lutte à deux

MARIO FONTAINE
COWANSVILLE

Le pluralisme démocratique n'a plus aucun secret pour les électeurs de Brome-Missisquoi : pas moins de dix candidats courtisent en effet leur vote en vue de l'élection partielle du 13 février, un nombre qui doit frôler quelques records. Mais, en pratique, seuls le libéral Denis Paradis et le bloquiste Jean-François Bertrand ont une chance de l'emporter, et c'est entre eux deux que se déroule présentement une véritable guerre de tranchée.

De ce flot de candidats, il n'y a que M. Bertrand à être publiquement associé à la souveraineté du Québec. Aussi le Bloc compte-t-il sur la division du vote fédéraliste pour rééditer son exploit de 1993 : faire élire un indépendantiste dans un comté loyaliste et conservateur, dans lequel les anglophones représentent 20 p. cent de l'électorat.

C'est ainsi que Gaston Péloquin s'est retrouvé aux Communes, sans savoir que ce serait pour moins d'un an. Il est en effet décédé dans un accident de la route le premier septembre dernier, d'où la partielle en cours, la seule des trois à présenter un certain suspense. Les circonscriptions de Saint-Henri-Westmount et d'Ottawa-Vanier, où ont lieu les deux autres, sont en effet acquises aux libéraux.

Des libéraux qui, hier encore, étaient complètement absents dans Brome-Missisquoi. Pas le moindre panneau, aucune affiche, alors que celles du Bloc québécois et du conservateur Guy Lever n'épargnent pratiquement aucun poteau. Le candidat libéral refuse aussi de participer aux trois débats contradictoires déjà prévus à la radio et à la télévision. Plutôt la chaise vide que de traîner les adversaires dans son sillage, explique en substance Denis Paradis.

M. Paradis peut compter sur l'organisation électorale de son frère Pierre, qui a longtemps été ministre à Québec où il représente toujours le comté. De sorte que l'indignation de ses opposants — ils l'accusent d'avoir peur de défendre publiquement les politiques du gouvernement libéral et de son chef Jean Chrétien — ne l'émeut guère.

« Je ne cache pas M. Chrétien, je l'ai même invité à venir faire campagne avec moi dans le comté », rétorque cet ancien bâtonnier du Québec. Il canalise toutes ses énergies sur le porte-à-porte, les rencontres directes avec les 60 000 électeurs du comté. Des électeurs qui ont majoritairement voté libéral aux élections provinciales de l'automne dernier.

Du côté bloquiste on se croise les doigts, en espérant que la fournée de candidats ira grapiller assez de votes pour assurer la victoire de Jean-François Bertrand. Lui aussi est un nom dans le comté. Son père, Jean-Jacques, a été premier ministre du Québec. Sa mère, Gabrielle, député conservatrice de 1984 jusqu'à sa retraite, en 1993. Des rues, des places, des boulevards Bertrand, il en pleut dans la région de Cowansville.

Le problème de Jean-François Bertrand, c'est d'avoir été virtuellement absent au cours des 20 dernières années. Ex-député de Vanier et ministre dans le gouvernement Lévesque, il renoue depuis décembre avec le comté de son enfance, rétablit les ponts.

« L'organisation du Bloc québécois est beaucoup plus efficace que celle des libéraux, qui en plus sont divisés. Il ne serait pas surprenant de voir M. Bertrand l'emporter », pense la candidate du Parti réformiste, Line Maheux. Mme Maheux n'a aucune chance de l'emporter. L'objectif des réformistes est plutôt de mettre pied au Québec, où ils ne présentaient personne aux dernières élections générales. Même s'ils n'obtiennent que quelques centaines de voix, c'est aux libéraux qu'ils les enlèveront. Un réservoir dans lequel ira aussi puiser l'ex-lutteur Paul Vachon, originaire de Mansonville et qui porte les couleurs du NPD.

Reste les conservateurs. Jean Charest a beau mener une campagne acharnée aux côtés de son candidat Guy Lever, la possibilité de voir cet agent d'immeubles l'emporter est pratiquement nulle en dépit de l'appui du député libéral d'Orford, Robert Benoît. De quoi tout de même lui valoir quelques votes à Magog, eux aussi arrachés aux libéraux fédéraux.

Au mieux, le jour du scrutin, le PC retrouvera ses 7504 votes d'il y a deux ans.

Grizzly 95 (Nouvelle administration)
Un investissement sûr !
Oyé! Oyé! Oyé!
Grande vente (20 à 50 %)
Les 18 - 19 - 20 - 21 et 22 janvier 1995
Vente de liquidation,
ornée de créations 94 et 95.
Fourrure d'élevage de 1re qualité à
30 % de réduction.
Bienvenue à tous.
3692, rue Saint-Denis
Montréal Tél.: 499-0570
B410 - 127

Si les meubles Grange vous font rêver...
GRAND SOLDE ANNUEL
Grange
du 21 janvier au 7 février
2155, rue Crescent
Montréal
Tél.: 843-7686 Téléc.: 843-4616
2187743 - 117

À couper le souffle!
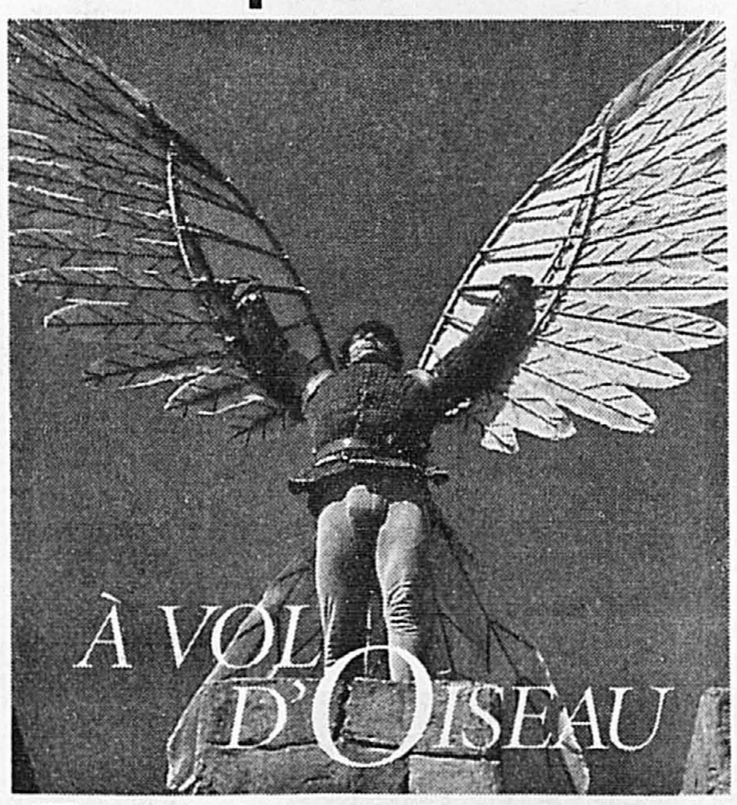

Découvrez les différentes techniques de vol et les fabuleuses machines volantes d'hier à aujourd'hui. Imaginez-vous en plein ciel. Déployez vos ailes et parcourez le monde du haut des airs. Des images à couper le souffle!
Également à l'affiche, le programme double : PLANÈTE BLEUE et VIVRE AU SOMMET.
SPÉCIAL FIN DE SOIRÉE
Présentation de L'Odyssée, spectacle son et laser, en plus de Vivre au Sommet et Imagine 3D.
Consultez l'horaire cinéma.
Au même programme : IMAGINE 3D
RENSEIGNEMENTS: (514) 496-IMAX
EN VENTE CHEZ ADMISSION 790-1245
Au Vieux-Port de Montréal, angle de la Commune et Saint-Laurent, sur le quai King-Edward.
PLACE D'ARMES
IMAX®
LES IMAGES QUI VOUS TOUCHENT.
LE VIEUX-PORT DE MONTRÉAL Canada La Presse CKVL 850 CKOI 96,9 FM

SÉJOURS SKI DE RÊVE AU QUÉBEC !

Pour des aventures de ski, le Québec vous offre ce qu'il y a de mieux : des stations bien aménagées ainsi que des hôtels, des auberges et des condos situés au pied des pentes qui vous assurent un accueil chaleureux.
Vivez un rêve et skiez partout au Québec...
l'aventure et le défi y coûtent si peu !
Pour tout renseignement, appelez
Tourisme Québec au 1 800 363-7777 (poste 448)
AUCUNE EXPÉRIENCE REQUISE !
Pour vous initier au ski, plusieurs stations, partout au Québec, vous offrent à un coût franchement abordable, votre première leçon de ski ou de planche à neige.
INISKI
Comprend une leçon de ski, la remontée mécanique et la location d'équipement pour la journée : 29,95 $ ou moins
dans les stations participantes
INISURF
Comprend une leçon de planche à neige, la remontée mécanique et la location d'équipement : 29,95 $ ou moins
dans les stations participantes
À GAGNER : 8 FORFAITS DE RÊVE
UNE AVENTURE FAMILIALE DURANT LA RELÂCHE SCOLAIRE
• 1 forfait au Mont Orford, incluant l'hébergement à la station
• 1 forfait à Stoneham, incluant l'hébergement à la station
• 1 forfait au Mont Blanc, incluant l'hébergement à la station
• 1 forfait à La Crapaudière, incluant l'hébergement à la station
• 1 forfait au Mont Sutton, incluant l'hébergement à Val Sutton
• 1 forfait au Mont Grand-Fonds, incluant l'hébergement au Manoir Richelieu
• 1 forfait au Mont-Sainte-Anne, incluant l'hébergement au Chalets Mont Ste-Anne
• 1 forfait à la Vallée du Parc, incluant l'hébergement à l'auberge Le Florès
C'est simple, pour gagner un forfait de rêve incluant l'hébergement pour quatre personnes, pour quatre nuits, les billets de remontées mécaniques pour cinq jours, la location de ski et les leçons pour l'une des huit stations mentionnées, FAITES-NOUS PARVENIR CE BULLETIN DE PARTICIPATION AVANT LE 13 FÉVRIER PROCHAIN, à l'adresse suivante :
Concours « Gagnez un forfait de rêve »
3405, rue Saint-Urbain, Montréal (Québec) H2X 2N2
Tirage le 17 février 1995.
Règlement du concours disponible à La Presse. Ouvert aux 18 ans et plus. Aucun achat requis.
Valeur approximative des forfaits : 1200 $ / chacun.
Nom : _____
Prénom : _____
Adresse : _____
_____
Code postal : _____
Téléphone : (rés.) _____
(trav.) _____ Âge : _____
Association des Stations de Ski du Québec
La Presse
Tourisme Québec
V2182345

POLITIQUE

Parizeau, Landry et Chevrette s'indignent des propos de Dick Pound

Presse Canadienne

QUÉBEC

■ Les propos de Dick Pound, un des deux membres canadiens du Comité international olympique, ont soulevé l'indignation de plusieurs membres du gouvernement péquiste hier.

«Il y a des relents de politique canado-canadienne, à travers tout ça qui ne sont peut-être pas tout à fait conforme à l'esprit olympique», a commenté le premier ministre Jacques Parizeau à l'issue d'un caucus conjoint avec le Bloc québécois hier, rejoignant les propos de son ministre Guy Chevrette, qui déclarait plus tôt en journée qu'il percevait là «l'esprit du Canada anglais».

M. Chevrette estime «répugnantes» les déclarations de M. Pound, qui indiquait récemment que l'éventualité de la souveraineté du Québec demeurait le principal obstacle pour l'obtention des Jeux de 2002 par la ville de Québec.

Le ministre des Affaires internationales, Bernard Landry, a pour sa part réclamé la démission de Dick Pound lors d'une émission de radio.

«M. Walter Siebert, il y a un an, qui est vice-président de la délégation canadienne, avait dit que ça n'avait aucune espèce d'importance. Je ne sais pas qui croire: on va laisser ces messieurs discuter de ça entre eux», a souligné le premier ministre.

M. Parizeau y est allé d'une allusion à l'endroit de Dick Pound, que plusieurs voient succéder au président du CIO, Juan Antonio Samaranch. «Certaines personnes aimeraient prendre la direction du CIO et ils pourraient avoir besoin de la bénédiction du gouvernement fédéral alors peut-être... Il y a beaucoup de politique là-dedans», a-t-il poursuivi.

En avant-midi, le ministre Guy Chevrette avait vivement fustigé M. Pound, qu'il accusait de mêler ses intérêts politiques à la cause de l'olympisme.

M. Chevrette n'y est pas allé de main morte, hier, pour manifester son désaccord avec les propos de l'avocat montréalais, n'hésitant pas à le qualifier de «crack-pot».

«Il est pistonné, ce gars-là. C'est pas chrétien, ce qu'il fait», a-t-il ajouté.

Selon M. Chevrette, les membres de l'organisation de Québec 2002 devraient continuer de s'appuyer sur les autres membres du CIO, sans s'occuper de l'opinion de M. Pound, qui doit pourtant les aider à peaufiner leur candidature.

M. Chevrette estime qu'on utilise les membres de l'organisation de Québec 2002 à des fins politiques. Ces derniers avaient indiqué leur désir que le gouvernement tienne son référendum avant le choix final du CIO, afin que la situation politique du Québec ne soit pas un facteur de décision.

M. Pound avait déclaré à la Presse Canadienne, il y a quelques jours, que l'éventualité de la souveraineté nuisait à la candidature de la ville de Québec.

Un autre membre du CIO, Carol Anne Letheren, elle aussi Canadienne, avait ajouté que la souveraineté pourrait donner «une excuse» aux autres membres du comité pour écarter la candidature de Québec.

POLITIQUE

Liza Frulla est « abasourdie » par l'attitude de Rita Dionne-Marsolais

FRANÇOIS BERGER

■ Les coups de tonnerre qui ont résonné cette semaine dans le monde québécois de la culture et des communications, avec les déclarations incendiaires de la ministre Rita Dionne-Marsolais, la démission de Roger Frappier de l'Institut du cinéma et le départ précipité, hier, de Françoise Bertrand de Radio-Québec, ont piqué à vif l'ancienne ministre de la Culture dans le gouvernement libéral précédent, Mme Liza Frulla.

« Je suis abasourdie par les commentaires de Mme Dionne-Marsolais et par la façon cavalière dont le gouvernement péquiste a traité Mme Bertrand (de Radio-Québec) », a commenté hier celle qui avait présidé à la création du Conseil des arts et des lettres, organisme dont le fonctionnement a été critiqué en début de semaine par la ministre de la Culture et des Communications, Mme Rita Dionne-Marsolais.

« Il est clair que Mme Dionne-Marsolais veut se faire un nom, et vite, mais elle ne connaît pas ses dossiers », lui a reproché Mme Frulla dans une entrevue accordée hier à *La Presse*.

La ministre Dionne-Marsolais a aussi mis en doute l'existence de la SODEC (Société de développement des industries culturelles), une autre création de Mme Frulla. La polémique soulevée par la ministre a incité le président de l'Institut québécois du cinéma, M. Roger Frappier, à remettre sa démission. Son organisme devait devenir une composante de la SODEC maintenant remise en cause.

Mme Frulla, députée de Marguerite-Bourgeois et critique de l'Opposition en matière de culture, a rappelé que le Conseil des arts et la SODEC étaient issus d'un très large consensus dans le milieu culturel et parmi les législateurs.

Radio-Québec

Un autre coup de tonnerre a éclaté hier dans le ciel orageux de la culture avec l'annonce de la démission de Mme Françoise Bertrand de la présidence de Radio-Québec. Mme Bertrand, qui n'a pas voulu faire de commentaire après avoir émis un bref communiqué en matinée, devait être en poste jusqu'en 1997, mais le gouvernement de Jacques Parizeau a décidé de la remplacer par M. Raymond Brasseur, un ancien de TVA qui avait contribué au financement de la campagne électorale de la ministre Dionne-Marsolais.

Pour Mme Frulla, Québec a eu tort de semer le doute sur la valeur professionnelle de Mme Bertrand en liant sa carrière à Radio-Québec avec un éventuel plan de redressement de la télévision publique québécoise. « Mme Bertrand a donné le meilleur d'elle-même et elle est d'une extradordinaire intégrité intellectuelle et professionnelle », a dit Mme Frulla en qualifiant de « cavalière » la façon dont le départ de Mme Bertrand a été orchestré.

À Radio-Québec, les 750 employés se sont montrés étonnés, hier, de la désignation du nouveau président, mais les porte-parole syndicaux ont indiqué qu'ils allaient collaborer avec M. Raymond Brasseur.

« Nous accueillons très bien M. Brasseur », a déclaré Mme Johanne Isabelle, présidente du Syndicat général des employés de Radio-Québec, qui regroupe 500 membres, dont les journalistes et les employés de studio et de bureau.

Selon le président du syndicat des 220 techniciens et magasiniers, M. Jacques Poulin, « d'autres dirigeants de Radio-Québec vont sûrement partir » quand M. Brasseur aura installé ses pénates rue Fullum à Montréal.

Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente

SOIRÉE D'INFORMATION

RETOUR AUX ÉTUDES À L'UNIVERSITÉ : BACCALAURÉAT, CERTIFICAT

LE MARDI 24 JANVIER À 19 HEURES

Invités :
Fernand Boucher, directeur du Bureau des admissions et
Anne Bélanger, conseillère en formation à la Faculté de l'éducation permanente

LIEU :
Pavillon 3200
3200, rue Jean-Brillant
Entrée libre

RENSEIGNEMENTS :
(514) 343-6090

LE PERFECTIONNEMENT RECONNU

la Baie
services à domicile

UNE SEMAINE SEULEMENT !
Offre de nettoyage d'hiver avec prime !

NETTOYAGE DE TAPIS

26 $ 2 pièces
Nettoyage à la vapeur et en prime, nettoyage d'un vestibule

48 $ 4 pièces
Et nettoyage d'un vestibule en prime

75 $ Super Offre!
Maison complète
5 pièces, 12 marches, et deux vestibules

OFFRE SPÉCIALE D'HIVER:
Rabais de 10 $
sur le total de votre facture si vous profitez en même temps de ces offres de nettoyage de tapis et de meubles.

39 $ Canapé ou 2 fauteuils 69 $ Canapé et 2 fauteuils

28 $ Nettoyage de conduits de ventilation
Deux conduits principaux, 9 $ par bouche

à partir de 10,95 $ par store Nettoyage de stores vénitiens
Commande minimum 50 $. Nous nettoyons aussi les stores verticaux.

Du lundi au samedi de 8 h à 18 h
Montréal.....339-5420
Sherbrooke.....820-1417
Drummondville/Victoriaville.....474-8007
Trois-Rivières.....378-8480

Renseignez-vous sur notre PROCÉDÉ DE NETTOYAGE COMBINÉ AU SHAMPOING ET À LA VAPEUR, offert à seulement 9 $ de plus par pièce. Le traitement de protection des fibres, de même que le nettoyage des tapis traités au Stainmaster® ou des tapis berbères sont offerts moyennant des frais supplémentaires. Les salons et salles à manger combinés, ainsi que les pièces de plus de 200 pieds carrés sont considérés comme deux pièces. Le nombre minimal de pièces à nettoyer est de deux. Service de camion-usine moyennant 9 $ additionnels par pièce. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Le nettoyage du sous-sol coûte 0,18 $ le pied carré. Frais supplémentaires pour le nettoyage à sec et pour les tissus en coton haïtien, les canapés modulaires et les coussins de dossiers non attenants. L'offre prend fin le 28 janvier 1995.

AIDER LE MONDE MOT À MOT

CODE
L'autonomie grâce à l'alphabétisation dans le monde en développement

Pour plus de renseignements, composez le 1-800-661-2633

L'AVENIR DU QUÉBEC COMMENCE DANS VOTRE BOÎTE AUX LETTRES.

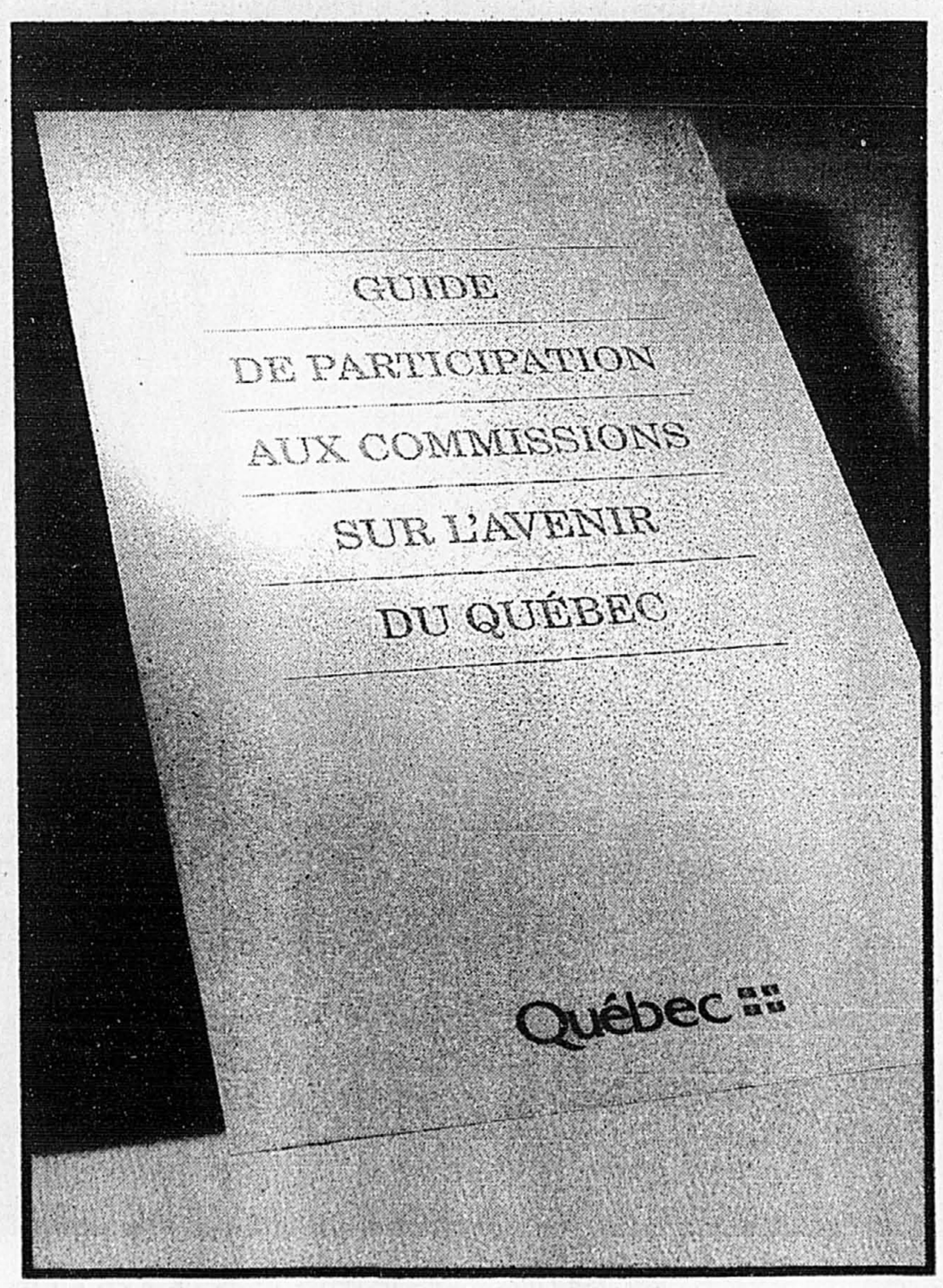

Vous avez reçu ou vous recevrez cette semaine dans votre boîte aux lettres votre *Guide de participation aux commissions sur l'avenir du Québec*. Vous y trouverez des explications sur les articles de *l'avant-projet de loi sur la souveraineté du Québec* et la position officielle des partis politiques représentés dans les commissions.

Vous trouverez également des renseignements sur les diverses façons de participer aux commissions régionales. Vous découvrirez alors que tout a été mis en oeuvre pour que chaque Québécoise et chaque Québécois puisse vraiment décider de l'avenir du Québec.

Participez en grand nombre, nous voulons tous vous entendre.

Pour rejoindre sans frais votre commission :
1 800 381-2425

Gouvernement du Québec
Ministère du Conseil exécutif
Secrétariat national des commissions sur l'avenir du Québec

La faim, le froid et les maladies règnent dans Kobe en ruines

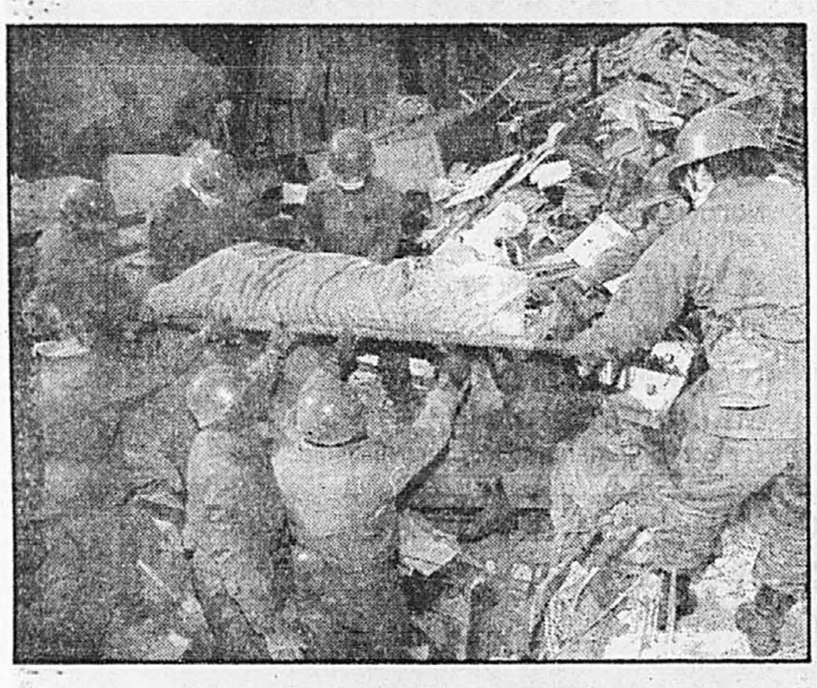

Kobe est devenue une ville dévastée où nourriture, essence et eau potable font défaut.

PHOTO AFP

Dix « miraculés », dont cinq femmes, localisés par une équipe cynophile suisse, ont été retrouvés sains et saufs hier dans les décombres d'un immeuble effondré à Kobe.

Associated Press

KOBE

■ Face aux risques d'épidémies, les équipes de secours s'activaient hier pour dégager les principales routes d'accès à Kobe et permettre ainsi l'acheminement de matériel sanitaire, de nourriture et de vêtements aux survivants du séisme le plus meurtrier depuis plus de 70 ans au Japon.

Près de quatre jours après le tremblement de terre de magnitude 7,2 qui a frappé mardi avant l'aube le centre-ouest du Japon et a fait plus de 4400 morts, une grande partie de Kobe n'est plus qu'un tas de ruines.

Cette cité commerciale, autrefois prospère, peuplée de 1,4 million d'habitants et deuxième port du pays, est devenue une ville dévastée où nourriture, essence et eau potable commencent à manquer, où les conditions d'hygiène se dégradent, où l'électricité et le gaz ne sont toujours pas rétablis et où règne le froid glacial de l'hiver.

Hier soir, le dernier bilan officiel — encore provisoire — faisait état de 4609 morts, 673 disparus, plus de 23 700 blessés, plus de 300 000 personnes recueillies dans des abris d'urgence, plus de 44 600 maisons et immeubles détruits ou gravement endommagés.

Ce bilan est d'ores et déjà supérieur à celui du tremblement de terre de Fukui (nord-ouest) qui avait fait 3769 morts en 1948 selon le gouvernement. Il fait du séisme de mardi le plus meurtrier au Japon depuis 1923, date du grand tremblement de terre de Tokyo qui avait quasiment rasé la capitale et fait plus de 140 000 morts.

Hier après-midi, une réplique de magnitude 3,5 a une nouvelle fois secoué le port meurtri. Selon les sismologues, il s'agit de l'une des plus fortes parmi les quelque 800 répliques enregistrées depuis le séisme, mais pas toujours ressenties par la population.

Trois jours après la catastrophe, 110 000 foyers sont toujours privés d'électricité et 850 000 de gaz. Les canalisations souterraines ont été si endommagées que les autorités ont dû couper l'eau à un million de foyers.

La collecte des ordures est suspendue depuis mardi, et d'énormes tas de détritus s'accumulent dans les rues, faisant craindre des risques de maladies. Les ruptures dans les conduits d'égout sont si nombreuses que les pouvoirs publics ont commencé à distribuer des centaines de toilettes portatives. Chaque jour, des sans-abri déambulent au milieu des ruines, des bidons à la main, afin de recueillir l'eau s'échappant de canalisations percées.

Routes dégagées

Les autorités ont fait appel à des ouvriers du bâtiment pour retirer des routes les énormes blocs de béton qui les encombrent depuis l'effondrement de plusieurs ponts et autoroutes surélevées. Munis de marteaux-piqueurs, ces ouvriers tentent de découper ces blocs en morceaux plus petits afin qu'ils puissent être enlevés par les énormes grues acheminées sur place.

Les sauveteurs, eux, poursuivaient leur travail de fourmis. Dix « miraculés », dont cinq femmes, localisés par une équipe cynophile suisse, ont été retrouvés sains et saufs hier dans les décombres d'un immeuble effondré à Kobe. Mais les responsables des secours ne se faisaient pas d'illusions et savaient que les chances étaient désormais très minces de retrouver d'autres survivants, ensevelis depuis si longtemps sous les ruines.

Après une certaine réticence, les autorités japonaises acceptent désormais l'aide internationale.

Cette réticence initiale était d'autant plus mal venue que le premier ministre japonais Tomiichi Murayama a reconnu hier qu'il y avait eu une certaine « confusion » dans la réaction de son gouvernement à la catastrophe.

Les chiens suisses ont déjà retrouvé une vingtaine de personnes

Agence France-Presse

KOBE

■ Les douze chiens offerts par la Suisse et les sauveteurs qui sont à l'oeuvre depuis jeudi dans les ruines de la ville de Kobe ont déjà retrouvé une vingtaine de personnes, a indiqué hier l'un des sauveteurs.

« Nous sommes arrivés jeudi et nous nous sommes mis au travail immédiatement », a déclaré Andrea Gervasini à l'AFP. Les 25 sauveteurs et leurs chiens ont aussi travaillé la nuit et, après une pause, ont repris les recherches tôt dans la matinée.

« Lorsque nos chiens nous confirment la présence d'une personne sous les décombres, nous le signalons aux équipes japonaises et nous partons tout de suite vers d'autres lieux », a-t-il expliqué.

M. Gervasini a assisté hier à l'extraction d'un homme et d'une femme ensevelis sous les décombres d'une maison de bois de deux étages qui s'étaient entièrement effondrée mardi lors de la grande secousse qui a dévasté Kobe. Les deux personnes étaient mortes.

Selon M. Gervasini, il est possible de retrouver des survivants dans des maisons démolies jusqu'à une semaine après.« En Turquie (en mars 1992), nous avons retrouvé un survivant cinq jours plus tard. »

Offres mondiales MD

Londres 498 $	Istanbul 895 $	Oporto 719 $
Athènes 808 $	Djakarta 1 878 $	Paris 652 $
Bangkok 1 789 $	Johannesburg 2 012 $	Pise 817 $
Barcelone 719 $	Kuala Lumpur 1 878 $	Rome 808 $
Bologne 772 $	Larnaka 853 $	Seychelles 1 722 $
Bordeaux 741 $	Lisbonne 719 $	Singapour 1 968 $
Bruxelles 674 $	Malaga 763 $	Sofia 1 009 $
Bucarest 942 $	Manila 1 611 $	Tel-Aviv 897 $
Budapest 853 $	Île Maurice 1 722 $	Toulouse 741 $
Faro 719 $	Milan 763 $	Turin 810 $
Genève 741 $	Montpellier 741 $	Venise 817 $
Gênes 837 $	Moscou 1 165 $	Vérone 817 $
Harare 1 611 $	Naples 850 $	Varsovie 857 $

Les Offres mondiales combinent nos bas tarifs pour Londres et nos tarifs incroyables pour d'autres destinations dans le monde. Pour la plupart des destinations, ces tarifs en classe économique sont valables pour des voyages débutant entre le 28 janvier et le 31 mars 1995, se terminant au plus tard le 7 avril 1995. Les billets doivent être payés en entier et émis le même jour, au moins 7 jours avant le départ et au plus tard le 8 février 1995. Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec British Airways au 1 800 668-1055, ou avec votre agent de voyages.

OFFRES MONDIALES MD

BRITISH AIRWAYS

La préférée à travers le monde.

Base tarifaire LXVO et V**VO. Ces tarifs s'appliquent sur des voyages aller-retour débutant entre le 28 janvier 1995 et le 31 mars 1995 pour la plupart des destinations. Voyages effectués vers Harare, Johannesburg et Lisbonne offerts entre le 16 février et le 27 mars 1995; voyages effectués vers l'Île Maurice et les Seychelles offerts entre le 28 janvier et le 27 mars 1995. Tous les voyages doivent être terminés d'ici le 7 avril 1995. Les tarifs vers Londres et au-delà de Londres ne sont pas remboursables. Séjour minimum à Londres, en Afrique, au Moyen-Orient ou en Extrême-Orient: il faut passer au moins 7 jours à destination. En Europe, une nuit du samedi au dimanche doit être passée à destination. Séjour maximum d'un mois sauf en Extrême-Orient où il peut être de deux mois. Des frais supplémentaires pour les week-ends s'appliquent. Les arrêts à Londres sont permis. Les réservations doivent être effectuées au moins 7 jours avant la date de départ et au plus tard le 8 février 1995. Les billets doivent être payés en entier et émis à la même date que les réservations. Les enfants payent 67% des tarifs et les bébés 10%. Les tarifs ne sont pas nécessairement tous disponibles sur tous les vols ou au moment de votre appel. Les tarifs n'incluent pas les frais gouvernementaux pouvant s'élever à 97 $ CAN. Les vols vers toutes les destinations passent par Londres. Les tarifs au-delà de Londres sont fonctions du taux de change en vigueur. D'autres restrictions peuvent s'appliquer.

Le « Big One » en Californie d'ici l'an 2024

Agence France-Presse

LOS ANGELES

■ Le « Big One », un séisme majeur annoncé depuis plus d'un siècle sur la côte ouest des États Unis, pourrait frapper le sud de la Californie d'ici à l'an 2024, touchant une zone large de 240 km, indique un rapport du Centre d'études sismologiques sud-californien.

Dans cette étude rendue publique hier, les experts du Centre d'études estiment à 86 % la probabilité d'un séisme de magnitude égale ou supérieure à 7 sur l'échelle de Richter, sur la fameuse faille de San Andreas qui longe la côte pacifique du nord au sud.

Le secteur le plus vulnérable en cas de secousse de forte puissance pourrait être celui allant de Santa Barbara à l'ouest jusqu'à San Bernardino (à une centaine de kilomètres à l'est de Los Angeles), en passant la zone montagneuse des monts San Gabriel, précise l'étude.

La probabilité d'un tremblement de terre de magnitude 6 ou 7 est estimée à 60 % dans le comté de Ventura, l'un des plus peuplés de Californie, et dans le secteur de Palmdale, à une cinquantaine de kilomètres au nord de Los Angeles.

Les habitants de Californie vivent dans la crainte du « Big One » et les pouvoirs publics se préparent pour cette secousse redoutée dont le spectre ressurgit à chaque séisme important dans la région ou dans le monde, comme celui de mardi dans le secteur de Kobe (Japon).

Certains sismologues ont manifesté leurs inquiétudes devant le regain de l'activité sismique en Californie, où sept secousses supérieures à 6 sur l'échelle de Richter ont été enregistrées au cours des quinze dernières années. La dernière en date (magnitude 6,7) était survenue il y a un an, le 17 janvier 1994 dans l'agglomération de Los Angeles, faisant une soixantaine de morts, quelque 9000 blessés et plus de 13 milliards de dollars de dégâts.

Nouveau séisme en Colombie

Agence France-Presse

BOGOTA

■ Un nouveau séisme d'une magnitude de 5,23 sur l'échelle de Richter a été enregistré hier en Colombie, mais il a été ressenti faiblement dans le pays, a annoncé le réseau sismologique.

La secousse est une réplique plus faible de la secousse de jeudi, selon les scientifiques. Cette première secousse, d'une magnitude de 6,5 sur l'échelle de Richter, avait fait deux morts et seize blessés.

L'épicentre du séisme de vendredi était situé à Paez, dans le département de Boyaca, très près de l'épicentre de la veille.

Le séisme pourrait relancer l'économie japonaise

SETH SUTEL
de l'Associated Press

TOKYO

■ Après le séisme qui a dévasté mardi la région Kobe, le deuxième port japonais et l'un des principaux centres économiques du pays est totalement paralysé. Les économistes évaluent à plusieurs dizaines de milliards de dollars le coût de la reconstruction. Mais la demande générée par le tremblement de terre pourrait donner une impulsion imprévue à l'économie japonaise.

Les consultants du cabinet J.P Morgan estiment que 60 milliards de dollars seront nécessaires pour reconstruire les routes, les immeubles et les voies ferroviaires, soit deux fois plus qu'après le tremblement de terre de Los Angeles l'an dernier.

La loi japonaise limite la responsabilité totale des assurances de la région à sept milliards de dollars. Aussi est-ce le gouvernement japonais, les entreprises privées et les particuliers qui devront prendre en charge le coût de la reconstruction.

Le cabinet Merrill Lynch prévoit que l'effet du tremblement de terre sur l'économie japonaise ne sera pas sensible en 1995, mais qu'en revanche le séisme relancera la croissance économique de 0,6 pour cent en 1996.

Le cabinet Mamuro Yamazaki estime que toute les activités économiques — production et consommation — seront interrompues pendant quelques mois, mais prévoit une énorme demande sous-jacente.

La préfecture de Hyogo, le quartier le plus touché, représente 4 pour cent du produit intérieur brut japonais, et près de 6 pour cent de la production minière et manufacturière du pays.

Le deuxième port japonais après Yokohama, par lequel transite ordinairement 10 pour cent du fret maritime du Japon, restera fermé pendant plusieurs mois, et en Malaisie, le constructeur automobile Proton affirme que sa production sera sérieusement atteinte, car 30 pour cent de ses pièces sont importées du Japon par Kobé. Cependant le trafic devrait être détourné par d'autres ports.

PHOTO AFP

Les experts estiment que 60 milliards de dollars seront nécessaires pour reconstruire les routes, les immeubles et les voies ferroviaires, soit deux fois plus qu'après le tremblement de terre de Los Angeles l'an dernier.

EXAMEN PUBLIC DES DIRECTIVES PROVISOIRES

Des documents de travail des directives révisées dont la liste paraît ci-dessous sont mis à la disposition du public, à des fins d'examen, allant du 21 janvier au 21 février 1995:

Produits à base de plastique recyclé (PCE-03-89)
Produits d'étanchéité et de calfeutrage (PCE-45-92)
Chauffe-eau domestiques (PCE-34-91)

Des documents de travail des directives provisoires dont la liste paraît ci-dessous sont mis à la disposition du public, à des fins d'examen, allant du 21 janvier au 27 février 1995:

Encres (PCE-48-93)
Produits photographiques fabriqués de plastique (PCE-69-94)

Si vous désirez obtenir un exemplaire de ces directives provisoires, ou donner votre opinion sur leur contenu, veuillez communiquer avec la:

Section de l'examen public
Programme Choix environnemental
Environnement Canada
107, rue Sparks, bureau 200
Ottawa (Ontario) K1A 0H3
Téléphone: (613) 952-9440
Télécopieur: (613) 952-9465

Le programme Choix environnemental[MC], une initiative du gouvernement du Canada, aide les consommateurs à reconnaître les produits et les services moins nocifs pour l'environnement. L'Éco-Logo[MC], composé de trois colombes entrelacées formant une feuille d'érable, constitue le sceau d'approbation du programme et une marque officielle d'Environnement Canada.

Pour obtenir l'Éco-Logo, les produits et les services doivent répondre aux critères énoncés dans les différentes directives établies par le programme. De ce jour, des critères environnementaux ont été publiés pour 65 types de produits et services. On compte plus de 1 400 produits certifiés provenant de quelque 122 entreprises.

Environnement Canada Environment Canada Canada

S2198353

ALCOOL DROGUE

C0602 - 330

DEPUIS 1978

SI C'EST UN PROBLÈME DANS TA VIE, JE SUIS PRÊT À T'AIDER.
PAUL AQUIN
ET SON PERSONNEL
(514) 229-3426
TÉLÉCOPIEUR
229-7882

PAVILLON GRAND ÉLAN
4171, RUE ROLLAND, C.P. 119 MONT-ROLLAND (QUÉBEC) J0R 1G0
IL Y A UN SEUL ET UNIQUE PAVILLON GRAND ÉLAN À MONT-ROLLAND

AMCEQ ASSOCIATION DES MAISONS DE COMMERCE EXTÉRIEUR DU QUÉBEC
Téléphone: (514) 286-1042 Télécopieur: (514) 848-9986

FORMATION EN COMMERCE INTERNATIONAL

"LE NÉGOCIANT INTERNATIONAL"

Offert depuis 1987, voici un cours d'initiation aux techniques et termes utilisés dans une transaction commerciale d'**EXPORTATION** ou d'**IMPORTATION**.

Les conférenciers, des experts en commerce international, traiteront de: identification de produits / marchés/ clients, approvisionnement, technicalités du transport international, Incoterms, financement, modes de paiement, risques, stratégies du prix à l'exportation, négociation, contrats internationaux, etc.

L'ABC D'UNE TRANSACTION INTERNATIONALE

Cours de 42 heures, du 13 février au 5 avril 1995
Lundis et mercredis, 18h30 à 21h30
ENDROIT: Chambre de commerce du Montréal métropolitain / Place Ville Marie

Coût: **650 $** (+ TPS ET TVQ) **INSCRIPTION LIMITÉE**
Manuel de 300 pages et documentation additionnelle inclus.

Cours offert et certificat émis par le Ministère des Affaires internationales, de l'Immigration et des Communautés culturelles

Ce cours est aussi offert en anglais

ARGENT DISPONIBLE

Problèmes de liquidités?
Prêt commercial seulement
Confidentiel
Finance Rapide Cie Ltée
342-4488

S2198862

FINI MYOPIE ET ASTIGMATISME!

Les personnes myopes et astigmates peuvent maintenant éliminer lunettes ou lentilles cornéennes grâce au laser Excimer.

Si vous désirez en savoir plus, l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont vous invite à une rencontre d'information:

le 24 janvier à 18 h 30

Hôpital Maisonneuve-Rosemont
Auditorium Raoul-Groulx
Pavillon Rosemont
5689, boulevard Rosemont
Montréal (Québec)
(514) 252-3400
Poste 4912

S2198048

UNE SEMAINE SEULEMENT!

Un excellent rapport qualité-prix

Le plus bas prix de la saison sur un ouvre-porte de garage installé par des professionels avec un bon-rabais postal de 20 $.

Garantie de 3 ans sur le moteur

Ouvre-porte de garage
LIFT-MASTER
Modèle 1250LMC de 1/3 hp
Installé par des professionnels
*Bon-rabais valable du 21 au 28 janvier 1995

Lift-Master
La gamme professionelle

Nous vous en donnons encore plus.

Fonctionnement sécuritaire
- Le dispositif de sécurité à oeil électronique du système *Protector*[MD] renverse automatiquement la marche de la porte si quelque chose la bloque pendant qu'elle se ferme.
- Déclenchement manuel en cas de panne de courant.

Durabilité/longévité
- Chaîne d'entraînement robuste et construction en acier durable pour des années d'utilisation fiable.

Rabais de 20 $ également offert avec l'ouvre-porte de garage 1245LMC 1/3 hp de Lift-Master

Pour avoir des renseignements sur notre rabais postal, téléphonez-nous dès aujourd'hui

Porte M. Gilbert Enr. (514)964-1517
Portes de Garage Citadelle 622-7083
Portes de Garage Canadienne 956-1555
Port-O-Choix 942-4158
Portes L.D.G. Inc. 756-2309
Les Portes J.P.R. Inc. 661-5110
Inspec-Dor 735-7678
Portes Ultra Inc. 953-8812

S2196627

Un voyage en 3 dimensions!

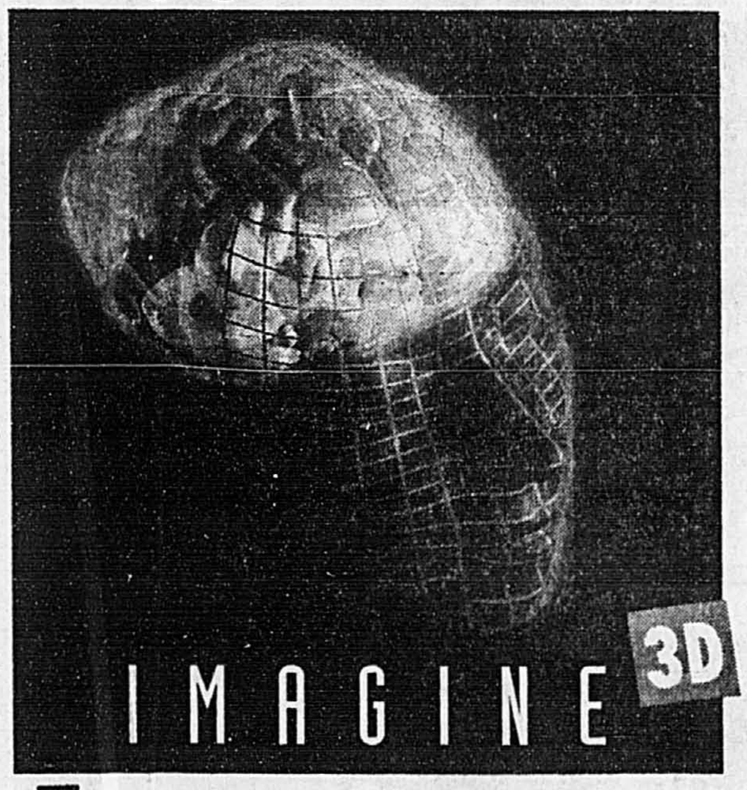

Voyagez en trois dimensions dans l'esprit humain. Grâce aux lunettes 3D, vous découvrirez un monde de perceptions et de rêves. L'irréel deviendra réel. Des images spectaculaires qui explorent les grands mystères du cerveau. Un film fantastique!

Également à l'affiche, le programme double :
PLANÈTE BLEUE et **VIVRE AU SOMMET**.

SPÉCIAL FIN DE SOIRÉE
Présentation de **L'Odyssée**, spectacle son et laser, en plus de **Vivre au Sommet** et **Imagine 3D**.

Consultez l'horaire cinéma.

RENSEIGNEMENTS: (514) 496-IMAX
EN VENTE CHEZ ADMISSION 790-1245

Au **Vieux-Port de Montréal**, angle de la Commune et Saint-Laurent, sur le quai King-Edward.
PLACE D'ARMES

Au même programme :
À VOL D'OISEAU

IMAX®
LES IMAGES QUI VOUS TOUCHENT.

LE VIEUX-PORT DE MONTRÉAL Canada La Presse CKVL 850 CKOI 96,9 FM

Il fait -30°c dehors et -50% en dedans!

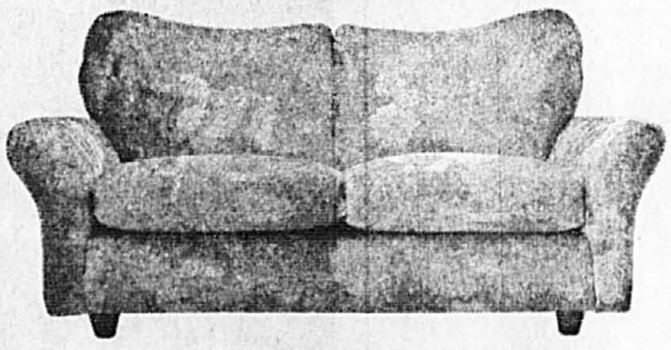

NOTRE SUPERBE COLLECTION EST PLUS ABORDABLE QUE JAMAIS. VENEZ VOIR NOS PRIX CHAUDS DE JANVIER!

Fontaine
MEUBLES & DÉCORS
9780 est, rue Sherbrooke
Montréal
Tél.:352-3913

GRAND SOLDE DE JANVIER JUSQU'À **50%** DE RÉDUCTION !

Université de Montréal

Payé pour étudier

Le programme de bourses de 1er cycle de l'Université de Montréal offre 45 bourses de 4 500 $ à 20 000 $.

Ces bourses sont réparties annuellement durant toute la durée des études. Elles sont réservées aux étudiants et aux étudiantes du collégial qui s'inscrivent à l'Université de Montréal.

Date limite d'admission: le 1er mars 1995.

Les formulaires de demande sont disponibles dans votre institution au Service d'aide financière ou en écrivant à:
M. Yves Therrien
Secrétaire
Comité d'attribution des bourses de 1er cycle
Université de Montréal
C.P. 6128, succursale Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 3J7

Renseignements
Tél.: (514) 343-6721
Télécopieur: (514) 343-2770

50 000 personnes attendues pour la dernière messe de Mgr Gaillot

Agence France-Presse

PARIS

■ Plus de 50 000 personnes sont attendues demain à Évreux, en Normandie (ouest de la France), pour la dernière messe que doit célébrer dans la cathédrale de son ancien diocèse Mgr Jacques Gaillot, suspendu le 13 janvier par le Vatican, a-t-on appris hier de source religieuse.

Le père François Leguay, un prêtre-ouvrier à la retraite du diocèse d'Évreux, doit concélébrer la messe avec le Mgr Gaillot. De nombreux prêtres-ouvriers seront présents, alors que les évêques de France, bien que partagés sur la décision du Vatican, s'abstiendront dans leur très grande majorité.

L'hebdomadaire *Témoignage chrétien* (chrétiens de gauche) a demandé dans son numéro d'hier à ses lecteurs de venir à Évreux pour crier leur émotion après le limogeage de Mgr Gaillot. Il s'agit pour l'hebdomadaire d'interpeller l'opinion publique et de faire entendre sa voix jusqu'à Rome.

Mgr Gaillot, 59 ans, s'était fait connaître ces dernières années pour ses vues non conformistes par rapport à la haute hiérarchie catholique, en particulier sur le mariage des prêtres ou sur l'utilisation des préservatifs pour combattre le sida.

Il était aussi intervenu souvent en faveur des exclus ou marginaux. Certains lui reprochaient ses trop fréquentes apparitions médiatiques, en particulier il y a quelque temps sur la chaîne culturelle franco-allemande Arte avec le théologien contestataire allemand Eugen Drewermann.

Sa destitution par le Vatican a suscité un profond malaise en France, où 64 p. cent des personnes ont désapprouvé la sanction, selon un sondage, et de nombreuses réactions critiques à l'étranger.

PHOTO REUTER

Jean-Paul II a été accueilli au Sri Lanka par la présidente de ce pays, Mme Chandrika Kumaratunga.

Jean-Paul II tend la main de l'amitié aux bouddhistes

Agence France-Presse

COLOMBO

■ Le pape Jean-Paul II a tendu la main de l'amitié aux Sri-Lankais et en particulier au clergé bouddhiste choqué par ses propos sur leur religion, à son arrivée hier à Colombo pour une visite de 24 heures, dernière étape de sa tournée asiatique.

« Je souhaite que ma visite soit considérée comme un signe de ma profonde estime pour tous les Sri-lankais. J'exprime en particulier ma plus profonde considération pour les adeptes du bouddhisme », a déclaré le pape dans son premier discours lors de la cérémonie officielle de bienvenue à la présidence.

Des dizaines de milliers de personnes s'étaient massées le long des quelque 30 kilomètres de route menant à la capitale, malgré les protestations des moines bouddhistes, qui brillaient par leur absence à l'aéroport.

Visiblement fatigué, le chef de l'Église catholique a lentement descendu les marches de la passerelle de l'avion qui l'amenait d'Australie, avant de saluer les évêques sri-lankais.

Précédé par une garde d'honneur à cheval, le pape a ensuite été reçu avec le cérémonial dû à un chef d'État par la présidente Chandrika Kumaratunga, qui est bouddhiste, et le premier ministre Sirima Bandaranaike, mère de la présidente.

« J'espère ardemment, a-t-il dit en s'adressant aux bouddhistes dans un évident désir d'apaisement, que ma visite renforcera les liens entre nous et rassurera chacun sur la volonté de dialogue et de coopération inter-religieuse de l'Église catholique. »

Le souverain pontife a également souligné que la cérémonie de béatification du père Joseph Vaz, à laquelle il doit présider aujourd'hui, bien que principalement un événement catholique, constitue en même temps un hommage sincère aux profondes traditions religieuses de l'ensemble de la population de ce pays. Soixante-dix pour cent des Sri-Lankais sont bouddhistes.

Le clergé bouddhiste a annoncé son intention de boycotter les cérémonies de la visite papale et a mené une vive campagne pour obtenir des excuses de Jean-Paul II pour des remarques, jugées hostiles au bouddhisme, contenues dans son livre *Entrez dans l'espérance*. Le souverain pontife y juge négative la philosophie de détachement du monde prônée par le bouddhisme.

Jeudi, une centaine de moines avaient manifesté devant le siège de la présidence et l'un d'eux avait même menacé de s'immoler par le feu si Jean-Paul II ne présentait pas des excuses. L'Église sri-lankaise avait indiqué que le pape prônerait le dialogue interreligieux mais ne s'excuserait pas car il n'avait en aucune façon voulu faire injure au bouddhisme.

Dans son allocution de bienvenue, Mme Kumaratunga a souligné les traditions de tolérance du Sri Lanka et noté que la visite du pape était la première d'un chef d'État étranger depuis son arrivée au pouvoir, il y a six mois.

Qualifiant le pape de messager de paix, elle a rappelé sa détermination à mettre fin au conflit ethnique qui déchire le pays depuis plus de dix ans et a fait plus de 30 000 morts. « Nous voulons la paix dans la justice et la dignité pour tous », a-t-elle dit.

Début prochain du Ramadan

d'après Associated Press

■ Le Ramadan, mois de jeûne pour les musulmans, commencera, en principe, le 1er février — ce pourrait être la veille ou le lendemain, selon l'observation dans le ciel du croissant de la nouvelle lune.

Avec des prières et des observances religieuses, le jeûne de ce neuvième mois du calendier lunaire musulman est un des cinq « piliers », ou obligations majeures, de l'Islam. Les autres sont la profession de foi (« Il n'y a de divinité que Dieu et Mohammed est son envoyé »), les cinq prières quotidiennes récitées en direction de La Mecque, l'aumône rituelle et le pèlerinage à La Mecque, que, s'il le peut, tout musulman doit effectuer au moins une fois dans sa vie.

Durant le Ramadan, mois de bonne conduite, de partage et de domination de soi par soumission à Dieu, les musulmans majeurs et sains de corps et d'esprit doivent s'abstenir de toute nourriture et boisson, de tabac, de relations sexuelles de l'aube au crépuscule. Le jeûne est rompu chaque soir pour reprendre le matin, lorsqu'il devient possible de distinguer un fil noir d'un fil blanc.

Du lait, des dattes et de l'eau, avant un repas substantiel, marquent la fin du jeûne quotidien, célébrée joyeusement.

Sont dispensés du jeûne les enfants, les femmes enceintes, celles qui allaitent, qui ont leurs règles, les vieillards, les malades, les personnes qui effectuent un travail pénible, les militaires en opérations, les voyageurs, à charge pour eux de compenser par une aumône ou de reporter le jeûne à plus tard.

La Nuit du Destin, au 27e jour du Ramadan, rappelle pour les musulmans la nuit au cours de laquelle, par l'intermédiaire de l'archange Gabriel, Mohammed reçut de Dieu la révélation du Coran.

Le service

InfoBref Bell

Le téléphone le plus lu...
Le quotidien le plus écouté!

Bell et *La Presse* s'unissent pour offrir aux gens d'affaires un service audiotex des plus pratiques. Accessible gratuitement* à l'aide d'un téléphone à clavier, le service *InfoBref*MC Bell présente des rubriques d'intérêt pour toute personne évoluant dans les secteurs les plus diversifiés du monde des affaires. De l'éditorial à l'actualité, en passant par les événements d'affaires, le service *InfoBref* Bell vous conduit droit au cœur du monde qui vous touche de près.

875-Bell

Découvrez ces rubriques pratiques qui vous permettent de rester à l'avant-garde de l'actualité. Consultez-les quotidiennement sans frais*!

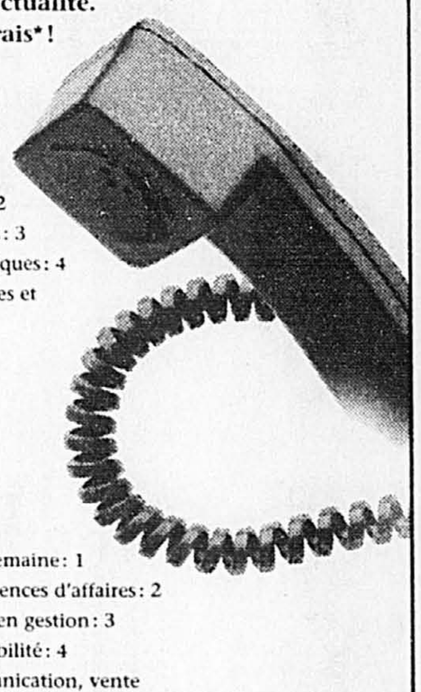

1 Nouvelles en bref
La Une: 1
Nouvelles locales: 2
Nouvelles sportives: 3
Nouvelles économiques: 4
Nouvelles nationales et internationales: 5
En primeur: 6

2 Éditoriaux et question du jour

3 *Info-Affaires*MC Bell
À surveiller cette semaine: 1
Causeries et conférences d'affaires: 2
Perfectionnement en gestion: 3
Finance et comptabilité: 4
Marketing, communication, vente et service à la clientèle: 5
Production, qualité, environnement et technologie: 6
Ressources humaines et formation: 7
Informatique: 8

4 Questions d'affaires / Réponses d'affaires
5 choix de chroniques disponibles

5 Produits et services de Bell

6 Services de *La Presse*
Service des abonnements: 1
Annonces classées: 2
Publicité: 3
Rédaction: 4
Information sur les concours: 5
Renseignements généraux: 6

Bell

La Presse

* Dans la zone d'appel locale seulement.

Vente d'entrepôt d'Audio Centre
dimanche 22 janvier seulement

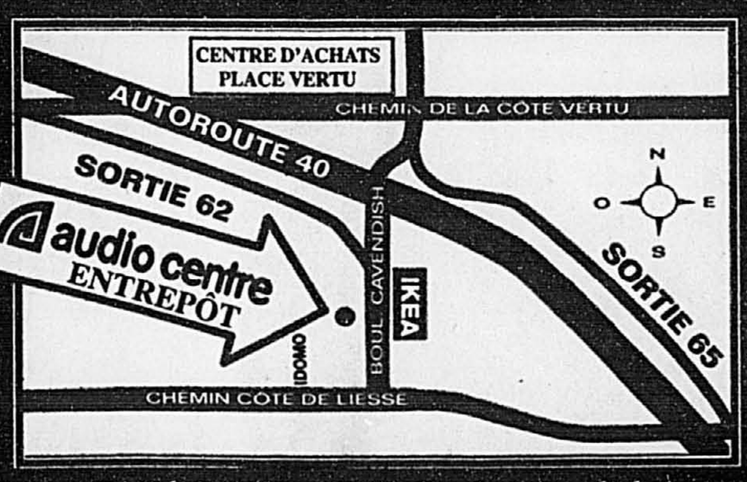

De 9 h à 17 h au 9100, boul. Cavendish
Des prix incroyables

Bang & Olufsen RCA MISSION PROSCAN SONY marantz. Mirage harman/kardon NAD ADCOM YAMAHA Panasonic psb SPEAKERS

Gagner un lecteur multidisque de Yamaha.

Chaînes stéréo d'auto Kenwood, Boston, Alpine, Coustic et JBL.

Venez rencontrer Terry et Ted de MIX 96.

Service de financement disponible sur place.

audio centre
ENTREPOT • WAREHOUSE
9100, boul. Cavendish, Saint-Laurent

Implants mammaires : bénéfice réduit de 70 millions pour Dow

Agence France-Presse

MIDLAND

■ La bataille juridique en cours depuis plusieurs années autour des problèmes liés aux implants mammaires aura coûté 70 millions de dollars en 1994 au groupe chimique américain Dow Chemical, a annoncé hier ce dernier.

Le bénéfice net du groupe de Midland (Michigan) au 4e trimestre va être réduit de 70 millions de dollars à la suite d'une provision prise par une filiale de Dow Chemical, Dow Corning Corp., en prévention d'éventuelles condamnations.

Cet impact, qui sera limité à 70 millions de dollars pour l'année, revient à diminuer le bénéfice par action de 25 cents, précise Dow Chemical dans un communiqué. Le groupe doit publier ses résultats le 25 janvier.

Dow Corning, détenue à 50 p. cent Dow Chemical, a constitué une provision avant impôt de 241 millions de dollars sur ses résultats du 4e trimestre. En 1993, la filiale avait déjà pris une réserve de 640 millions de dollars avant impôt pour le même problème.

Un nombre croissant de plaignantes ont refusé un règlement à l'amiable, ce qui met les sociétés productrices d'implants mammaires à la merci d'un jugement en leur défaveur qui ferait boule de neige. Les assurances de Dow Corning prennent à leur charge une enveloppe maximum de 600 millions de dollars en cas de condamnation.

Le deuxième groupe pharmaceutique américain, Bristol-Myers Squibb, a annoncé jeudi une chute de son bénéfice net au 4e trimestre à 99 millions de dollars contre 1,47 milliard un an auparavant.

Les USA déclarent la guerre au crime organisé, au terrorisme et à l'immigration illégale

Agence France-Presse

WASHINGTON

■ Les États-Unis vont appliquer cette année une stratégie globale pour lutter contre le crime organisé, le terrorisme et l'immigration clandestine, a annoncé hier le secrétaire d'État américain Warren Christopher.

Ce dossier est l'une des cinq priorités pour 1995 recensées par M. Christopher dans un discours-programme sur la politique étrangère des États-Unis, prononcé à l'Université d'Harvard près de Boston.

Le plan envisage par exemple de faciliter les écoutes téléphoniques aux États-Unis pour contrer l'immigration clandestine, de refuser des visas d'entrée aux personnes soupçonnées d'activités criminelles même si elles n'ont pas été condamnées et d'accélérer l'expulsion des immigrés illégaux, selon des responsables du département d'État.

Washington prévoit aussi de faire pression sur ses partenaires pour qu'ils extradent plus facilement ou sanctionnent les criminels en fuite, et qu'ils luttent plus activement contre le blanchiment de l'argent de la drogue, par exemple en assouplissant le secret bancaire.

S'il n'y a pas une bonne coopération (de la part de ces pays), les relations bilatérales en souffriront, a averti un haut responsable américain sous le couvert de l'anonymat.

Une autre mesure considérée est d'empêcher des organisations terroristes de collecter des fonds aux États-Unis sous le couvert d'associations ou d'activités légales. Le même responsable a cité le mouvement intégriste Hamas, principal adversaire du chef de l'OLP Yasser Arafat.

Le détail de ces mesures, qui seront élaborées en coopération avec les départements de la Justice et du Trésor, devrait être annoncé dans les deux semaines qui viennent, a précisé un des responsables américains à des journalistes.

En ce qui concerne les écoutes téléphoniques, a-t-il souligné, le département de la Justice pense qu'il y a des moyens de le faire de manière légale bien que la Cour suprême se soit souvent opposée à ces pratiques. Dans son discours, devant l'institut John F. Kennedy de l'Université d'Harvard, M. Christopher a présenté un tour d'horizon des principes et des objectifs de la diplomatie américaine en insistant sur la nécessité pour l'Amérique d'assumer ses responsabilités de seule grande puissance.

Les États-Unis ne doivent pas renoncer à leur rôle dirigeant dans les affaires mondiales afin de construire un monde plus pacifique, libre et prospère, a-t-il affirmé.

Agir seule

L'Amérique doit être prête à agir seule quand ses intérêts vitaux sont en jeu, a-t-il ajouté en estimant que le multilatéralisme est un moyen, pas une fin en soi. Washington ne doit pas non plus hésiter à soutenir l'action diplomatique par une menace crédible d'utiliser la force.

Ce discours survient au moment où les Républicains, tentés par l'isolationisme et très critiques envers la diplomatie américaine, ont pris les commandes du Congrès.

Aux dirigeants républicains, M. Christopher a lancé que l'élection n'autorise pas de perdre de vue les intérêts globaux de la nation ou de renoncer à nos engagements dans le monde.

Il a réitéré les grands principes de l'administration démocrate en politique étrangère comme le maintien de relations constructives avec l'Union européenne, le Japon, la Chine et la Russie, ou la défense des droits de l'Homme.

M. Christopher a rappelé le soutien indéfectible du président Bill Clinton au président russe Boris Eltsine et la priorité donnée à l'Asie et à la liberté du commerce.

Il a défini pour 1995 cinq domaines d'action prioritaires : développer le libre-échange en appliquant les accords existants (GATT, APEC, ALENA), développer un nouvel ordre de sécurité en Europe, réaliser une paix globale au Proche-Orient, combattre la prolifération nucléaire, lutter contre le terrorisme et le crime organisé.

PERSONNES DIABÉTIQUES INSULO-DÉPENDANTES

DIABÈTE TYPE 1

— Âgées de 22 à 50 ans
— Croyant avoir une atteinte légère de leurs reins
— Intéressées à participer à un projet de recherche étudiant l'effet d'un nouveau médicament sur les complications diabétiques rénales
— Téléphoner au Centre de Recherche Clinique de Laval

(514) 688-4340

L'étude se fera en accord avec votre médecin traitant

S2191055

Vous avez au moins deux bonnes raisons de lire cette annonce:

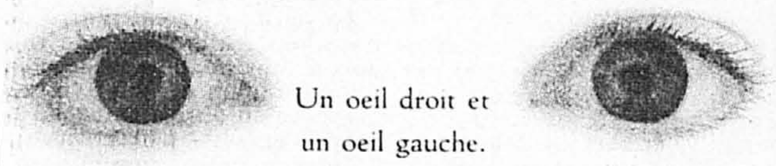

Un oeil droit et un oeil gauche.

Cessez donc de vous cacher derrière des lunettes ou des verres de contact. Grâce à une intervention au laser, simple et pratiquée en externe, la chirurgie au laser peut-elle vous aider? - Pour le savoir, communiquez avec notre Centre LaserVision de Montréal au: 344-2020 et prenez un rendez-vous avec l'un de nos ophtalmologistes. Cette annonce pourrait être la dernière chose que vous voyez avec vos lunettes!

Nous vous offrons une invitation gratuite à notre prochain séminaire qui se donnera:

Le 24 janvier, 1995 à 18:30 heures

Dû au grand intérêt public, il devient necessaire de communiquer avec nous pour réserver votre place.

Centre LaserVision de Montréal
Mail Décor Décarie
6900, boul. Décarie sud, (coin Vézina)
Bureau 217 A
Montréal (Quebec) H3X 2T8
(514) 344-2020

LIQUIDATION TOTALE FINALE

CE WEEK-END À LA GALERIE ROYALE

SAMEDI DE 9 H À 17 H ET DIMANCHE DE 11 H À 17 H.

350 peintures à l'huile sélectionnées tout spécialement seront sacrifiées pour pratiquement rien avec des réductions jamais vues. Afin de constater par vous-mêmes cette avalanche d'aubaines, venez... venez vite, c'est incroyable.

DE PLUS: Vous bénéficiez de 20 % DE RÉDUCTION ADDITIONNELLE sur N'IMPORTE QUELLE TOILE dans la galerie. Voici un exemple: des toiles de grand format cotées à 1400$ et ensuite réduites à 295$, seront vendues avec le rabais supplémentaire de 20 %, à 236$ seulement.

1420, RUE SHERBROOKE O
Près du Musée de Montréal
845-4383

S0289-1119

Mme Binagwan
Voulez-vous
m'épouser?
M. Novalouse

RECHERCHÉ
IMPRIMEURS • BRODEURS • PUBLICITÉ PAR OBJETS

FRUIT OF THE LOOM — FRUIT OF THE LOOM SUPERCOTTON™ — BEST FRUIT OF THE LOOM

L'ULTIME FOURNISSEUR

MEILLEURS
•PRODUITS •INVENTAIRE
•QUALITÉ •PRIX •SERVICE

techno sport

Répondez rapidement par télécopie pour recevoir votre CADEAU

FAX **1-800-351-2171** FAX

OUI, J'aimerais recevoir vos catalogues et listes de prix

Compagnie:
Acheteur: Titre:
Adresse:
Ville: Code Postal:
Tel: Fax:

L'ÉQUIPE PASSIONNÉE À VOTRE SERVICE

Pour des sensations fortes!

Vivre Au Sommet

Toujours plus haut, toujours plus loin, toujours plus vite. Soyez témoins des plus grands accomplissements physiques de l'homme. Partagez ses défis et ses vertiges! Un hommage au dépassement de soi. Pour les amateurs de sensations fortes.

Également à l'affiche, le programme double : **IMAGINE 3D** et **À VOL D'OISEAU**.

SPÉCIAL FIN DE SOIRÉE
Présentation de **L'Odyssée**, spectacle son et laser, en plus de **Vivre au Sommet** et **Imagine 3D**.

Consultez l'horaire cinéma.

RENSEIGNEMENTS: (514) 496-IMAX EN VENTE CHEZ ADMISSION 790-1245

PLACE D'ARMES Au **Vieux-Port de Montréal**, angle de la Commune et Saint-Laurent, sur le quai King-Edward.

Au même programme : **PLANÈTE BLEUE**

IMAX®
LES IMAGES QUI VOUS TOUCHENT.

LE VIEUX-PORT DE MONTRÉAL — Canada — La Presse — CKVL 850 — CKOI 96,9 FM

MONTRÉAL • TORONTO • QUÉBEC • OTTAWA • BROCKVILLE • KINGSTON • BELLEVILLE • LONDON • WINDSOR • SARNIA •

FILEZ LE VENDREDI, REVENEZ EN DOUCE LE DIMANCHE !

SANS LE STRESS DE CONDUIRE.

Ce week-end, voyez du pays...ou revoyez vos amis. Des mini-vacances d'hiver abordables, grâce au rabais de 25 % en classe coach applicable les vendredis et dimanches. Prenez le temps de visiter votre famille, vos amis ou de voir un spectacle. Cet hiver, évitez le stress, les embardées ou les dérapages causés par la chaussée glacée des autoroutes. Détendez-vous et profitez plutôt d'un service pratique, de sièges confortables – et de rabais que seul le train peut vous offrir. Pour en savoir plus, appelez votre agence de voyages ou VIA Rail MC au **871-1331.**

WEEK-ENDS 25 % DE RABAIS

TORONTO ALLER-RETOUR 124 $
OTTAWA ALLER-RETOUR 54 $
QUÉBEC ALLER-RETOUR 64 $

VENEZ VOIR LE TRAIN AUJOURD'HUI.

VIA MD

CONDITIONS : Les tarifs indiqués sont valides à compter du 25 janvier 1995. Achat 5 jours à l'avance minimum. Rabais supplémentaire de 10 % pour les aînés et jusqu'à 50 % sur les tarifs réguliers pour les jeunes (de 12 à 24 ans) et les étudiants (24 ans et plus). Les rabais week-ends en classe coach sont valides jusqu'au 9 avril 1995. Sièges limités. D'autres conditions peuvent s'appliquer.

MC Marque déposée de VIA Rail Canada Inc. MC Marque de commerce de VIA Rail Canada Inc.

TORONTO • QUÉBEC • OTTAWA • BROCKVILLE • KINGSTON • BELLEVILLE • LONDON • WINDSOR • SARNIA •

MONTRÉAL • TORONTO • QUÉBEC • OTTAWA • BROCKVILLE • KINGSTON • BELLEVILLE • LONDON • WINDSOR • SARNIA •

Un million d'Américains poursuivent Bausch & Lomb

Le fabricant est accusé d'avoir vendu des lentilles cornéennes identiques à des prix différents

Presse Canadienne

■ Près d'un million d'Américains s'apprêtent à poursuivre la compagnie Bausch and Lomb pour avoir vendu des lentilles cornéennes à des prix différant considérablement alors qu'elles étaient identiques.

Une telle poursuite pourrait également être entreprise au Canada, selon l'Association canadienne des consommateurs. Si tel n'était pas le cas, l'Association souhaite néanmoins que le gouvernement fédéral presse la compagnie de modifier ses politiques de mise en marché au Canada. Quelque 2,6 millions de personnes sont porteuses de verres de contact au pays.

« Une poursuite (en matière de publicité trompeuse) est certainement possible en vertu de la Loi sur la concurrence », affirme ainsi Me Rosalie Daly Todd, présidente de l'Association.

« Je crois qu'il y a là le potentiel (pour une poursuite au Canada) si quelqu'un en prend la tête », d'ajouter Me Todd.

Aux États-Unis, la cause devrait être entendue par un juge de l'Alabama l'été prochain.

« Nous estimons que Bausch and Lomb a eu recours à une campagne publicitaire musclée pour laisser croire aux consommateurs que les lentilles étaient différentes alors qu'en fait, elles étaient pareilles », expliquait hier l'avocat Bill Audet, de San Francisco.

Cartes sur table

Au Canada, le Bureau fédéral de la concurrence surveille les pratiques de mise en marché de Bausch and Lomb mais n'a pas entrepris de véritable enquête sur le sujet.

De son côté, la compagnie affirme n'avoir jamais caché que ses produits SeeQuence 2, Medalist et Optima FW — dont les prix vont de 15 $ à plus de 100 $ la paire — étaient identiques, et que les fournisseurs de ces lentilles étaient au courant.

« Nous avons toujours mis cartes sur table. Les médias ont déformé les faits. C'est injuste », a dit un porte-parole de la compagnie au Canada.

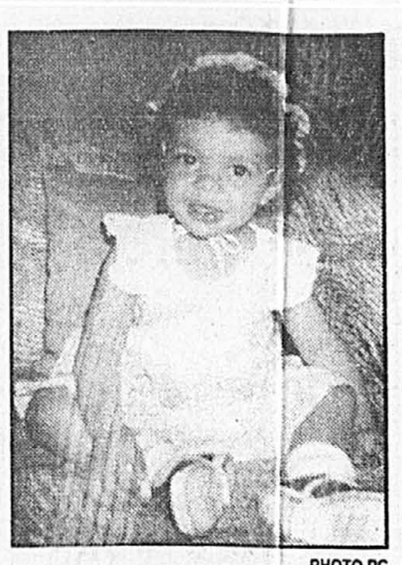

PHOTO PC

Kira Canhoto, 2 ans, serait morte des suites d'un exorcisme pratiqué sur elle par sa mère, sa grand-mère et des voisins.

Funérailles d'une fillette victime d'exorcisme

Presse Canadienne

■ Une fillette de deux ans décédée en début de semaine à la suite, selon la police, d'un exorcisme pratiquée sur elle pour chasser le démon de son corps, a été enterrée hier en Ontario.

Trois photographies de la petite Kira Canhoto avaient été placées sur l'autel et l'enfant reposait dans un petit cercueil blanc.

Le père de l'enfant, Derek Ochoa, 20 ans, assistait aux funérailles mais ni la mère, Maria Canhoto, 22 ans, ni la grand-mère, Ana Maria Canhoto, n'étaient présentes. Elles sont toutes les deux détenues en raison des accusations d'homicide involontaire portées contre elles en rapport avec cette affaire.

Deux voisins, Daniel et Donatelde Aguiar, font également l'objet de chefs d'accusation et le tribunal a refusé hier de les libérer sous caution.

La petite Kira est morte dimanche dernier. Selon le rapport d'autopsie, elle est décédée des suites d'un oedème cérébral parce qu'on aurait empêché le sang de se rendre au cerveau.

Dans la petite communauté portugaise de Cambridge, où l'incident s'est produit, les proches des accusés nient toute tentative d'exorcisme.

La mère et la grand-mère comparaîtront en cour le 1er février prochain alors que le couple Aguiar reviendra devant le tribunal le 7 février.

Tragédie de la mine Giant: Roger Warren est coupable

Presse Canadienne

YELLOWKNIFE

■ Roger Warren a été reconnu coupable hier d'homicide involontaire pour avoir posé une bombe ayant explosé en 1992 dans la mine d'or Giant, dans les Territoires du Nord-Ouest, entrainant la mort de neuf personnes.

Le jury, composé de onze membres, en était à son cinquième jour de délibérations quand le verdict est finalement tombé, en après-midi hier, mettant un terme à ce procès qui aura duré onze semaines. Warren connaîtra sa sentence jeudi prochain, et son avocat n'aurait pas exclu d'interjeter appel du verdict.

Roger Warren, âgé de 51 ans, avait plaidé non-coupable aux neuf chefs d'accusation de meurtre prémédité dont il faisait l'objet.

Il avait été accusé le 15 octobre 1993, après avoir admis avoir placé la bombe qui avait tué des hommes 13 mois plus tôt.

Il avait alors montré à la police, lors d'une reconstitution enregistrée sur bande vidéo, les faits qui s'étaient produits, leur expliquant où et comment il avait placé 38 kilos d'explosifs dans un tunnel de la mine, situé à 230 mètres sous terre.

Cependant, durant le procès, quand le tour de la défense s'est présenté, Warren est revenu sur ses déclarations, disant à la cour qu'il avait avoué des crimes qu'il n'avait pas commis parce qu'il se sentait alors déprimé.

Dans le box des témoins, Warren a ajouté qu'il se sentait dévalorisé à cette époque parce qu'il était en chômage. En acceptant dans un premier temps la responsabilité du crime, il avait espéré, dit-il, contribuer à mettre fin à une grève qui sévissait à la mine depuis 17 mois.

Lors d'une conversation avec un policier en civil, enregistrée secrètement en prison, Warren avait déclaré qu'il n'acceptait pas le fait que des travailleurs avaient pris son emploi et celui de ses confrères quand la grève avait débuté en mai 1992.

Il comparait alors l'explosion provoquée survenue le 18 septembre 1992 à un geste guerrier. « Vous vous dites : 'il faut que je fasse quelque chose'. Mais à ce moment-là vous ne tenez pas tellement compte de la sécurité des autres gars. »

ATTENTION LES PRIX !

EN NOMINATION AU GRAMMY POUR « LA CHANSON DE L'ANNÉE »

BOYZ II MEN
II
14.97 D.C. 9.97 CASS.

MASQUE
PRIX RÉGULIER 19.95

PRIX SPÉCIAL 16.95
SAMEDI 21 JANVIER DE 9 H À 12 H

NEW LINE HOME VIDEO
©1995 New Line Home Video. All Rights Reserved

SEGA GENESIS SYSTEM AVEC LION KING
144.95

MUSIQUE	D.C.	CASS.
VANESSA WILLIAMS — SWEETEST DAYS	15.97	8.97
GREEN DAY — DOOKIE	14.97	9.97
STING — FIELDS OF GOLD: THE BEST OF 1984-1994	15.97	9.97
THE BEATLES — LIVE AT THE BBC	27.97	15.97
BEAU DOMMAGE — BEAU DOMMAGE	15.97	9.97

VIDÉO	PRIX
LE PARC JURASSIQUE	17.95
LA MAGIE DU DESTIN	16.95
MUPPET CLASSIC THEATRE	16.95
THE 3 TENORS IN CONCERT 1994	21.95
BEETHOVEN'S II	18.95

JEUX VIDÉO	PRIX
JURASSIC PARK — RAMPAGE EDITION	62.95
SONIC & KNUCKLES — SEGA GENESIS	74.95
DYNAMITE HEADDY — GAME GEAR	29.95
WORLD SERIES BASEBALL '95 — GAME GEAR	39.95
POWER RANGERS — SEGA GENESIS	64.95

JEAN BÉLIVEAU — UNE ÉPOQUE, UN REGARD
17.95 22.95 P.D.S.

LIVRES	PRIX	P.D.S.
CES ENFANTS D'AILLEURS TOME II — Par Arlette Cousture	18.95	24.95
LE POIDS DES OMBRES — Par Marie Laberge	19.95	25.95
PUBLISHER 2 MÉMO-POCHE	10.75	11.95
INTERNET POUR LES NULS	18.50	21.95
JEUX FLIGHT SIMULATOR 5 — Mode d'emploi	13.50	14.95

AST COMPUTER
PRIX AVEC COUPON
2149.00

ORDINATEUR MULTIMÉDIA AST 486 DX2/50
4 MO RAM, disque dur 420 MO, CD-ROM à double vitesse, carte de son 16 bits, Fax Modem 14,400 avec boîte vocale. Inclus : Dos, Windows, Microsoft Encarta, Microsoft Multimédia Works, Quicken, Golf, Cinémania.

PRIX SANS COUPON 2299,00$
RABAIS DE 150,00$

TIROIR À CLAVIER 16.99 — DISQUETTES 3M 3.5" DS HD 9.99
IMPRIMANTE À JET D'ENCRE HEWLETT PACKARD 540 — Imprime 600 x 300 ppp sur papier ordinaire. Adaptable pour impression couleur pour moins de 60,00$. 429.00
IMPRIMANTE COULEUR À JET D'ENCRE CANON BJC-4000 — Résolution de 360 ppp. Imprime 5 pages par minute. Ligne d'assistance 24 h et garantie de 2 ans de remplacement sur place. 529.00
TÉLÉCOPIEUR BROTHER 620 AVEC COUPE-PAPIER — Mémoire de 15 numéros. 399.00

KING'S QUEST VII CD-ROM
68.95

LOGICIELS	PRIX
DOOM II — Disponible sur disquette & CD-ROM	58.95
MS-ENCARTA 1995 CD-ROM	109.95
L'IMPÔT PERSONNEL TP1 « EARLY BIRD » WINDOWS 3.5"	29.95
LANGAGE E-Z (6 DANS 1) — Windows & CD-ROM	59.95
WORDPERFECT 6.1 WINDOWS UPGRADE — Version anglaise	129.95

TOUT POUR S'AMUSER, TOUT POUR TRAVAILLER !

Les prix sont valides jusqu'au 28 janvier 1995 ou jusqu'à épuisement de la marchandise.

*Certaines restrictions s'appliquent. Voir détails en magasin. En vigueur pour un temps limité seulement.

GARANTIE MEILLEURS PRIX* CLUB BIZ

CLUB BIZ LE MAGASIN INTELLIGENT

4625, rue Jean-Talon Est (entre Pie IX et Viau) Montréal
Galerie des Sources 3165, boul. des Sources Dorval
Centre Laval 1580, boul. le Corbusier Laval
Place Greenfield Park 457, boul. Taschereau Greenfield Park

Avalanches en Inde : 200 morts et 400 personnes dans un tunnel

Agence France-Presse

JAMMU, Inde

■ L'armée indienne étudiait hier les moyens de porter secours à quelque 400 personnes prises au piège dans un tunnel obstrué par des avalanches dans le Cachemire, dont le bilan s'établit à environ 200 morts selon les autorités locales.

Une violente tempête de neige a jusqu'alors empêché toute opération de secours dans le tunnel Jawahar, long de 2 km, près de la ville de Banihal, à environ 200 km de Jammu.

Les ingénieurs de l'armée tentaient d'entrer en contact avec les voyageurs bloqués. « C'est leur seul espoir », a déclaré un officier. Des hélicoptères continuaient de larguer vivres, médicaments et couvertures aux milliers de personnes bloquées dans leurs véhicules isolés par la neige.

Les avalanches ont coupé la route de 300 km reliant Srinagar à Jammu, respectivement capitales d'été et d'hiver de l'État.

Les soldats ont pu porter secours à 5000 personnes ces deux derniers jours, selon un porte-parole du gouvernement régional.

Interrogé sur le bilan de 210 morts avancé par plusieurs responsables locaux, l'administrateur en chef de Jammu, B.R. Kundal, a estimé que le bilan pourrait être plus lourd mais que les problèmes de communication empêchaient d'établir un décompte précis.

À Srinagar, un responsable a indiqué que 146 victimes avaient été dégagées depuis lundi, lorsqu'une première avalanche a enseveli une station télégraphique proche de la ville de Banihal, tuant 11 policiers et trois civils.

Une cinquantaine de corps ont été aperçus près du tunnel et l'on ignore le sort des personnes qui s'y trouvent immobilisées, a-t-il ajouté.

PHOTO AP

Des équipes de bénévoles ont dégagé hier un autobus qui avait été enseveli sous la neige, près de Srinigar dans le Cachemire.

Un policier indien transporte un enfant qui a été victime d'une avalanche, jeudi.

PHOTO REUTER

Écrasement d'un avion expérimental

Agence France-Presse

MUNICH

■ Un avion expérimental germano-américain de type X-31 à haute vélocité s'est écrasé jeudi dans le désert du Mojave en Californie, a indiqué hier Daimler-Benz Aerospace (DASA) qui participe au projet.

Le pilote, membre de l'armée de l'air allemande, est sorti quasiment indemne de l'accident après qu'il se fût éjecté de l'appareil en détresse.

Selon le porte-parole de la DASA, l'avion s'est écrasé lors du vol de retour à sa base, après une séance d'essais, aux alentours de 14 h 30 locales.

Le projet X-31, qui associe DASA et l'un des principaux fournisseurs du Pentagone, Rockwell International, doit permettre d'étudier les moteurs à poussée vectorielle qui donnent à l'avion une extrême manoeuvrabilité grâce à des capacités d'orientation du flux des réacteurs.

DASA et Rockwell collaborent sur ce projet, de très haute technologie, depuis près de huit ans.

10 morts au Bourget

AP

LE BOURGET

■ Les sept passagers et les trois membres d'équipage ont péri dans l'accident d'un avion de type Falcon, appartenant à la société Leadair, qui s'est écrasé hier après-midi au Bourget, a annoncé la Direction générale de l'Aviation Civile (DGAC).

Un feu se serait déclenché dans le moteur au moment du décollage. L'avion a alors cherché à faire demi-tour et s'est écrasé selon la DGAC. L'incendie a pu être maîtrisé aux alentours de 18 h 15, a-t-on constaté sur place.

Un témoin sur l'autoroute a vu une « boule de feu dans le ciel, qui a brûlé plusieurs minutes avant de s'écraser près des pistes ».

Guy Delage a perdu 8 kilos

AFP

PARIS

■ Le nageur français Guy Delage, qui traverse pour la première fois l'Atlantique à la nage et en radeau depuis le 16 décembre, a estimé avoir perdu de huit à dix kilos, selon le poste de commandement parisien, en contact avec lui.

Le nageur a noté, dans ses communications radio, une « régression physique essentiellement localisée sur les membres supérieurs et une partie des jambes où certaines masses musculaires ne sont pas du tout sollicitées. En revanche, le tronc et la ceinture abdominale vont bien ».

Guy Delage a expliqué aussi que ses nuits étaient agitées par des creux de 3 à 4 mètres, mais qu'il continuait à nager une moyenne de 7 heures par jour, se reposant le reste du temps à bord de son radeau, dérivant vers l'ouest.

Le nageur compte relier l'archipel africain du Cap-Vert aux Antilles. Parvenu à un peu plus de la moitié du parcours en début de semaine, il devrait atteindre son objectif dans le courant de février, sauf imprévu.

Cantel sait parler affaires!

129,95 $*

Le Motorola 850 : un téléphone portatif doté d'une multitude de fonctions.

Imaginez! Les économies réalisées sur vos interurbains pourraient payer vos frais de service mensuels.

La Solution Affaires

- Inclut 50 minutes par mois d'appels locaux
- Appels locaux supplémentaires à 50¢ la minute
- Appels locaux illimités le week-end, sans frais

GRATUIT! 60 $ par mois d'appels interurbains au Canada pendant 6 mois (valeur : 360 $)*. Offre d'une durée limitée.

En prime :

- Appels locaux illimités le premier mois, sans frais.
- Mise en service gratuite (valeur: 60 $).

CANTEL

LE POUVOIR DU RÉSEAU^MC

49,95 $ par mois*

Disponible chez :

CANTEL Centres de communications

MONTRÉAL
5496, rue Notre-Dame Est
(514) 254-5454

2360, rue Notre-Dame Ouest
(514) 983-1666

770, rue Notre-Dame Ouest
(514) 875-9512

1247, av. du Collège McGill
(514) 871-1871

JOLIETTE
517, rue St-Charles Borromée Nord
(514) 755-5000

ST-JÉROME
116, boul. du Carrefour
(514) 438-3543

ST-LAURENT
6315, ch. Côte-de-Liesse, bur. 102
(514) 738-3833

ST-LÉONARD
5954, boul. Métropolitain Est
(514) 257-8826

LAVAL
379, boul. Curé-Labelle
(514) 622-0303

1696, boul. des Laurentides
(514) 629-6060

3364, boul. Saint-Martin Ouest
(514) 682-2640

REPENTIGNY
110, boul. Industriel
(514) 581-4666

TERREBONNE
1257, boul. des Seigneurs
(514) 964-1964

BROSSARD
7005, boul. Taschereau, bur. 150
(514) 926-3111

ST-HUBERT
3399, boul. Taschereau
(514) 676-3963

TROIS-RIVIÈRES
5335, boul. des Forges
(819) 372-5000

GRANBY
99, rue Bouchard
(514) 777-6612

*Offre réservée aux nouveaux abonnés sous réserve d'approbation de crédit. Frais en sus : accès au système, service de déplacement, services optionnels et taxes. Offre disponible uniquement chez les détaillants participants. Ces détaillants peuvent réduire les prix. Cantel assumera jusqu'à 60 $ par mois de frais d'interurbain au Canada, au cours des six (6) premiers mois d'abonnement. Abonnement d'une durée de trois (3) ans. Frais de résiliation applicables. Cette offre prend fin le 28 février 1995.

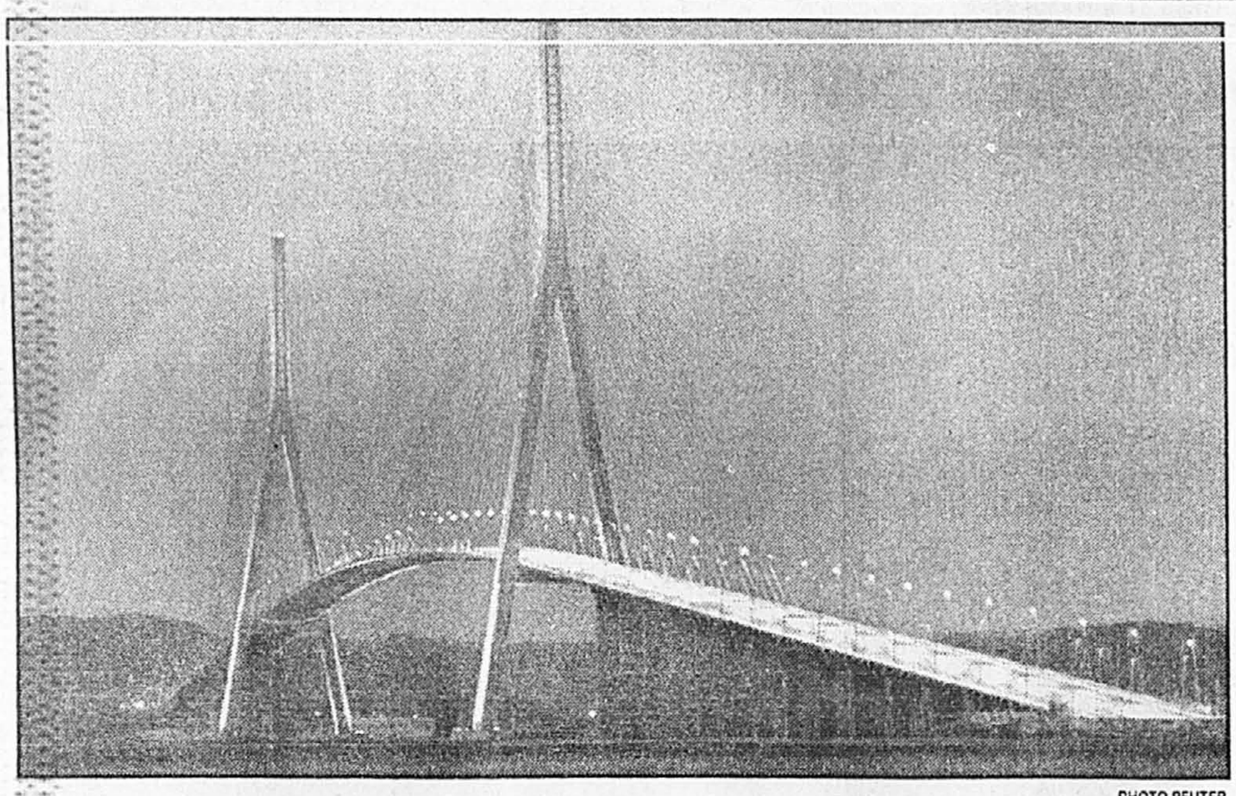

PHOTO REUTER

Le pont de Normandie franchit d'un seul saut l'estuaire de la Seine, entre Le Havre et Honfleur.

Le plus grand pont à haubans du monde

Agence France-Presse

LE HAVRE, France

■ Des pylônes hauts comme un immeuble de 60 étages, une chaussée longue de deux kilomètres et une travée centrale de 856 m, record du monde dans la catégorie des ouvrages à haubans, le pont de Normandie, qui franchit d'un seul saut l'estuaire de la Seine, entre Le Havre et Honfleur a été inauguré hier.

Cet ouvrage, entamé en 1987, laisse loin derrière le record mondial détenu jusqu'à récemment par le pont canadien d'Annacis à Vancouver avec 465 m, puis le pont chinois de Nin-Ko près de Shanghai (602 m), ouvert en 1994. «Ce bond a été permis par les progrès de l'informatique», explique Roger Lavoué, un des ingénieurs responsables du chantier.

Huit ans plus tard, après avoir noirci 5000 feuillets de plans, coulé 200 000 tonnes de béton, arrimé 6000 tonnes d'acier et tiré 42 km de haubans, les ingénieurs ont tenu leur pari. Avec son tablier métallique profilé, testé en soufflerie, et ses deux pylônes de 20 000 tonnes, l'ouvrage à la silhouette élancée peut affronter des vents, bien improbables, dépassant les 250 km/h.

Les ponts à haubans, moins coûteux et plus faciles d'entretien que les ponts suspendus, mais beaucoup plus difficiles à calculer, ne se sont imposés qu'avec l'avènement de l'informatique et uniquement pour des portées inférieures à 1000 m. Pour ce type d'ouvrage, les deux câbles porteurs accrochés à chaque extrémité à deux énormes massifs d'ancrage des ponts suspendus sont remplacés par une multitude de petits câbles appelés *haubans*.

Le pont de Normandie, construit par un groupement d'entreprises françaises, aura coûté 2 milliards de FF (380 millions de dollars), environ la moitié plus que les estimations initiales.

Cette dérive s'explique principalement par une sous-estimation du coût de l'ouvrage avant le lancement des appels d'offres et par certains aléas, notamment l'interruption du chantier pendant plusieurs mois en 1991, en raison de difficultés rencontrées lors du creusement des fondations qui s'enfoncent à une profondeur de plus de 50 m. «Les roches du sous-sol étaient plus grosses que ne le laissaient penser tous les carrotages réalisés», selon M. Lavoué.

La Chambre de commerce et d'industrie du Havre voit dans ce nouvel équipement «une pièce majeure de l'échiquier européen», dans la mesure où le pont se situe sur la future «route des estuaires», qui reliera la Belgique à l'Espagne.

Dans l'immédiat, par rapport au pont de Tancarville plus loin en amont, et avec 7000 véhicules par jour prévus, le pont, qui entrera en service le 26 janvier, rapprochera de 35 km, soit 40 minutes de trajet, la cité industrielle du Havre et la ville culturelle de Honfleur et, au-delà, la «côte fleurie» avec ses stations balnéaires de Trouville, Deauville et Cabourg.

«Nous apportons à la région du Havre une plus-value esthétique et écologique, tandis qu'elle nous apporte la dimension économique qui nous manque», dit le maire de Honfleur, Marcel Liabastre. Pour les habitants de cette région, le pont ravive le souvenir d'une époque où l'estuaire de la Seine n'était pas une barrière. Jusqu'en 1959, des bacs reliaient les deux villes. Le pont de Tancarville avait alors sonné le glas de ces liaisons aquatiques, et les cousins du Havre et de Honfleur, séparés par une soixantaine de kilomètres, s'étaient perdus de vue.

Le pont ne gardera pas longtemps son record du monde. En 1999, les Japonais doivent mettre en service près d'Hiroshima le pont de Tatara, dont la portée atteindra 890 m.

Une NOUVELLE TAXE sur la santé dentaire

Ne serrez pas les dents...

Réagissez !

Le gouvernement fédéral, dans sa lutte au déficit, s'apprête à taxer la santé en imposant les primes d'assurance dentaire.

Pour vous, comme pour la plupart des contribuables, cette mesure risque de se traduire par une **hausse substantielle d'impôt**.

En plus de limiter l'accès aux soins, cette mesure incitera les gens à se retirer des régimes d'assurance dentaire, causant ainsi précisément l'effet contraire au but recherché par le gouvernement. À moyen terme, on constatera une augmentation des coûts des soins de santé tout en assistant à la détérioration de la santé dentaire des Canadiens et des Canadiennes.

Réagissez avant qu'il ne soit trop tard...

Manifestez votre désaccord à votre député.

Association des chirurgiens dentistes du Québec

Ordre des Dentistes du Québec

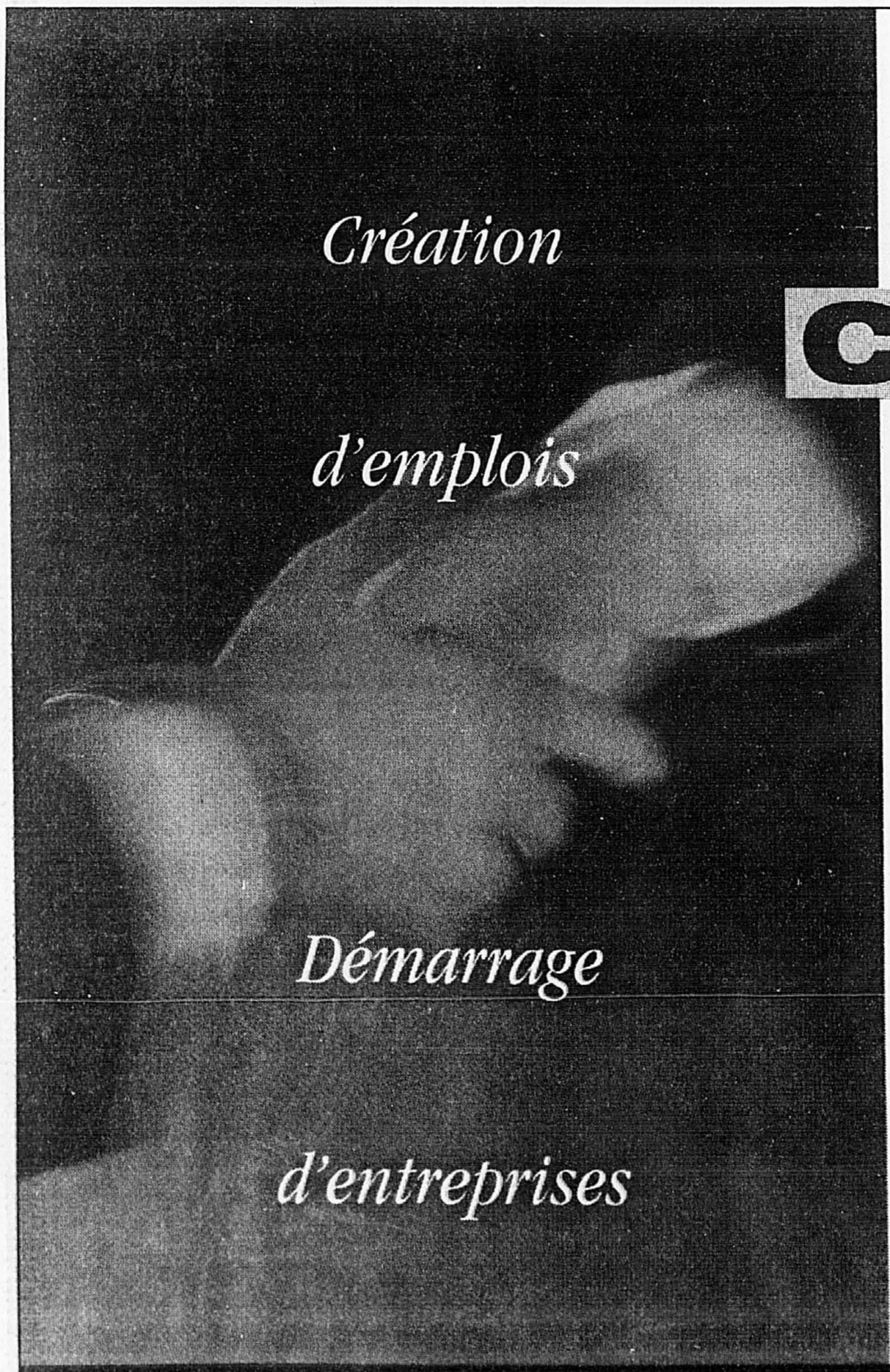

Besoin d'un

CONTACT ?

Si vous prévoyez profiter du Programme d'investissement en démarrage d'entreprises de la SDI, sachez que la caisse Desjardins pourrait être votre meilleure alliée.

Notre souci constant de favoriser la création d'emplois, notre compétence et notre engagement à l'égard des nouvelles entreprises se voient enrichis par un ensemble d'avantages offerts aux entrepreneurs admissibles au programme.

- **L'assurance vie et l'assurance invalidité* de l'Assurance prêt Desjardins offertes gratuitement pour six mois.**
- **La carte commerciale VISA Desjardins sans frais d'adhésion pour la première année.**
- **Le service de traitement de la paie Desjardins sans frais pour les six premiers mois d'opération applicable aux dix premiers employés.**
- **La carte Multiservices Desjardins *Affaires* gratuite.**
- **Aucuns frais d'administration la première année d'opération (dans les caisses participantes).**
- **Quatre heures de consultation gratuite avec des experts-comptables CGA participants, afin de vous aider dans l'élaboration de votre plan d'affaires (entente avec l'Ordre des comptables généraux licenciés (CGA) du Québec).**

Le conseiller de la caisse Desjardins, partenaire reconnu du milieu des affaires, en collaboration avec des intervenants du milieu, mettra son expertise à contribution pour vous aider à planifier efficacement votre projet d'entreprise. Contactez-le dès maintenant !

* L'emprunteur doit remplir une demande d'assurance et satisfaire aux conditions d'admissibilité et d'assurabilité.

SERVICES AUX ENTREPRISES
Desjardins

Desjardins L'incroyable force de la coopération.